58
907

ALBERT VILLOT

POSITION ET DESTIN DE LA FRANCE

★

SORLOT

POSITION ET DESTIN DE LA FRANCE

Tous droits de reproduction et de tradution réservés pour tous pays

ALBERT VILLOT

POSITION ET DESTIN DE LA FRANCE

Des Idées

Des Faits

Des Documents

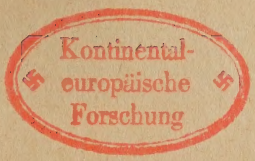

SORLOT
PARIS

JUIN 1941

105K 1942

58
907

AVANT-PROPOS

En août 1940, nous avons pensé que nous accomplirions un labeur utile en réunissant des études et des documents sur certaines questions qui nous paraissaient importantes.

Nous les avons remis à l'un des Services qui pouvait le mieux en prendre connaissance et les utiliser ou les communiquer aux Administrations compétentes.

Depuis lors, nous avons pu nous rendre compte — comme le lecteur pourra le faire lui-même — que l'intérêt de nos travaux n'avait pas échappé à plusieurs d'entre elles.

Aujourd'hui, la preuve étant faite que des documents équivalents, pour le moins, à ceux que nous avons étudiés se trouvent publiés dans d'autres pays, nous n'avons plus aucune raison de garder secrets les considérations et les éléments d'appréciation que nous avions élaborés ou rassemblés.

Nous croyons sincèrement qu'ils pourront être utiles à tous ceux qui veulent travailler au redressement de notre pays.

Nous y avons ajouté un certain nombre de chapitres qui complètent dans le même but les travaux que nous avions établis. Ils sont marqués d'une astérisque, comme les passages ajoutés au texte primitif.

Dès septembre 1940, nous avions cependant exposé dans les mêmes termes les questions intitulées « Vers une Confédération Européenne », qui nous paraissent avoir conservé leur pleine valeur et ont reçu récemment encore des adhésions qualifiées.

JUIN 1941.

*
**

R.B. 30948 Lib. Cong.

Nous offrons cette première série d'études en hommage à Monsieur le Maréchal Pétain, qui, dans les circonstances les plus tragiques de notre histoire, a pris les plus lourdes et les plus douloureuses charges qu'un homme puisse assumer, qu'un grand soldat, hier victorieux, puisse accepter dans un esprit de sacrifice total à la Patrie, qu'un Chef d'Etat puisse et veuille dominer.

La profondeur de l'abîme dans lequel nous avons été jetés; l'anarchie d'institutions mortelles ; une désorganisation générale; l'épuisement de la substance de notre pays ; la séparation du territoire et l'occupation des régions très importantes en étendue et hier encore en production ; la complexité des problèmes posés par ces faits, par la démobilisation et par l'exode des réfugiés ; les questions financières, coloniales, de politique extérieure et tant d'autres, requeraient des volontés et des caractères à la hauteur de circonstances que notre pays n'a jamais connues.

Les exigences de chacune des heures qui se sont écoulées dès avant le 10 juillet et de celles qui ont suivi cette date, n'ont ni surpassé, ni entravé les reconstructeurs clairvoyants dont depuis bien des décades la France avait été privée.

L'œuvre entreprise depuis l'armistice du 22 juin 1940, n'a rien de commun avec celle qui a suivi Watterloo, ou Sedan, ou à plus forte raison, le 11 novembre 1918.

Elle vise à refaire entièrement la France, sur les bases traditionnelles que peut avoir une nation dont l'indépendance et la souveraineté ne tendent à apporter au monde que l'exemple d'une sereine dignité.

N'est-ce pas dans le calme le plus complet que le Gouvernement crée de toute pièce une organisation équitable des rapports de l'Etat avec ses divers éléments et des individus ou collectivités avec l'appareil même qu'il construit ?

Une révolution de cette envergure s'accompagne le plus souvent de mouvements sociaux que le peuple de ce pays a su éviter.

Ce peuple sait, il est vrai, que cette restauration respecte la personne humaine et les libertés individuelles, dans toute la mesure compatible avec les droits, devoirs et besoins de la collectivité ; il comprend que sa collaboration, et son appui doivent joindre les efforts de ses dirigeants pour assurer une prospérité sans laquelle l'existence même et l'avenir de millions d'êtres seraient en péril ; il les encouragera d'une foi plus vive encore lorsqu'il aura pu apprécier complètement l'importance et la grandeur de leur œuvre.

La France pourra enfin marquer sa solidarité avec les autres peuples de bonne volonté et reprendre dans l'Univers la place d'une nation dont la civilisation, hier encore, suscitait l'admiration.

Ce 23 septembre 1940.

Nécessité d'une mystique et d'un enseignement collectif

L'un des problèmes les plus graves de l'heure est celui posé par les masses inutilisées.

Il est excellent de songer à la restauration du pays par la jeunesse, par l'artisanat, par le retour à la terre, dans des conditions déjà prévues par le gouvernement.

Mais la jeunesse de moins de 15 ans ne représente que des catégories annuelles d'environ 600.000 garçons et filles, sur lesquels une action morale est possible pour préparer un avenir qui comptera à partir de 1945 au plus tôt sous réserve des travaux envisagés pour les jeunes garçons. Il y a là un réservoir de 300.000 hommes pour chaque génération annuelle — 4.500.000 nouvelles forces grandissantes.

L'artisanat va employer un plus grand nombre d'individus qu'avant la guerre, mais combien vont pouvoir s'installer leur propre patron ? Admettons que plusieurs centaines de mille hommes puissent le faire.

De même pour le retour à la terre.

Il restera toujours — il existe actuellement — en dehors de ces trois groupes — 5 *à* 10 *millions d'êtres* au moins qui, hier, dans l'industrie, le commerce et les autres branches d'activité, risquent de ne pouvoir trouver de subsides suffisants dans un travail continu. Combien d'industries reprendront et dans quelle mesurs? — Combien de commerces? quels transports? — quid des professions libérales et de tant d'autres sources antérieures d'activité, matérielles ou intellectuelles, souvent ralenties déjà et ne nourrissant pas leur homme.

Il y a donc bien un problème de « masses » en chômage ou près de l'être et de le demeurer longtemps, dépourvues de ressources, épuisant les fonds spéciaux sans profit pour la collectivité, mécontentes rapidement de leur sort, agitées par certaines propagandes nocives, dangereuses peut-être par leur nombre, leurs revendications, les moyens et les buts.

Le « nombre » a joué aussi dans toutes les révolutions violentes concomitamment avec la misère, les difficultés financières, certaines situations intérieures et extérieures. Dans de telles circonstances joue la « catalyse » considérée comme un atout décisif par les théoriciens et les chefs révolutionnaires pour pro-

voquer un renversement complet des régimes politiques et sociaux, corrélativement au renversement des valeurs morales et des idées habituelles, plus ou moins orthodoxes dans leur essence.

C'est dans de telles conditions que Lénine en Russie, Mussolini en Italie, Hitler en Allemagne ont apparu comme des sauveurs, au milieu de la misère physiologique et morale de peuples dont toutes les catégories sociales s'effondraient.

Si l'on veut éviter les circonstances tragiques qui entourent de tels bouleversements et passer d'un état donné à un autre état déterminé, il faut à tout prix se saisir du problème des « nombres » et le régler pacifiquement.

Or l'un des aspects de ce problèème est moral, mais l'autre est pratique.

L'aspect moral est dans le choix, la poursuite, la réalisation d'une mystique.

Cette mystique n'est pas facilement accessible à ces millions d'hommes qui ont plus de 15 ans, moins de 60 si l'on veut et représentent par conséquent en France, *la majeure partie du pays*, il faut pour qu'elle le soit qu'elle ne substitue pas in abstracto des notions absolument nouvelles à celles dont ces masses nombreuses ont pris l'habitude mentale et dont la plupart ne se débarrassent pas aisément.

Des intellectuels peuvent faire la révision de leurs idées et chasser celles qu'ils ont reconnu fausses au profit des vraies. Encore est-ce là une autocritique assez rare, surtout lorsque s'y mêlent des intérêts matériels, des attaches sociales ou professionnelles, des catégories comme celles auxquelles la plupart des gens appartiennent. En dehors de ces isolés, les groupes pensent et agissent confusément, répugnent à l'effort exigé par le remplacement de familles idéologiques admises depuis longtemps, d'un credo par un autre.

Mais, lorsqu'on essaie d'analyser les bases des grands mouvements sociaux et même internationaux, on constate qu'au fond de tous git et agit la base revendicatrice, mue par une passion qui l'emporte, apparemment, sur les autres mobiles et même sur les intérêts quotidiens ou directs.

Cette base revendicatrice pousse les non-possédants contre les possédants en vertu d'un sentiment de « justice » qui s'insurge contre la détention d'un bien, d'un droit ou d'un pouvoir par ceux dont la seule force est tirée d'un état de fait non suffisamment justifié aux yeux des plus nombreux. En réalité, il s'agit d'intérêts individuels ou collectifs qui veulent l'emporter sur d'autres intérêts individuels ou collectifs. Mais le voile d'une mystique est jeté sur cette lutte basse qui revêt l'allure d'une croisade devenue, non seulement légitime mais obligatoire pour chacun et pour tous, provoquant une cohésion rapide des forces et le mouvement des masses.

Lorsqu'une dictature s'instaure elle régente ces éléments, les

coordonne, leur offre une forme redevenue sociale et les dirige, dans un sens national, puis parfois international. Mais entre l'état des revendications et la véritable dictature ordonnatrice se trouve un hiatus grave.

Il faut obtenir l'adhésion du peuple et lui faire comprendre que son intérêt est d'accepter les solutions qu'on préconise, comme étant les meilleures.

Cette double nécessité exige que le peuple soit apaisé dans ses revendications touchant, d'abord les responsables de la situation malheureuse dans laquelle il se débat ; d'où critique du régime antérieur et des hommes qui ont causé ses maux ; sanctions rapides et terribles entre les vrais responsables, groupes ou individus ; recherche des responsabilités secondaires touchant les fautes de service, d'organisation, de mauvais fonctionnement des rouages de l'Etat défunt ; stigmatisation des iniquités, des privilèges acquis sans raison valable, des fortunes obtenues par des moyens frauduleux ou déloyaux, des postes attribués par la brigue, l'or ou les collusions graves ; des avantages de tous ordres conférés au détriment de la collectivité et qui ont servi contre elle.

De telles mesures prouvent aux masses que le nouveau gouvernement va au devant de ses désirs refoulés, bafoués, de propreté, de justice, d'égalité sociale basée sur la véritable valeur personnelle ou sur les services effectifs rendus à la collectivité nationale restaurée dans son principe.

Parallèlement, le peuple doit connaître les difficultés auxquelles le gouvernement se heurte, le programme général des solutions qu'il entend réaliser et les raisons pour lesquelles ce programme, d'une part, les solutions envisagées, d'autre part, sont les meilleures eu égard aux circonstances et en vue de l'intérêt commun.

Il ne faut pas que le peuple puisse méconnaître ou sous-estimer les difficultés : il faut les lui exposer, les lui expliquer, que son bon sens puisse les toucher du doigt et que déjà par là-même il donne une adhésion à l'effort qu'elles exigent dans leur complexité et dans leur urgence.

Il ne faut pas non plus que le peuple apprenne des mesures fragmentaires, nombreuses et dont il ne voie pas la ligne « générale », car il pourrait penser qu'elles ne règlent que des questions individuelles ou des formes qui lui échappent.

Il faut qu'il voie l'ensemble des problèmes à résoudre et qu'en face de ce monde nouveau à créer, il se rende compte que ses guides sont uniquement mus par l'intérêt général et que c'est exclusivement pour assurer la satisfaction des besoins de tous, sans privilèges ou situations favorisées, que l'ensemble des solutions se trouve impliqué dans des notions simples, claires, marquées au coins de la praticité la plus évidente, auréolées d'un idéalisme véritable qui rencontre le sien et auquel par conséquent, il donnera aisément son adhésion.

Deux difficultés s'offrent pour formuler ces notions : l'une provient des problèmes en eux-mêmes, l'autre des termes les plus appropriés à porter dans l'esprit des masses la conviction destinée à les entraîner. En un mot, elles tiennent à la fois à l'objet proposé et aux formules susceptibles de faire adhérer les masses à une solution qui ne leur paraisse pas étrangère à leur propre mentalité.

Pour l'objet même des solutions, des esprits juridiques se contenteraient de la notion d'*intérêt général* que Duguit inculquait à ses disciples dès avant la guerre de 1914. Elle impliquait le devoir de tous de collaborer à une œuvre commune, l'obligation pour chacun d'apporter son concours personnel et selon ses capacités à la collectivité, les devoirs et obligations de l'Etat envers lui-même et envers les particuliers, les notions de responsabilité, l'élimination des oisifs, des incapables, des insuffisants, les règles d'organisation des services publics, etc.

Mais cette notion peut paraître abstraite au plus grand nombre accoutumé aux idées courantes ou aux formules lancées par les anciens partis. Il faut y suppléer par des notions plus immédiatement accessibles et qui seront directement en antagonisme avec les idées d'universalité, d'humanité, d'internationalisme, ou les idées marxistes de lutte des classes, ou les idées individualistes.

Les idées de Nation, d'Etat, de Corporation sont évidemment à la base de la présente révolution. Elles nécessitent elles-mêmes une rééducation des masses.

Il faut démontrer à celles-ci, aussi bien en théorie qu'en pratique, que la communauté des intérêts moraux et matériels dans le cadre de la Nation est un fait et doit être un idéal ; que les habitants d'un pays sont interdépendants, très exactement, à quelque classe ou caste qu'ils appartiennent ; qu'ils ont à se séparer mentalement des autres communautés extranationales ou ethniquement différentes ; que dans la vie pratique, ils dépendent de l'organisation de leur propre pays et qu'ils ne peuvent rien espérer, ni de sa désorganisation, ni du mythe d'une organisation trop vaste, à base collectiviste ; que la hiérarchisation sociale est nécessaire et doit être basée sur les mérites respectifs de chacun ou sur la fidélité à un régime déterminé, à l'exclusion de tous autres, surtout internationaux ; que ce régime ne peut être qu'Etatique parce que son organisation dans les limites des frontières nationales permet seule de grouper tous les éléments, de les coordonner et de les faire fructifier pour le plus grand bien de tous ; que travaillant pour cet Etat absolument différent de l'ancien, le particulier travaille pour lui-même au travers de la collectivité ; que son travail rentre rationnellement dans le cercle des autres travaux, particuliers ou collectifs, dont l'ensemble se cristallise harmonieusement pour une plus forte production générale de biens particuliers, moraux ou matériels; que cette organisation est la seule en mesure de placer chacun à sa place comme agent actif et comme bénéficiaire, avec le mi-

nimum de déperdition de forces et le maximum de rendement ; qu'ainsi la liberté de chacun s'accroîtra dans le champ des libertés collectives, de leurs possibilités, des résultats entrepris et obtenus en commun ; que le vrai mérite sera reconnu et récompensé, tandis que disparaîtront les iniquités sociales ; que par ce mérite, l'accession à la classe dirigeante est permise à tous, dans tous les domaines, indépendamment de la naissance, de la catégorie sociale, de la fortune, de la brigue ou des combinaisons.

Il y a deux moyens pour permettre aux masses d'adhérer à ces solutions essentielles de la crise actuelle : l'un consiste dans une propagande appropriée, l'autre dans des réalisations qui leur permettent immédiatement, et sans phrases, de participer à l'œuvre entreprise.

Toute propagande est suspecte, plus que jamais. Il est cependant inévitable que des mots soient employés pour exposer au peuple les idées les plus saines. Il est indispensable que la presse, la radio, les conférences mêmes pourvoient au remplacement du stock verbal usé sur lequel les masses ont vécu, trompées pendant si longtemps. Il ne faut pas moins de soins à l'élaboration du programmes des idées, de leur mode de diffusion et de leurs formes appropriées qu'à l'œuvre la plus délicate. Il faut vaincre des suspicions légitimées par tant de tromperies antérieures et de subtilités, par de non moins subtiles recherches, pour mettre au jour les formules saisissantes qui frappent les esprits obscurcis ou apathiques. Ici aussi il faut un Laboratoire Central d'Idées et de Formes, un Cerveau qui serait celui de l'Etat, bien complet de tous les éléments utiles, mais aussi bien clair, bien net.

Les réalisations se succèdent avec rapidité, et tout naturellement dans les textes plus vite que dans les faits. Il faut que les masses comprennent le sens de ces réalisations. Nous en venons ainsi au programme auquel ces mesures participent dans leur fragmentarisme quotidien. Il faut exprimer le lien secret qui les unit. Il faut en montrer la valeur, la rigueur, l'ordonnance et le but.

Pourquoi ne pas réapprendre aux individus ce que c'est que la Nation, l'Etat, la Corporation? En dehors des esprits cultivés, des techniciens, combien savent exactement parmi ceux qui ont délaissé l'école depuis plus ou moins longtemps, ce qui fait et défait une Nation ; ce que c'est qu'une Race ; ce que c'est qu'un Etat véritable, ses droits et ses devoirs, ses pouvoirs, son action tutélaire et protectrice, et non pas seulement ses exigences arbitraires passées, ses faveurs insolites par dilapidation des deniers publics — que les petits paient étrangement cher, même quand ils s'en croient bénéficiaires ; ce que c'est aussi que le système corporatif, aux lieu et place de la lutte des classes, ses avantages sur celle-ci, sa nécessité, les bienfaits qu'on en attend, les résultats qu'il a donnés ailleurs.

Et comme partout les hommes sont à la fois les mêmes et diffé-

rents, pourquoi ne pas utiliser les exemples de l'Italie, du Portugal, de l'Allemagne aussi, par antagonisme avec l'exemple russe, pour éclairer et illustrer les grandes lignes de ce plan d'ensemble que le peuple doit connaître pour y adhérer et pour y participer ?

Ainsi se créera un corps de doctrines saines qui sera assimilé plus aisément par le corps social lui-même et tendra à le transformer en un organisme, dont l'esprit et la substance se vivifieront plus rapidement jusqu'à prendre une conscience corporative, collective, nationale, sous l'égide d'un Etat fort, hiérarchisé, et dont les individus se sentiront les cellules actives, sous une impulsion de plus en plus grande vers l'énergie totalitaire, autarchique et cependant nationale-européenne aussi.

---

* Malgré les efforts accomplis par les membres du Gouvernement depuis près d'une année — et en particulier par Monsieur le Maréchal Pétain et Monsieur l'Amiral de la Flotte Darlan — il ne semble pas que l'opinion publique française se rende compte exactement de la situation de notre pays et des nécessités qui en résultent aussi bien pour sa réorganisation interne que pour son maintien au niveau des autres grandes puissances européennes ou mondiales.

Les Messages et les Discours présidentiels ont une portée considérable sur l'ensemble de la Nation.

Mais il semble que la mystique et l'enseignement collectif que nous estimions indispensables en septembre 1940 soient plus urgents que jamais pour compléter et rendre assimilables par la masse les données naturellement générales, lapidaires et par trop intermittentes qui jaillissent du sommet de l'Etat où se jouent quotidiennement de si vastes problèmes.

La fusion des âmes et des cœurs dans notre patrie profondément meurtrie ne peut émaner que d'une source qui ne tarirait point et qui, jour par jour, porterait une eau salutaire aux lèvres de la nation française.

L'adhésion des esprits aux difficiles questions posées par une politique si complexe et si délicate à l'intérieur comme à l'extérieur exige aussi des développements que les Chefs de l'Etat ne peuvent, de toute évidence, formuler eux-mêmes, sur tous les points, aussi souvent et aussi longuement qu'il serait utile pour permettre aux masses d'accéder aux conceptions d'une Science difficile et de comprendre les normes historiques qui régissent l'existence et les destinées des Nations.

Enfin, certaines mesures d'ordre intérieur pourraient être examinées de nouveau, utilement révisées, tandis que d'autres devraient être prises au profit de groupes importants de la population gravement éprouvée par la disette, la hausse excessive et désordonnée des prix, l'insuffisance des salaires ou des allocations, en même temps que par les deuils ou des séparations cruelles. *

Considérations générales sur les Questions démographiques et économiques

Nous avons entrepris ces études pour mettre à la portée du gouvernement et du public les données statistiques et générales que les difficultés de documentation dues aux circonstances ne leur permettaient peut-être pas de réunir rapidement et aussi brièvement.

Nous avons rencontré nous-mêmes de telles difficultés, mais nous avons été aidé par les ouvrages de nombreux auteurs dont la liste figure ci-après (p. 152) et auxquels nous avons fait de multiples emprunts, non pour une appropriation personnelle qui eut été éminemment critiquable, mais afin de mieux servir l'intérêt général et l'effort gouvernemental dans un esprit de collaboration loyale, vers des solutions pratiques.

Nous rendons hommage à ces auteurs qui ont depuis plusieurs années examiné de multiples questions avec une documentation importantes et de vues souvent originales.

Nous avons ajouté à leurs travaux des sources statistiques officielles récentes chaque fois que nous l'avons pu et des suggestions qui nous paraissaient dictées par les nécessités de l'heure.

Nous n'avons pas d'autre prétention que de réunir un ensemble de faits ou de notations permettant à toute bonne volonté de raisonner sur les mêmes problèmes et d'essayer d'apporter sa pierre à l'édifice à construire — c'est-à-dire toute la structure de l'Etat, de la Nation.

Cette entreprise gigantesque qui est l'œuvre gouvernementale et qui se marque depuis le 10 juillet par 9 semaines d'efforts continus, a déjà répondu en partie aux préoccupations qui nous avaient conduit à entreprendre la présente étude.

Elle est jalonnée par des textes quotidiens intervenus le plus souvent après l'élaboration des données par nous réunies, mais que nous allons rapprocher succinctement des divers problèmes envisagés afin de marquer dans quelle mesure ils sont déjà résolus et dans quelle autre ils paraissent susceptibles de disposi-

tions complémentaires, si le gouvernement qui dispose seul de l'ensemble des éléments d'appréciation — l'estime utile (1).

Il est évident que les citations que nous empruntons soit au recueil des textes publiés (édition Chiron) soit aux articles parus dans la presse, doivent être complétées par des références au « Journal Officiel » et au texte même des déclarations, messages ou discours émanant du Chef de l'Etat comme des membres du gouvernement.

L'essentiel de la politique du nouvel Etat français est, au moment où nous écrivons ce bref préambule, connu de la majorité des Français, grâce aux déclarations de Monsieur le Maréchal Pétain du 11 juillet, du 13 août, à son article dans la Revue des Deux Mondes du 15 août et à celui qui vient d'être l'objet d'extraits dans la presse ; grâce aux déclarations de MM. les secrétaires d'Etat-ministres, mais aussi et surtout grâce au lien qui unit incontestablement les mesures fragmentaires (en apparence) prises quasi-quotidiennement.

Nous nous proposons, dans une autre étude, de montrer l'unité des vues gouvernementales sous les divers aspects de la vie sociale qui sollicitent, chacun, des mesures distinctes et la filiation qui rattache cette œuvre déjà largement ébauchée aux idées-mères issues de la véritable tradition française. Nous étudierons aussi le corporatisme et les éléments d'une mystique nouvelle susceptible de remplacer la religiosité dont ont bénéficié les fausses idoles qui nous ont conduits où nous sommes.

Beaucoup de Français ignorent certainement que la théorie du « *juste prix* » a dominé plusieurs siècles d'organisation sociale et que le désir fondamental d'équité qui anime les peuples était déjà satisfait par Saint Thomas, par sa lutte aussi bien contre « l'enrichissement illégitime » que pour assurer aux travailleurs un taux suffisant de salaires et pour régler les rapports des producteurs et des consommateurs, ceux des prêteurs et des emprunteurs. La réglementation des « marchés » et des corporations résolvait déjà il y a plusieurs siècles la plupart des problèmes qui, avec une ampleur et une complexité différentes, se présentent aujourd'hui à l'attention des gouvernants, désireux d'en-

---

(1) Depuis le 23 septembre 1940, un nombre considérable de textes sont intervenus. Notre désir d'union nationale, en une période dramatique de l'histoire de notre pays, ne nous permet pas de formuler une appréciation sur certaines dispositions qui, de toute évidence, ont surpris les groupes de citoyens visés par leur application.

Il sera aisé au fur et à mesure de la lecture des questions étudiées dans cet ouvrage de se rendre compte des idées de l'auteur qui ont été reprises par certaines Administrations. Elles sont incontestablement nombreuses, mais leur utilisation n'a pas le plus souvent correspondu à l'esprit qui les avait le premier exprimées. Ce qui lui permet d'en apprécier les déficiences dont il n'est pas responsable.

Objectivement, un grand nombre de textes élaborés trop rapidement gagneraient à être remaniés, sinon transformés. Tel est le souhait sincère que nous exprimons, dans un seul but: l'intérêt général avant tout.

clore en des cadres limités les difficultés de production, de répartition et de consommation, afin de les résoudre par une organisation équitable, basée sur la collaboration de tous les intéressés et les hiérarchisations logiques des besoins et des facultés.

La politique générale du gouvernement gravite autour de ces pôles essentiels désignés par le grand Aquinate, de Maistre, Bonald, et dont une organisation déjà éprouvée a marqué la bienfaisance dans un passé plus ou moins lointain.

Elle ne saurait donc surprendre ceux qui ont examiné les problèmes de sociologie avec un esprit objectif et sans être prisonniers des diverses mystiques d'importation étrangère qui ont dévié notre civilisation et inspiré les institutions ou les hommes auxquels nous devons une catastrophe unique, dans toute l'histoire.

Peu à peu, ils voient s'élever l'édifice rationnel destiné à assurer la cohésion et l'expansion de toutes les forces de la nation requise par les besoins internes du corps social.

La reconstitution des cellules actives que sont la famille, la cité, la patrie; les mesures propres à assurer la transmission des qualités les plus dynamiques de la race au travers des organes familiaux, sociaux ou économiques; une règlementation impartiale des productions, des échanges et des utilisations ; l'élimination des éléments étrangers ou parasitaires et la protection du travail considéré comme devoir social ; l'influx donné à tout ce grand Etre dominé par une morale à la mesure des événements tragiques que nous traversons, hostile à toute féodalité ou à toute oppression, à tout bouleversement brutal et sanglant — autant de buts qui, dans le respect de la légalité, ont donné lieu à des décisions dont l'ensemble est déjà impressionnant.

Bornons-nous à annoncer succinctement les mesures prises par le gouvernement à l'égard de divers problèmes examinés dans la présente étude et qui comportent de notre part des suggestions qui visent à être d'application pratique, rapide et relativement simple.

1) *Pour le problème démographique,* en dehors de ses déclarations d'ordre général, le gouvernement a pris des mesures qui contribueront indirectement à atténuer la crise de dénatalité dont souffre notre pays.

Ces dispositions concernent : la protection de la race (lutte contre l'alcoolisme ; celle de l'enfance (avantages concédés pour le ravitaillement aux mères de famille ; carte de priorité ; réserve de certains produits et denrées ; quantité spéciale) ; celle de la jeunesse (camps, formations professionnelles, apprentissage, artisanat, équipes, statut de la jeune fille, réformes de l'enseignement) ; celle de la femme (retour au foyer) et de la famille.

En ce qui concerne les *professions* le gouvernement recherche la solution des problèmes généraux du retour à la terre, de l'ap-

prentissage, de l'artisanat, du travail continu dans les diverses professions, de la répartition rationnelle de la main-d'œuvre, de la protection de certaines professions parallèlement à l'élaboration de l'organisation corporative.

Il a modifié le régime successoral des exploitations agricoles (loi du 27 août 1940), organisé le régime du travail (loi du 13 août), la production industrielle (loi du 16 août), éliminé les étrangers des administrations publiques, des professions rattachées à l'art médical (loi du 19 août), du barreau.

Contre le *chômage* le gouvernement a pris les mesures en faveur :

— De l'agriculture : avances (loi du 28 juillet, décret du 29 juillet, loi du 5 août, loi du 13 août sur la production forestière, loi du 27 août sur l'exploitation et sur la mise en culture des terres abandonnées).

— De l'industrie : avances (loi du 27 juillet, du 18 août sur l'organisation provisoire de la production, outre la loi du 13 août sur le régime du travail) ;

— Des travaux de toute nature nécessités par la réparation des immeubles endommagés du fait des hostilités, (loi du 5 août) et, en ce moment même par des crédits de 25 milliards il permet d'entreprendre des travaux de reconstruction et d'équipement qui emploieront 150 à 200.000 personnes.

Quant aux étrangers, il les a éliminés des administrations publiques (loi du 17 juillet) et il a édicté des mesures de déchéance ou de révision (décret-loi du 17 juillet, loi du 22 juillet et du 10 août) ainsi que les dispositions déjà citées au sujet de certaines professions.

Pour les problèmes agricoles, le gouvernement a également pris toute une série de dispositions qui concernent notamment : les avances (loi du 28 juillet décret du 29 juillet, loi du 5 août, loi du 27 août) ; les baux à fermes (décret du 10 août ratifiant celui du 1er juin 1940) ; les forêts (décret du 2 août, lois du 6 août et du 13 août) ; les prix (loi du 30 juillet). La remise en culture des terres abandonnées : loi du 27 août comportant inventaire et concessions éventuelles, organisation de fermage initial et ultérieur, avances 200 millions ; loi sur l'apprentissage et les équipes de jeunesse avec avances de 38 millions, et, visant par conséquent la production, l'emploi de la main-d'œuvre et la lutte contre l'exode rural.

Il a pris en outre des mesures au sujet de divers produits ou denrées alimentaires.

— Blés : lois du 30 juillet et du 10 août ;
— Lait : lois du 27 et du 31 juillet ;
— Pain : lois des 28-29-30 juillet, A. 1er août ;
— Sucre : décret du 31 juillet ;
— Vignes : A. 30 juillet, décret du 9 août, lois des 9-13-20 août et d'autres au sujet du rationnement ; décret du 30-31 juillet, circulaire du 7 août, etc., des engrais, etc.

Les produits textiles ont donné lieu au décret du 9 juillet et du 9 août, etc. Cette énonciation de textes est naturellement incomplète et mériterait un commentaire tout au moins des catégories des dispositions prises, avec mise en valeur dans les plus importantes des caractéristiques essentielles, les rattachant aux idées directrices du gouvernement.

Nous réservons pour plus tard l'examen de ces questions qui nous permettront par exemple de démontrer l'application des principes corporatifs, les modalités envisagées pour l'organisation du système intraprofessionnel et ses attributions (voir par exemple le rapport qui précède la loi du 16 août sur l'organisation provisoire de la production industrielle), pour le rôle confié aux organismes du même ordre dans la répartition et la règlementation de la production, de la répartition des matières premières, l'utilisation des stocks, les prix, la vente ou la livraison des produits obtenus, etc.

Les esprits les moins avisés devront donc rendre hommage à l'œuvre accomplie par le gouvernement pendant ces dix semaines à peine qui nous séparent des premiers actes constitutionnels.

Il n'est pas douteux que cette œuvre se poursuit quotidiennement suivant un plan déterminé dont toutes les conséquences sont ou seront déduites une à une dans une atmosphère remplie de difficultés de tous ordre, mais où la confiance gagnera peu à peu toutes les couches sociales.

La preuve est faite que ni les féodalités capitalistes, ni les organisations divergeantes par rapport à l'intérêt collectif ne pourront entraver ou dévier l'effort entrepris dans le sens d'une humaine compréhension des réalités spirituelles et matérielles.

Ainsi se reconstitueront l'Etat et la Nation.

Ce qui nous a toujours manqué en France entre autres choses, c'est « un Cerveau central ». — J'entends un Laboratoire où sur la base de documents sérieux puisés aux meilleures sources, recoupés, analysés, groupés rationnellement, quelques individus doués du don de synthèse auraient fait le point de chacune des questions essentielles qui régissent l'Economie et la Politique du Monde et des Etats particuliers, pour en tirer des conclusions pratiques et donner aux gouvernants les directives sans lesquelles toute action ou inaction est anarchie mortelle.

Il existe chez nous comme à l'étranger des monographies, des études, des statistiques, des documents en un mot. Mais il

y manque souvent sinon le sens des généralisations nécessaires du moins l'influx qui permet de passer de la théorie à la pratique et de l'écrit à l'action.

Outre que dans bon nombre de cas, l'inspiration en était ou amorphe ou partielle pour bien des raisons ou des prétextes non conformes à l'objectivité ou à l'intérêt vraiment général.

C'est là une tâche essentielle et urgente que le groupement de quelques techniciens avertis pour chacune des questions, chefs qui en liaison d'une part avec les corporations, d'autre part avec les gouvernants établiront dans le détail et avec les moyens appropriés le programme d'action susceptible d'être rapidement mis en forme règlementaire par les juristes et en acte par les organes d'exécution. Le présent travail n'est qu'une esquisse dans ce sens. Il prouve ce qu'une bonne volonté isolée malgré les difficultés de documentation dues aux événements qui l'éloignent des archives centrales, peut grouper rapidement dans le sens de l'intérêt national immédiat et de l'intérêt général intra-européen.

Dans cette masse de documents résumés en quelques dizaines de pages figurent naturellement les données antérieures à la guerre.

Nous avons pensé que les statistiques prises non pour leurs chiffres absolus mais comme *ordre de grandeur*, constitueraient la base la plus solide de telles recherches, parce qu'elles situent la position de notre pays et des autres *avant* la catastrophe et permettent par conséquent de se rendre compte de son potentiel de production réelle, de celui qu'il aurait pu avoir ou a eu dans le passé, comparativement aux autres pays ; des efforts qu'il faut accomplir pour reconstituer ce potentiel, compte tenu de l'abattement considérable que les chiffres cités doivent subir de fait de la guerre et de ses conséquences encore partiellement ou insuffisamment connues ; des points sur lesquels ces efforts pourront plus opportunément ou plus utilement porter dans le seul intérêt de la collectivité française, afin de reclasser notre pays d'abord au rang qu'il avait, ensuite à un rang supérieur dans le concert des autres nations, pour assurer son indépendance politique et économique, puis le retour dans certains domaines matériels a une supériorité qui n'a jamais été menaçante pour les autres peuples.

Enfin, nous avons formé l'hypothèse que quelle que soit l'issue définitive de la guerre, la position de notre pays rendue aussi forte que possible et destinée à s'accroître par tous les moyens en notre possession, impliquerait nécessairement une collaboration économique à l'intérieur du continent européen qui comprend l'Angleterre comme l'Allemagne.

Dans cette éventualité, nous avons examiné la position de la France au regard de ses voisins et celle du continent tout entier au regard des autres continents.

Nous estimons que ces prévisions, partielles et limitées d'ail-

leurs, sont utiles pour aborder de plein pied, le moment venu, les problèmes des échanges intra-européens d'une part, celui des rapports inter-continentaux d'autre part, soit que l'économie nationale des divers Etats reste fermée, soit qu'elle fasse place à des inter-pénétrations tracées par la nature des choses ou par la force des événements.

Nos travaux permettent donc à la fois de nous rendre compte malheureusement des conditions souvent inférieures matériellement dans lesquelles notre pays a été lancé en septembre 1939 dans une folle aventure et des responsabilités ainsi encourues et, sous réserve des réductions importantes de chiffres que la guerre exige dans la situation numérique et dans les productions — des conditions dans lesquelles nous pouvons envisager les problèmes d'aujourd'hui et de demain.

Les solutions que nous préconisons au sujet des différents problèmes envisagés dans la présente étude sont tirées dans la plupart des cas des données statistiques ou autres qui les précèdent.

Nous avons toujours été guidé par cette préoccupation de conserver à notre pays l'ensemble des biens dont il dispose à l'heure actuelle et d'en accroître la valeur tant intrinsèquement que comparativement aux autres pays.

Nous avons aussi toujours pensé au problème des « nombres » et ce jour même *Le Temps* a publié les résultats d'une statistique qui doit être constamment présente à notre esprit si nous voulons essayer de comprendre le passé comme l'avenir.

« On compte, en Allemagne, 31,6 millions d'ouvriers industriels et d'artisans, 14,9 millions d'agriculteurs, 12 millions de personnes occupées dans le commerce et les transports, 7,7 millions dans les services publics et privés, 10,4 millions de rentiers et retraités. »

Les commentateurs notent que les agriculteurs ont diminué en nombre et en proportion ; que les ouvriers d'industrie ont au contraire augmenté considérablement et aussi les bureaucrates ; que ces diminutions et accroissements sont évidemment dues au régime autarchique et à la politique de préparation de guerre qui a fait délaisser l'idée initiale du retour à la terre.

Nous tirerons des mêmes chiffres d'autres constatations :

1° Le total des travailleurs de toutes catégories dépasse 66 millions contre 21 1/2 en France en 1931, soit trois fois plus ;

2° Les ouviers d'industrie et artisans groupent plus de quatre fois plus d'individus qu'en France ;

3° Les agriculteurs près de deux fois plus qu'en France ;

4° Les services publics, cinq ou six fois plus qu'en France ;

5° Les rentiers et retraités doivent être beaucoup moins nombreux en Allemagne qu'en France.

Compte tenu des différences entre les deux masses de populations envisagées (du simple au double au moins), la population active y est donc proportionnellement beaucoup plus importante qu'en France et le potentiel de production, à ne considérer que la main-d'œuvre, n'y est donc du même ordre (en proportion seulement pour un nombre double) que dans l'agriculture ; il est beaucoup plus important en nombre comme en proportion dans l'industrie, ce qui ne saurait nous surprendre, tout en fixant exactement les idées sur l'importance de la différence résultant des chiffres des ouvriers et qui s'ajoutent à celle des moyens de production et des matières premières.

L'avenir que l'Allemagne voudra se réserver semble donc devoir être surtout industriel et par conséquent le nôtre, pour beaucoup d'autres raisons encore, plutôt agricole. Le gouvernement l'a compris.

Questions démographiques

I. — LA POPULATION

1. — Dans le Monde.

Le monde comptant près de 2 Milliards 2 d'habitants, la Chine en groupe 1/5e, les Indes environ 1/6e, les Etats-Unis 128 Millions, l'U. R. S. S. d'Europe 121, le Japon 100. En 1936, l'Allemagne avait 67 Millions d'habitants, la Grande-Bretagne 47, mais 500 avec ses colonies, l'Italie 43, la France 42 et 107 avec ses colonies, les Pays-Bas 68,9 avec les leurs.

Depuis lors, l'Allemagne a absorbé l'Autriche (6 millions 8), la Tchécoslovaquie (15 millions 2), la Pologne (34 millions 2) en partie, avant d'entrer dans le Danemark (3 millions 7), le Luxembourg (296.000 h.), la Hollande (8 millions 1/2), la Belgique (8 millions 33), la Norwège (2 millions 9).

Sans préjuger de l'avenir, elle domine donc présentement, hors des frontières de notre pays, un groupe de plus de 130 millions d'individus, soit le double environ de sa population de 1936, trois fois la population anglaise, plus que l'U. R. S. S. d'Europe et que les Etats-Unis.

Remarquons, en passant, que le Japon avec ses dépendances, accroît sa population d'un million d'êtres environ par an.

2. — En Europe : 530 millions d'habitants en 1938, soit 46,4 habitants par km².

Sa population avec l'U. R. S. S. est passée de 199 millions d'habitants en 1810, à 251 en 1840, 308 en 1870, 393 en 1900, 496 en 1930 et d'après les statisticiens sera de 596 millions en 1960, soit des augmentations successives de 26 à 20 % par période de 30 ans.

Sans l'U. R. S. S., la progression est de 166 millions, à 246, 305, 373, 425, pour les mêmes périodes, soit des augmentations de 24 à 13,9 % et donc pour l'avenir une infériorité par rapport à la croissance des peuples russes.

Dans les deux catégories, la progresion sera respectivement de 100 et de 50 millions d'individus entre 1930 et 1960 sur lesquels dans le premier cas, 75 millions pour les pays Slaves

orientaux et un peu moins de 15 millions pour le groupe latin, tandis que l'Europe centrale ne croîtra que faiblement, la population des régions septentrionales et occidentales demeurant à peu près complètement stationnaire.

Le démographe allemand Reithinger déduit de ses études, abstraction faite des guerres, que « biologiquement parlant », les peuples septentrionaux et occidentaux se trouvent dans un état de vieillissement déjà avancé, cependant que les peuples méridionaux et orientaux après une stagnation séculaire, montrent tous les signes du « rajeunissement biologique ». L'excédent de naissances et l'accroissement annuel de la population sont dans la zone *agraire* d'Europe orientale et dans la zone méditerranéenne *deux fois aussi élevés* en moyenne que dans la région continentale d'Europe centrale et la zone maritime septentrionale ; ils atteignent *plus du triple* des chiffres de l'Europe occidentale ».

Les chiffres qu'il donne prouvent dans quels pays la pression démographique est importante, puisque dans ces divers pays la population est passée respectivement entre 1900 et 1930 par exemple de 24 à 30 millions d'habitants en Espagne, de 34 à 41,6 en Italie, de 23 à 30, 9 en Pologne, de 26,6 à 37,8 dans le Sud-Est Européen et que les calculs aboutissent à des progressions plus importantes encore pour la période 1930-1960.

En somme, tous les pays situés à l'Est, au Sud-Est ou au Sud de l'Europe devraient normalement « subir des accroissements gigantesques », de 1930 à 1960 et pour une progression de 0,3 % dans la zone continentale occidentale, de 5,8 dans la zone maritime septentrionale et de 7,6 % dans l'Europe Centrale, les progressions normales seraient de 19,8 % pour la zone méditerranéenne, 34,7 % pour les pays agraires orientaux, 39 % pour l'U.R.S.S.

Reithinger estime que les « tensions biologiques » entre la région agraire orientale et méridionale, la région centrale en moyenne partie industrialisée et les régions Ouest et Nord s'accroîtront rapidement ; que dans le sens Ouest-Est et Nord-Sud les disponibilités de l'économie en capitaux et le standard de vie moyen de la population baissent en général nettement ; et que, dans cette même mesure où la richesse en biens matériels diminue, on constate l'augmentation de la réserve de travail humain et de l'énergie biologique.

Tout se passe donc comme si l'Allemagne avait voulu gagner de vitesse les pays de surpression démographique (Pologne, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie) tout en visant les pays de moyennes et de faibles pressions démographiques, (Autriche, Tchécoslovaquie, Hongrie), ceux à dépression démographique (Suisse, Belgique, France) et avec la Russie, ceux à faible accroissement (Angleterre, Pays Scandinaves et Baltes). En dehors de ces catégories de pressions démographiques sont les Pays-Bas, l'Italie, la Péninsule Ibérique et la Grèce, pays à forte pression démographique.

3. — En France.

En résumé, notre population est passée de 28 millions en 1801 à 41 en 1911, 39 en 1921, 41,8 en 1931, et 41,9 en 1936, suivant une croissance lente mais continue qui n'a été que de 4,5 % de 1900 à 1930 et aurait été, d'après Reithinger, remplacée par une diminution de 9,9 % entre 1930 et 1960.

La guerre de 1914-1918 a broyé 13,2 % de notre population active et nos pertes de 2.500.000 H. n'ont été remplacées qu'en nombre et pour les 3/5 par le retour de l'Alsace-Lorraine (1.700.000 H.).

La densité de notre population est de 76 au km² (moyenne européenne 53), mais celle des pays voisins est largement supérieure ; 260 en Belgique, 246 aux Pays-Bas, 159 en Angleterre, 142 en Allemagne, 137 en Italie, 108 en Tchécoslovaquie, 101 en Suisse, 96 en Hongrie, 81 en Autriche, 87 en Pologne, 84 au Danemark.

Notre population est en décroissance *surtout par rapport à l'accroissement des autres pays européens. Depuis 1 siècle, nous avons gagné 9 millions d'habitants tandis que l'Allemagne et l'Italie ont doublé leur population et l'Angleterre presque triplé la sienne. Par rapport à la superficie du territoire* (550.986 km²), en 1936 : *l'Italie avait* 140.000 *km² de moins l'Angleterre et le Pays de Galles* 400.000 *km² de moins pour des populations de* 43 *et de* 40,8 *millions d'habitants, et l'Allemagne d'alors avec ses* 470.000 *km² portait plus de* 67 *millions d'êtres.*

Cette situation est dues aux causes suivantes :

A. — *Baisse de la mortalité,* qui est descendue de 28 0/00 en 1800 à 15 0/00 en 1934, mais dont le taux est supérieur à celui de l'Italie (13,3 0/00), de l'Allemagne (10,9), des Pays-Bas (8,4) et n'est inférieur qu'à celui de l'Espagne (15,9), du Portugal (17,6), du Japon (18,1), de la Roumanie (20,7).

En 1931, il y avait 21.852.000 personnes de plus de 30 ans dans notre pays, soit un peu plus de la moitié de la population totale, ce qui tend à nous représenter comme un peuple âgé parce que la population « d'un certain âge » y est proportionnellement plus importante que dans d'autres pays où la population jeune l'emporte sensiblement.

Des techniciens ont calculé que si le taux de mortalité était demeuré le même que par le passé, en France, cet élément joint à la diminution du taux de natalité (38 à 16 0/00) aurait contribué à faire tomber à 28 millions la population de notre pays tandis que si, parallèlement à la baisse de la mortalité (28 à 15 0/00) la natalité s'était maintenue au taux de la période 1810-1830 (30 0/00), la population aurait atteint 89 millions d'habitants en un siècle.

Il faut donc essayer de donner à toutes les catégories sociales le standing de vie matérielle, sinon moral, le plus haut pos-

sible pour empêcher que les vicissitudes que nous traversons n'accroissent la mortalité et n'enlèvent, par conséquent, à l'organisme collectif un des éléments de production dont il a grand besoin.

Cet élément n'a pas une efficacité décisive surtout à partir d'un certain âge. Et c'est ainsi l'autre pôle de l'existence qui importe le plus.

B. — *Baisse de la natalité*, qui est tombée de 38 0/00 à la veille de la Révolution, à 30 0/00 vers 1800, 28 0/00 en 1872, 18 0/00 1928, 16 0/00 *en* 1935, soit une chute de plus de moitié en 140 ans.

Or, en 1934, le taux de la natalité était de 32,4 0/00 en Roumanie, 31,5 0/00 au Japon, 29,4 0/00 au Portugal, 24,9 0/00 en Pologne, 23,5 0/00 en Italie, 18,8 0/00 en Allemagne.

Les naissances qui dépassaient *1 million* d'êtres en France avant 1870 pour 38 millions d'habitants n'étaient plus que de 746.000 en 1913 et pour plus de 41.600.000 habitants, que de 750.000 en 1930, 652.000 en 1936 et *612.000* en 1938 *contre 2 millions en moyenne par an, de 1900 à 1914 en Allemagne,* (1.800.000 à 1 million de 1921 à 1934) et 1 million environ par an en Italie.

L'âge de la mère était de 25 à 29 ans pour 200.000 enfants, de 20 à 24 ans pour 181.000, de 30 à 34 ans pour 135.000, de 35 à 39 ans pour 74.000, de 15 à 19 ans pour 31.295, de 40 à 44 ans pour 24.272 — ce qui prouve une fois de plus que les catégories les plus prolifiques sont celles comprises entre 20 et 35 ans pour la femme.

Sur 42.245 enfants de moins de 1 an décédés en 1936, 38.218 étaient légitimes et 4.027 illégitimes. En 1939, pendant le premier semestre, il y a eu 312.000 naissances vivantes, 21.000 décès de moins de un an et 350.000 autres décès ; soit *37.000 décès de plus que les naissances, tandis qu'en Allemagne l'excédent des naissances sur les décès a été de 427.000 pour les 9 premiers mois de 1939* (Revue de l'Alliance Nationale contre la dépopulation, Mars, Avril 1940). En 1939, les naissances ont légèrement cru en France, mais sans pour cela modifier sensiblement la déficience des naissances par rapport aux décès.

En 1931, notre pays comptait *18 millions de célibataires* de tous âges et des deux sexes (200.000 hommes de plus que les célibataires femmes), *près de 19 millions de personnes mariées* (pour les deux sexes) *3.658.000 personnes en état de veuvage* (2.685.000 femmes) *278.600 divorcés,* sans compter les étrangers appartenant à chacune de ces catégories et qui représentaient en plus environ 1/15 des couples mariés.

Une thèse très intéressante de M. Legasse (Paris 1939) sur l'avenir démographique de la France donne les renseignements complémentaires suivants : En France, il y a environ 1.070 femmes pour 1.000 hommes (bien qu'à la naissance il y ait plus de garçons que de filles) ; *sur 1.000 personnes,* il y en a 304 de moins de 20 ans, *556 de 20 à 60 ans,* 140 de plus de 60 ans;

sur 1.000 familles dénombrées, *en 1926, 161 n'avaient pas d'enfant, 314* en avaient un seul, 240 deux, 285 trois au moins, *d'après d'autres sondages plus récents, dans le plus grand nombre de familles, il n'y a pas d'enfant et dans celles qui n'ont* pas d'enfant, la femme travaille le plus souvent ; le taux de la natalité est plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines (Seine 124 pour 10.000 ; Bouches-du-Rhône 110 ; Manche 208, Morbihan 195) ; l'exode rural réduit la natalité (dans l'Yonne, la Haute-Vienne, la Corse, par exemple).

Le même auteur permet d'étudier plus rapidement que tant d'autres la question de la dénatalité, de ses causes et de ses remèdes. Il rapporte que le *relèvement de la natalité en Allemagne* depuis 1933 serait dû d'après le Docteur Burodorfer :

1° A la diminution des avortements, *imputable à un changement complet de mentalité ;*

2° A une augmentation de mariages (*prêts aux mariages*) ;

3° Aux allocations familiales dont le *taux a été augmenté* ainsi que le *cercle des bénéficiaires ;*

4° Aux avantages fiscaux et aux faveurs administratives accordés aux familles nombreuses ;

5° A la politique de colonisation et de l'hygiène de la race : *colonisation agraire, politique du logement dans les grandes villes, colonisation aux abords des grandes villes,* etc.

Nous pouvons faire notre profit de la plupart de ces mesures.

Il rappelle que le démographe norvégien *Wirth Knudsen* a trouvé *24 causes différentes* de la dénatalité française telles qu'invoquées par les auteurs :

1° L'armée permanente (Léon Le Fort, *Revue des Deux Mondes,* 15-5-1867).
2° Le partage forcé des héritages et le morcellement de la propriété (Bertillon et Jung, *Famille, population,* Paris 1804).
3° L'insuffisance des denrées alimentaires et le loyer élevé (Mme C. Royer, *Bulletin de la Société d'anthropologie,* 1883).
4° L'accroissement de la population des villes (Dumont, Bertillon, etc.).
5° Le féminisme (Leroy-Beaulieu).
6° L'individualisme et la capillarité sociale (ou arrivisme) (Dumont, Population, 1890).
7° La scission religieuse et morale de la famille due au confesseur (Id.).
8° L'interdiction de la recherche de la paternité (Dumont, *Journal de l'Académie de Médecine,* 1891 (supprimée).
9° La disparition du sentiment religieux (Laporte, Beauregard, *Bulletin Société anthropol.* 1891).
10° La pénétration de la morale chrétienne (Fauvelle-Dumont).
11° L'épuisement des nerfs (Jacoby. *La sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme*).
12° La suralimentation par les viandes (Delaunay-Dumont).

13° La destruction du foyer dans la vie urbaine moderne (Siegfried).
14° L'arthrite héréditaire résultant de la suralimentation (Maurel).
15° La consommation excessive du tabac.
16° Le croisement progressif des races (Laponge).
17° Le protectionnisme (Thierry Meg).
18° Les impôts élevés et les charges militaires pesantes (Pommard).
19° L'alcoolisme et la syphilis (Candelier).
20° La centralisation (Jung).
21° La chasse aux fonctions.
22° L'augmentation du luxe.
23° La décadence des mœurs.
24° La généralisation de l'instruction.

Il faut convenir que la plupart de ces causes ont conservé leur valeur tandis que d'autres étaient devenues caduques avant août 1940. Peu importe le degré d'importance relative qu'elles ont entre elles. Le mal est là. Il faut y parer d'urgence.

Legasse mentionne « pour mémaire, les Causes physiologiques de la dénatalité ».

Verhulst croit qu'une population isolée ne peut augmenter que jusqu'à un certain chiffre qui ne sera pas dépassé.

Spencer, comme Godwin, prétend que l'instinct sexuel diminue et tel est aussi l'avis de Gini, Turgeon, Vico.

Doubleday croit que l'homme se nourrit trop bien, d'où diminution de sa capacité génératrice.

R. Pearl pense que la fécondité serait proportionnelle à l'espace laissé encore libre et que les peuples se développeraient naturellement en fonction de cet espace.

Lapouge impute aux croisements de race le déclin de la fécondité française (V. Recherches anthropologiques sur le problème de la repopulation).

Les déficiences anatomiques seraient renforcées par les anomalies psychologiques.

Wirth Knudsen a approuvé Lapouge.

Legasse remarque que les causes psychologiques paraissent plus importantes et contredit Lapouge et Knudsen.

Voyons donc, les *Causes psychologiques* qu'il retient :

Legasse croit que la natalité a pu présenter au XIX^e^ siècle certaines corrélations avec la production agricole, mais au XX^e^ siècle il estime que le facteur subsistance paraît ne plus exercer d'influence.

Il cite, en effet, des chutes de natalité en 1832, 1837, 1847 qui correspondraient à des récoltes déficitaires de froment les années immédiatement antérieures ; mais des cas contraires ont existé. De même, la production industrielle ne paraît pas avoir sous sa dépendance les variations de la natalité.

Plus importantes et logiques lui semblent comme causes de dénatalité, *l'affaiblissement des notions de famille, de patrie,*

de dévouement collectif, de sentiment religieux, le développement de l'aisance, le progrès de l'individualisme, la multiplication des besoins, l'accession impatiente aux degrés de l'échelle sociale.

Il note aussi que la natalité est plus forte dans les départements où la moyenne des valeurs successorales est la *moins* élevée (travaux de Tallgvist). De même la natalité serait inversement proportionnelle à l'esprit d'épargne et de prévoyance (exemple pris pour les assurances incendie).

Elle serait également en rapport avec la diminution de la valeur des capitaux (Wirth-Knudsen).

Dès avant la guerre de 1914 le livre de Paul Leroy-Beaulieu, sur la « question de la Population » avait étudié les problèmes qui nous préoccupent et proposé des solutions ; la carence des pouvoirs publics nous a privés de leurs bienfaits inévitables.

Il faut relire ce travail et sa table des matières nous édifiera à elle seule :

« Un *premier* degré de bien-être, parmi des populations ru-
« des et ayant peu de besoins tend à développer la prolificité;
« un degré *ultérieur* de bien-être, d'instruction et de senti-
« ments démocratiques, la restreint. »

« Les enfants ne « paient plus », ils sont au contraire une
« lourde charge. L'orgueil démocratique est, toutefois, avec le
« goût de ses aises, la cause la plus déterminante de l'affais-
« sement de la natalité.... Espérance bien fragile d'une concep-
« tion plus noble de la vie. La civilisation amène un retard
« dans l'âge du mariage ; conséquences de ce retard. La me-
« sure de la fécondité conjugale par âges. Le mouvement fémi-
« niste : influence déprimante qu'il peut exercer sur la nata-
« lité. La « masculinisation de la femme » constitue un des
« grands périls de la civilisation contemporaine. »

« ... ce qui serait l'état des sociétés où la proportion des
« enfants serait énormément réduite et celle des hommes extrê-
« mement vieux énormément accrue (« fardeau d'êtres impro-
« ductifs»).

« ... feu le Docteur Bertillon émettait l'idée que l'Allemagne
« transforme son excédent de production sur la consommation
« courante en enfants ou en accroissement de population, et
« que la France, au contraire, transforme ce même excédent
« en épargne et en capitaux. » (p. 288).

« Inconvénients de la stagnation de la population dans un
« pays ; déchéance politique et fâcheux résultats qui s'en sui-
« vent « Une population stationnaire perd nécessairement en
« énergie, en activité et en initiative. Elle est vouée à une infil-
« tration d'étrangers, ce qui peut avoir des inconvénients di-
« vers ».

« L'affaiblissement de la puissance militaire et politique de
« la France, quoique constituant un mal qui n'est pas négli-
« geable, n'est que la moindre (?) des conséquences funestes de

« l'affaiblissement de la natalité française... Malgré certaines « preuves frappantes d'énergie individuelle chez les Français, « l'ensemble de la population tend à s'étioler. »

« L'affaiblissement du nombre des enfants par mariage : ce « nombre n'est plus guère que très légèrement supérieur à deux. « Certitude, sauf modification profonde dans la mentalité d'une « chute nouvelle de la natalité légitime. Probabilité sous la « même réserve, d'une moyenne prochaine de 15 enfants seu- « lement pour 10 mariages, soit 15 remplaçants pour 20 per- « sonnes à remplacer. La natalité illégitime ne suffit pas à « maintenir l'effectif des adultes-célibataires. Les mariages en « nouvelles noces concernant les veufs ou les divorcés sont un « appoint d'importance secondaire. La population française est « menacée de baisser de un quart par génération ou de moitié « par siècle... »

Sur les espoirs et les dangers de l'immigration, P. Leroy Beaulieu n'est pas moins instructif et inquiétant :

« Les causes d'ordre physiologique paraissent avoir peu de « part dans le déclin de la natalité... « Influence décisive du « sentiment religieux pour le maintien d'une certaine fécon- « dité... La vraie cause de la stérilité croissante dans nombre « de départements français notamment dans ceux de la Gas- « cogne et de la Bourgogne, est l'arrivisme. L'ambition familia- « le mal conçue (« arrivisme ») dans presque toutes les classes « de la population française... L'infécondité française a actuel- « lement des causes plus générales que l'insuffisance de tester: « le néo-paganisme. L'état d'âme de la femme civilisée con- « temporaine la porte parfois à la stérilité, mais plus généra- « lement au minimum de fécondité : cette mentalité doit con- « duire rapidement à la dépopulation ou à la dénationalisa- « tion. »

« *Les résultats à obtenir : le troisième enfant par ménage.* »

« Un nouveau régime d'hygiène sociale et morale doit être « instauré par les pouvoirs publics et l'opinion publique (lutte « contre l'anticléricalisme, contre l'immoralité, le malthusia- « nisme, etc.) »

Moyens juridiques et fiscaux : élargissement de la quotité disponible ; réserve aux membres des familles de trois enfants au moins des faveurs administratives, habitations populaires ; subventions ou aide aux familles nombreuses ; immunités du service militaire ; réserve absolue des fonctions publiques aux seuls membres des familles normales ; réserve des augmentations de traitement aux mêmes ; graduations des traitements suivant les charges de famille ; établissement de primes d'Etat à la naissance du troisième enfant vivant et de tout enfant au delà. Tels étaient les moyens préconisés déjà en 1913 par ce grand économiste.

Quelques remarques que l'on puisse faire sur certaines de ses idées, il n'est pas douteux que la plupart d'entre elles doivent être reprises et réalisées suivant un plan d'ensemble qui com-

plétera et coordonnera les dispositions législatives réglementaires déjà intervenues à ce jour.

Il n'est pas inutile à cet égard de citer ce qui a été réalisé dans un pays voisin — l'Italie — dont la population agraire et la nature de l'économie comportent certaines analogies avec les nôtres.

En *Italie*, a été instaurée « la bataille du berceau », c'est-à-dire la course à la plus rapide et à la plus importante natalité, ce dont nous devrions bien faire notre profit !

« La croissance de la population est considérée par le fascisme, écrit M. Agapitides, comme un des principaux fondements de la puissance politique et économique des Nations ; elle est encore une des conditions de l'élévation du niveau moral et matériel du peuple. »

Et l'auteur de rappeler les idées des chefs fascistes et de Mussolini sur ce point, identiques en cela au programme des grands Italiens du temps passé : Machiavel, Cavour, etc... : « La capacité de production d'un pays s'intensifie par la densité de la population ». « Régression de naissances, mort des peuples », titre du livre de M. Korheer préfacé par Mussolini. Splendeur et décadence de la Grèce, de Rome, de l'Espagne, etc.., selon leur développement démographique.

« La force du nombre » a permis à Mussolini de démontrer que le dynamisme démographique concerne non seulement la force quantitative, mais aussi la force qualitative du nombre. Il a également déclaré que la situation matérielle d'un pays est indépendante du déclin démographique et alerté les gouvernements sur les périls de la race jaune et de la race noire en face de l'état stationnaire de la race blanche. « Il a encore affirmé qu'une des causes de la crise économique actuelle de dénatalité est la diminution de la consommation. »

La politique fasciste, dès son début, a adopté un programme « qui se signale plutôt par *son énergie* que par l'originalité « des moyens employés, car elle comprend toutes les mesures « classiques de toute politique nataliste. Il se préoccupe de la « défense hygiénique de la race ; il lutte énergiquement con- « tre la limitation des naissances, l'exode rural et l'émigra- « tion ; il favorise les habitants de la campagne parce qu'entre « autres avantages, il voit en eux l'élément le plus sain et le « plus prolifique de la Nation ».

M. Agapitides note que des « corporatistes » pensent que le moyen le plus efficace serait l'industrialisation du pays — but qui a été poursuivi effectivement.

L'émigration italienne très forte a été réduite de 5 à 7 ou 800.000 par an entre 1901 et 1914, de 1924 à 1926 de plus de 500.000 et est tombée à moins de la moitié dans les trois années suivantes, malgré les conditions propres à ce pays. Outre les mesures particulières (tarifs spéciaux des chemins de fer pour le retour mais non pour le départ, limitation de la durée du

séjour à l'étranger...) le gouvernement fasciste a poursuivi une politique d'expansion que les autres nations, sauf l'Allemagne, ont eu le tort de ne pas prendre en considération — et a recherché *la mise en valeur du sol* pour accroître sa puissance productive (*écoles ambulantes,* facilités fiscales, industrialisation, crédit agricole, etc.) et le *développement de l'émigration interne, qui dirige la population de provinces trop pauvres dans des provinces plus riches, en assistant matériellement et moralement les travailleurs temporaires pendant leur voyage, leur installation et leur travail et même en installant définitivement ceux qui présentent des possibilités et des garanties d'adaptation dans le nouveau territoire* — ce qui combat en partie le chômage.

Nous voilà en possession d'un arsenal complet de documents, de causes identifiées, de caractéristiques chiffrées, de notations auxquelles on peut ajouter par exemple qu'en 1939 la France comptait 11 millions d'hommes de 19 à 59 ans, l'Italie 9 millions et l'Allemagne 23 millions.

Viennent les remèdes : M. Legasse étudie les mesures d'ordre pécuniaire, les remèdes d'ordre moral et le problème de l'immigration (qui n'est plus opportun).

Il n'est pas douteux que les allocations familiales, l'assistance à la famille, les primes à la natalité, les prêts au mariage, comme la réduction des charges des familles nombreuses et les aménagements fiscaux, constituent autant de mesures qu'il faut utiliser pour remédier au mal terrible dont nous souffrons.

De même, la réforme du Code Civil : la lutte contre l'avortement et l'infanticide, contre l'alcoolisme, le tabagisme et les intoxications par les substances vénéneuses, le retour à la terre, le prêt à l'établissement des jeunes ménages, le contrat de salaire différé, toutes questions examinées par M. Legasse ont une importance qu'on ne doit pas méconnaître.

Mais au-dessus de toutes ces mesures, dont l'intensité aura seulement l'efficacité nécessaire, plane le *problème moral,* comme d'ailleurs au-dessus de toutes les questions vitales pour notre pays, qu'elles tiennent à la production des individus, des richesses matérielles ou des biens spirituels.

Il faut d'abord que les membres de la nation française *veuillent* réellement prendre eux-mêmes, pour eux-mêmes, les mesures indispensables et de bon sens. C'est la transformation mentale que peut procurer le sens national ou même, abstraitement, une mystique qui pourrait être aussi forte laïquement que religieusement. Il suffit pour cela que chacun se rende compte de l'abime dans lequel nous sommes tombés et d'où il faut sortir. Une forte compréhension est nécessaire à cet égard. Pour les jeunes, l'éducation et l'instruction faciliteront cette accession au domaine des réalités vues et admises.

Comme il n'est pas suffisant de compter sur le temps, l'évolution des esprits, le sens du devoir civique, la beauté et la force du sentiment national, on devra d'ores et déjà prendre

au maximum les *mesures de faveur* et de *coercition* cataloguées par les auteurs que nous avons cités.

Il faut donc mettre immédiatement au point et rendre tangibles, d'une part, les avantages pécuniaires destinés à encourager la natalité, d'autre part, les mesures de contrainte fiscale et de coercition sociale qui lutteront contre le célibat et les autres causes positives de dénatalité.

Quant au retour à la terre, nous l'examinons par ailleurs plus spécialement.

Sur le nombre des mariages et l'importance excessive du célibat

Les mariages sont au nombre d'environ 275.000 pour chacune des dernières années. Ce chiffre était déjà atteint et même dépassé, en 1813, pour moins de *30 millions* d'habitants, et depuis un siècle, à de multiples reprises, pour une population variant entre *32 et 35 millions* d'habitants au lieu de *41*.

Mais en 1921, il y avait eu *456.000* mariages, en 1920, *623.000* et de 1905 à 1913 leur chiffre annuel a toujours été supérieur à 300.000 et même parfois à 310.000 (1907-1908-1912).

Au recensement de 1931 il y avait eu un peu moins de 6 millions de garçons et presqu'autant de filles, de 1 à 19 ans, soit en moyenne des groupes annuels de 300.000 couples possibles.

Sur les 18 millions de *célibataires* de tous âges qui existaient en 1931, les célibataires du sexe masculin de *18 à 59 ans* étaient près de 3.500.000 et les femmes presqu'aussi nombreuses, il y avait en outre près de un million de personnes des deux sexes en état de veuvage ou de divorce. Comme les *couples* de même âge *mariés* étaient au nombre de *7 millions 800.000,* les *non mariés* représentaient donc *50 %* du nombre des couples mariés ;

Cette situation était cependant une amélioration sur les chiffres des recensements antérieurs, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le nombre des célibataires des deux sexes ayant décru graduellement depuis un siècle surtout pour les femmes (3.907.000 hommes, 4.076.000 femmes en 1851). Mais il n'en subsiste pas moins que *33 % de la population masculine de 18 à 59 ans et 38 % de la population féminine* de 18 à 58 ans étaient hors des cadres matrimoniaux, échappaient par là-même aux charges normales de la famille et privaient le pays d'une natalité supplémentaire, qui, même sur la base de la moyenne faible de 16 % aurait pu représenter, « la moitié » des enfants légitimes (environ 600.000) soit 300.000 naissances *de plus* par an et pour les individus d'âge normal (18 à 40 ans) environ le tiers soit 200.000 *naissances de plus.*

Les mesures susceptibles d'accroître la proportion des mariages en combattant le célibat sont donc susceptibles de faire

gagner à la nation une partie importante de ce dernier chiffre annuel.

Le même recensement de 1931 établissait l'existence de 737 à 680.000 enfants des deux sexes âgés de 1 an à 9 ans, de 2.328.000 âgés de 10 à 14 ans, de 3.051.000 de 15 à 19 ans, de 3.078.000 hommes de 20 à 24 ans, de près de 3.500.000 de 25 à 29 ans — catégories qui sont susceptibles de proliférer à l'heure actuelle. Mais remarquons que sur 279.902 mariages célébrés en 1936, 101.200 concernaient des époux de 25 à 29 ans, 99.124 de 20 à 24 ans, 37.000 de 30 à 34 ans, 2.700 de moins de 20 ans.

Il y a donc lieu de provoquer l'accroissement du nombre de mariages et de mariages « *jeunes* » en frappant d'impôts spéciaux très lourds les célibataires de plus d'un certain âge ou en leur faisant payer, à une Caisse destinée à encourager ou soutenir les familles nombreuses, un tribut équivalent à la charge d'un ou de plusieurs enfants selon les catégories déjà atteintes par les intéressés, ou en privant les fonctionnaires célibataires des avantages de l'avancement normal.

Il y aurait lieu évidemment, sauf les cas de stérilité naturelle ou spéciale dûment certifiée, de doser les avantages attribués aux familles selon le nombre des enfants comme l'importance de l'impôt ou du tribut infligé aux célibataires tardifs ou irréductibles.

De même que le chef de famille obtiendra des avantages croissants avec le nombre des enfants, de même le célibataire devra supporter une charge de plus en plus lourde selon l'âge qu'il atteindra en se confinant dans son égoïsme antinational.

A 25 ans, il paiera ce qui est nécessaire à la vie d'un enfant, à 30 ans, ce que réclameraient par an 2 enfants, à 35 ans, ce qui conviendrait à 3 enfants. Même à ce taux progressif il éviterait les charges de la femme destinée à demeurer au foyer et n'aurait pas à se plaindre.

Une règlementation spéciale devrait être édictée pour les célibataires du sexe féminin, car il est possible que nombre d'entre elles demeurent dans cet état malgré elles. Les mesures hardies de Hitler, un compromis avec l'Eglise, un statut spécial des enfants naturels permettraient peut-être de tourner cette difficulté. Mais combien de petits bourgeois mal pensants seront effrayés par ces perspectives et invoqueront de grands principes à l'encontre d'un intérêt national dont les exigences iraient cependant bien au delà des mesures envisagées.

La « bataille du berceau » doit donc être engagée hautement, comme la « bataille de la production » et la « bataille de la juste et complète répartition de tous les biens nécessaires à l'existence de tous ».

Pour celles-ci il faut non seulement la main-d'œuvre existante et son utilisation la plus rationnelle, mais encore dans les années 1960 et suivantes, le maximum de bons et beaux travailleurs. Jusque-là il est donc indispensable de ne pas laisser

ni inactifs ni insuffisamment adaptés, ou improductifs tous ceux qui peuvent et doivent travailler.

Le devoir social nouveau est en effet dominé par la « guerre aux oisifs, aux paresseux ou aux lambineurs » qui a déjà fait ses preuves aussi bien en Italie qu'en Allemagne et en Russie. C'est pourquoi il nous faut examiner le classement de la population selon ses aptitudes actuelles.

II. — LES PROFESSIONS

Répartition de la population active en catégories professionnelles.

En 1931, comme en 1921, il y avait *plus de 21 millions 1/2* de travailleurs de l'un et l'autre sexe, mais entre les deux recensements il y avait cependant eu une diminution de 110.000 unités. Or, il n'y avait plus que *7.900.000* femmes au lieu de 8.600.000, soit 700.000 en moins, et, par conséquent, une augmentation de la proportion masculine sur l'ensemble de la population active.

Sur ces 21 millions 1/2 de travailleurs, un peu plus de 1/3 s'occupaient d'agriculture, d'élevage, d'industrie forestière, 1/3 d'industrie 12 % de commerce, 5 % de transports et autant étaient dans les services Publics, 3 % dans les professions libérales.

Mais l'*agriculture* (*) avait néanmoins perdu, *en 10 ans, 1.320.000* travailleurs (7.631.000 au lieu de 8.951.000), l'industrie en avait gagné 657.000 (*6.837.000* au lieu de 6.180.000); le commerce 164.000 (2.695.000 au lieu de 2.531.000) ; les professions libérales 67.000 (657 au lieu de 590.000) ; l'armée et la flotte 35.000 (410 au lieu de 375.000) ; les mines et carrières comptaient des effectifs accrus de 123.000 unités (440 au lieu de 317.000) ; les services Publics de 170.000 (903.000 personnes au lieu de 733) ; il y avait 106.000 domestiques de plus qu'en 1921 (893 au lieu de 787), la pêche n'employait toujours que 72.000 personnes.

Ainsi ce que la terre avait perdu en main-d'œuvre, on le retrouvait pour 50 % dans l'industrie, pour le surplus dans les 4 autres catégories en augmentation (administrations, commerce, usines et carrières, domestiques) qui avaient dû également absorber partie des 115.000 unités au moins dans les transports et la manutention.

(*) La population agraire est tombée de 26.755.000 sur 35.410.000 habitants, soit 75,06 0/0 en 1846, à 20.413.500 sur 41.839.000 en 1931 ou 48 0/0, soit en moins 6.432.000 unités. Les ouvriers agricoles ont décru de 957.000 soit de 31 0/0 de 1892 à 1929 (A. Lacroix: *Revue des Deux Mondes,* 1-2-40).

Il aurait été plus intéressant encore de connaître la répartition professionnelle à la veille de la guerre, mais la statistique ne nous en donne point les éléments.

Nous savons cependant que l'exode rural a continué, que les surfaces cultivées ont diminué, que le nombre des employés dans les services Publics a augmenté considérablement, que le chômage a sévi dans l'industrie (v. P. 13).

* Les établissements classés d'après le chiffre des employés ou ouvriers étaient, en 1931, de 3.500.000, sur lesquels 1.767.000 n'avaient aucun salarié et 1.785.000 de 1 à 5 employés ou ouvriers.

Il y avait donc au total 3.352.000 entreprises artisanales au sens habituel du mot.

Les 200.000 entreprises comportant plus de 5 ouvriers se décomposaient en 98.340 ayant de 6 à 10 salariés, 49.185 de 11 à 20 salariés, 31.767 en ayant de 21 à 50, 10.424 qui en possédaient de 51 à 100, 5.217 comportaient de 101 à 200 salariés, 2.865 entreprises comptaient de 200 à 500 salariés et, au-dessus de ce chiffre, le nombre des établissements était peu important, puisqu'il n'y en avait que 800 ayant de 500 à 1.000 salariés, 300 de 1.000 à 2.000 salariés, 111 en possédant de 2.000 à 5.000 et 44 seulement ayant chacune plus de 5.000 salariés.

La déduction à tirer de cette situation qui concernait un ensemble de plus de 9.600.000 personnes, est bien la caractéristique essentielle de la petite exploitation dans l'ensemble de notre pays.

Il en résulte qu'aussi bien au point de vue des questions économiques, qu'en ce qui concerne le règlement des questions sociales, il conviendra de distinguer toujours entre la base fondamentale propre à la France et celle qui pourrait être à l'inverse dans certains autres pays à forte concentration industrielle ou même à forte concentration agricole entre les mains de quelques exploitants seulement.*

Mais il n'est pas inutile de remarquer que, malgré certaines différences dans les chiffres, un autre pays, *l'Italie,* présente à peu près les mêmes caractéristiques que le nôtre au point de vue de la répartition en catégories professionnelles.

En 1931, en effet, le Duce marquant la diversité de ces catégories donnait les chiffres suivants :

Agriculture : 7.900.000 travailleurs dont 2.943.000 propriétaires, 858.000 fermiers, 1.631.000 colons et 2.475.000 salariés et journaliers.

Industrie : 523.000. Commerçants, 841.000. Artisans (patrons et indépendants), 724.000. Ouvriers salariés, 4.283.000. Personnel du service, 849.000. Force armée, 541.000. Professions libérales et arts, 553.000. Employés publics et privés, 905.000. Soit au total 17 millions de personnes.

La classe aisée était de 201.000, les étudiants *1.945.000,* les femmes occupées à leur ménage 11.244.000. Nous avons vu par

ailleurs les mesures prises par le fascisme aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie et les autres catégories professionnelles.

Le système corporatif et les nécessités présentes amèneront nécessairement de grandes modifications dans la densité de chaque catégorie professionnelle.

L'élimination devra se faire, d'abord pour les étrangers, ensuite pour ceux qui ne sont pas exactement aptes aux diverses spécialités, pour ceux qui sont en surnombre et peuvent entrer dans une autre catégorie professionnelle moins encombrée, pour ceux qui, dans l'avenir, devront être dirigés de préférence sur certaines spécialités indispensables au relèvement du pays, pour les femmes dont le retour au foyer est une condition indispensable au relèvement de la natalité, à la restauration de la cellule familiale, à la réduction du chômage.

Celui-ci, que nous allons examiner va évidemment comprendre, pendant un temps qu'il faut limiter au minimum, des millions d'hommes et de femmes, puisque toutes les catégories professionnelles sont atteintes présentement.

La remise en marche graduelle des usines, des commerces, des exploitations agricoles, de l'artisanat, absorbera une main-d'œuvre impossible à déterminer.

Mais il est évident que sur les chiffres plus haut donnés pour chaque profession, une grande proportion s'appliquera malheureusement aux sans-travail et aux travailleurs partiels. Il y a là une situation dont la gravité matérielle, morale et politique ne peut échapper à personne.

III. — LE CHOMAGE

1. — En France.

Pendant que l'agriculture avait vu décroître sa main-d'œuvre, diminuer les surfaces cultivées et augmenter l'importance des landes et terres incultes, les effectifs de l'industrie, du commerce, des transports, des services publics croissaient et néanmoins le chômage sévissait en France.

De 293.000 en février 1932, le nombre des chômeurs est passé à 487.000 en février 1936, il était encore de 410.000 en février 1938, de 302.000 en août 1939 et en pleine guerre, de 380.000 en novembre 1939, et de 223.000 en mars 1940.

Personne ne croira qu'il s'agissait même dans ce dernier cas d'hommes doués d'une vigueur insuffisante ou d'un âge trop avancé comme on l'a prétendu. Il y avait en pleine crise de décroissance de la production avant la guerre, et *à fortiori* pendant celle-ci, des chômeurs professionnels encouragés et soutenus par les cadres électoraux de ce pays.

Nous connaissons les résultats de cette inertie coupable, des complicités dont elle a bénéficié. Mais il se peut que, pour de toutes autres causes, le chômage redevienne important. Il ne faut pas oublier qu'il constituera une plaie et un facteur politiques dont les pays étrangers ont fait l'expérience.

2. — En Angleterre.

Il y avait 2.500.000 chômeurs au 1er août 1925 et la « dole » représentait depuis trois années une dépense de 60 milliards de francs.

En novembre 1929, le chômage avait diminué de moitié, mais en août 1930, il grimpa de nouveau à 2.800.000, en septembre 1931 à plus de 2.900.000 individus, pour redescendre à 2.300.000 fin 1934, dont près de 2 millions de chômeurs complets.

On se souvient de la marche lamentable des troupeaux de chômeurs dans l'Ile égoïste et dure, les détenteurs de biens considérables ne trouvant que le moyen de la charité chrétienne pour apaiser de tels malheurs, sans penser évidemment que quelques années plus tard ce pays, comme le nôtre, paierait cher son insuffisante préparation à des réalités plus dures encore. Combien ils auraient été utiles ces millions de sans-travail, quand on pense à tout ce qu'ils auraient pu faire déjà à cette époque « hégémonique » !

3. — En Allemagne.

Le chômage englobait 2 millions d'êtres en 1926, 2.329.000 le 15 octobre 1927, 1.272.000 en août 1929, 2.836.000 en juin 1930, 3 millions en septembre 1930 et 7.900.000 chômeurs partiels, 5.400.000 le 13-7-1930.

En 1933, sur 65 millions d'habitants allemands, il y en avait 100.000 riches, 4 millions appartenant aux classes moyennes, 60 millions prolétaires. Hitler devint chancelier. De 6 millions en janvier 1933, les chômeurs diminuèrent graduellement : 4 millions en décembre 1933, 1.700.000 en août 1935, 2.500.000 fin 1935, 1.035.000 en septembre 1936, 1,500.000 en décembre 1936, 1 million en décembre 1937, 338.000 en mai 1938 surtout après l'incorporation des chômeurs dans les formations nationales-socialistes ou dans les formations du travail.

En 1938, il y avait 20 millions de personnes au travail (jusqu'à 12 heures par jour) au lieu de 11 millions 1/2 en 1933. Il avait donc fallu 12 années et le passage de l'Ancienne à la Nouvelle Allemagne pour résoudre le problème du chômage et pour que le Reich devint la première puissance économique du Continent Européen. Nous avons cité (p. 21) une statistique récente qui évalue à 66 millions d'êtres le nombre de travailleurs, en Allemagne, en sorte que le chiffre ci-dessus ne devait, en 1938, correspondre qu'à une catégorie de ceux-ci.

4. — En Italie.

Il y avait 970.000 chômeurs fin novembre 1934 et, un mois plus tard, ils étaient 133.000 de moins, pour se résorber ensuite rapidement.

L'agriculture groupait, avant 1914, une plus grande proportion encore qu'en France de travailleurs (50 % au lieu de 40 %) pour une superficie cultivée inférieure et une industrie moins fortement pourvue en main-d'œuvre.

Le régime fasciste ne pouvait donc, en principe, trouver un débouché aux sans-travail dans les régions agricoles déjà surpeuplées et d'où partaient tant d'émigrants. Nous avons plus de facilités à cet égard, comme nous le verrons plus loin.

Mais il est intéressant de noter sous quelles formes il a su utiliser cette main-d'œuvre disponible parce que les mêmes débouchés se retrouvent en France pour lutter contre cette éventualité dégradante d'une grande masse d'hommes privés, tout à coup et pour un temps assez long, de tout labeur digne pour l'individu et productif pour la collectivité.

Le gouvernement fasciste a ainsi entrepris des travaux concernant :

1° L'utilisation de la houille blanche ;
2° La distribution de l'énergie électrique ;
3° L'installation thermo-électrique ;
4° Les travaux hydrauliques ;
5° Les aménagements montagneux, les bonifications hydrauliques et les irrigations et recherches d'eau dans le Midi;
6° La navigation intérieure ;
7° Les aqueducs de toute espèce ;
8° Les travaux d'hygiène et d'édilité scolaire ;
9° Les travaux maritimes ;
10° Les habitations à bon marché et les habitations ouvrières;
11° Les travaux afférents aux tremblements de terre. — Traduisons en France, travaux de réparation des dommages de guerre ;
12° La voierie ordinaire ;
13° Les autostrades ;
14° Les nouvelles constructions ferroviaires.

On peut voir par ce programme qu'il rentre en grande partie dans celui qu'il faut préconiser et entreprendre d'urgence pour lutter contre le manque de charbon, d'essence, de moyens ordinaires de chauffage et de production, de l'énergie ; contre l'insuffisance de voies de communications, contre l'insuffisance d'eau, d'hygiène ; contre la raréfaction de moyens de transports par eau ; contre l'insuffisance des habitations individuelles, etc...

Notons à ce sujet qu'il y a tout de même en France *9.104.000*

maisons pour 42 millions d'habitants, qu'elles abritent *13.150.000 ménages*, représentent 165 maisons par 10 km², 460 habitants par 100 maisons, 319 habitants par 100 ménages et 144 ménages par 100 maisons. De 1919 a 1929, M. A. Lacroix (*Revue des Deux-Mondes* 1-2-40) note l'abandon de 7.569 maisons rurales.

Ces chiffres prouvent que, malgré tout, le problème de l'habitation est moins grave chez nous que dans d'autres pays et qu'avec une meilleure utilisation des locaux existants — sans même affronter le problème de la meilleure répartition de la propriété — il serait relativement facile de donner satisfaction au rêve bien connu de tous les Français.

Dans tous les cas, ces éléments d'appréciation prouvent aussi que dans le cas où la solution par nous préconisée du transfert *temporaire* des travailleurs dans les régions où ils peuvent le mieux servir l'intérêt général, leur logement est relativement aisé. A fortiori, le problème sera-t-il aisément résolu avec des constructions nouvelles, collectives, ou individuelles selon les cas, et même s'il s'agit de résidences à durée plus longue, sinon même indéfinie.

Ajoutons qu'en Italie, l'organisation syndicale fasciste implique aussi, outre l'application du contrat collectif de travail, la règlementation du marché du travail lui-même (offre et demande) par l'intermédiaire des bureaux de placement, institués dès 1926, gratuits, de composition paritaire, soumis au contrôle direct des organes de l'État, avec obligation pour les employeurs de déclarer tout embauchage ou tout congé.

Chaque bureau peut donc déterminer exactement selon sa catégorie professionnelle le nombre et l'individualité des sans-travail, les bureaux provinciaux, interprovinciaux et nationaux en liaison naturellement avec le Ministère des Corporations. Bien entendu, les bureaux placent effectivement les chômeurs et provoquent les émigrations internes dans les conditions les plus opportunes grâce à leur coordination régionale et nationale. La préférence est donnée aux membres du parti fasciste et à ceux des syndicats officiels. Le gouvernement fasciste a aussi voulu éliminer le chômage en réduisant les heures de travail pour obliger les entreprises à prendre plus de main-d'œuvre. Il a soutenu ce moyen à Genève et l'a réalisé dans l'industrie dès novembre 1934, en réduisant pour 6 mois de 48 à 40 heures la semaine de travail, par un accord qui voulait également supprimer le travail extraordinaire et limiter le travail des femmes et des enfants. Quant aux salaires, ils devaient être proportionnés au temps réduit, mais grâce à une Caisse spéciale, les chefs de familles nombreuses recevaient des allocations spéciales. Cette Caisse était approvisionnée tant par les patrons que par les ouvriers qui, pour des raisons techniques, travaillaient plus de 40 heures.

5. — Danger que représentent les régions européennes surpeuplées.:

Dans tous les cas, souvenons-nous que dans l'Europe Orientale seulement la population s'accroît considérablement (gain annuel de plus de 500.000 en Pologne, de 150 à 200.000 en Roumanie, de 3 millions environ en Russie, de 80 à 100.000 en Tchécoslovaquie, de 60 à 70.000 en Hongrie), qu'en 1932, il y a eu près de 11 millions de chômeurs en Europe, que les fabrications de guerre et l'exécution de grands travaux publics non rentables ont momentanément résorbé cette masse de sans travail, ainsi que les mesures spéciales que nous avons citées ; qu'entre la surproduction américaine à bas prix de revient et la surproduction orientale, également à bas prix, l'Europe Centrale et Occidentale risque de voir réapparaître un chômage considérable.

6. — Solutions pratiques immédiates.

Les remèdes consistant à étendre la propriété individuelle au profit du plus grand nombre, à reconstituer la base familiale, à réduire la surpopulation urbaine, nous paraissent des moyens utiles, mais des palliatifs insuffisants, en face d'une industrialisation de plus en plus marquée à la fois dans les pays déjà industriels longtemps et dans les pays devenus mi-agricoles, mi-industriels.

Il faut de toute évidence maintenir et même accroître l'industrialisation du nôtre, non pas dans les villes, mais surtout dans les régions agricoles, pour équilibrer l'emploi de la main-d'œuvre, abaisser les prix de revient, intensifier la production, permettre au pays de n'être submergé ni par les quantités ni par les prix de l'extérieur, tout en assurant ses propres besoins.

Il faut en même temps répartir au mieux la masse de main-d'œuvre inemployée, de manière qu'elle collabore tantôt à une production, tantôt à une autre, soit dans la même région, soit dans les régions différentes, selon les besoins, en lui assurant toujours un habitat suffisant, des salaires en rapport avec le coût de la vie, et tendre à abaisser celui-ci pour prendre le niveau des prix extérieurs afin de ne pas se laisser dominer par des pressions économiques trop fortes.

Ce qui importe, en effet, ce n'est pas, en chiffres absolus, le montant de tel ou tel salaire, mais bien la somme des marchandises de tous ordres qu'il peut procurer, des besoins normaux qu'il permet de satisfaire et, par conséquent, la seule question réside dans le maintien d'un rapport déterminé entre les salaires et le coût de la vie pour l'ouvrier et sa famille.

Il est évident que le chômage provoqué par l'arrêt de beaucoup d'entreprises, de commerces et d'industries, par les difficultés que rencontreront à s'employer les démobilisés (au profit de qui des mesures de priorité d'embauchage ou de pro-

tection spéciale doivent être prises pour compléter les textes existants), pourra être amoindri par les grands travaux déjà envisagés par le gouvernement.

Des crédits plus importants, s'il le faut, doivent être accordés pour encourager la reprise générale de l'activité ; la reconstitution des ouvrages et immeubles détruits par la guerre; le jeu des entreprises productrices dans l'intérêt général ; la réadaptation à la vie rurale, l'accession à la propriété immédiate ou différée de tous ceux qui seront aptes aux travaux de la terre et à ses annexes (reconstitution du cheptel) ou à des travaux mixtes leur permettant à la fois la culture du sol et l'exercice d'un métier artisanal.

Il convient de trouver une formule juridique équitable pour répondre à un vœu profond de la mentalité française (l'accession à la propriété) et à l'intérêt de la collectivité, au développement de la production.

Il ne saurait être question de déposséder ceux qui, par leurs économies et leur travail, détiennent des parcelles de territoire, des entreprises ou exploitations individuelles, des actions importantes dans les affaires commerciales ou industrielles.

Mais en vertu du principe de la *fonction de chacun dans l'Etat au service de la collectivité*, et non pour un seul intérêt particulier, anarchique et excessif, il paraît possible de prendre des mesures qui entraîneraient l'obligation pour quiconque ne peut utiliser suffisamment toutes ses terres, faute de bras familiaux ou de main-d'œuvre locale, de se dessaisir des excédents non employés à l'égard de nouveaux colons déterminés selon leurs aptitudes, leur volonté et leur force productrices.

Ainsi l'expropriation pour cause d'utilité publique pourrait être étendue même au bénéfice des particuliers qui paieraient au propriétaire inactif ou surchargé de terrains par rapport à ses propres facultés, l'indemnité correspondant à la valeur des parcelles cédées selon les règles tracées par les pouvoirs publics et par comparaison avec la valeur des parcelles voisines.

Ces cessions pourraient être immédiates ou différées jusqu'au moment où le candidat acheteur aurait fait ses preuves, au bout de quelques années de métayage ou de fermage, de productivité, etc...

Le propriétaire ne serait point dépossédé sans indemnité équitable. Il pourrait même choisir parmi les candidats à l'exploitation initiale, il aurait même un droit de priorité en faveur de ses enfants ou de ses proches (prime à la famille nombreuse) ; il ne serait amené à vendre que ce qu'il ne pourrait lui-même exploiter suffisamment et qu'après la preuve de l'impossibilité pour lui de le faire, par l'inaction pendant un certain temps.

De même dans les entreprises commerciales industrielles, la participation à la propriété et à la direction proviendrait

d'une carence prolongée des dirigeants ou exploitants, au profit d'éléments nouveaux, plus actifs et socialement plus utiles.

Dans tous les cas, des crédits ou délais de paiement pourraient être accordés aux nouveaux venus, sur justifications sérieuses.

Nous croyons pouvoir, en outre, attirer l'attention des pouvoirs publics sur une solution complémentaire, mais peut-être plus importante que les autres. Elle aurait l'avantage de remédier aux inconvénients de la main-d'œuvre inutilisée et de l'abandon des campagnes, tout en accroissant diverses productions indispensables.

Nous avons en vue l'installation temporaire, ou permanente d'un grand nombre de sans-travail, dans les meilleures conditions possibles, dans les régions où ils pourraient soit simultanément, soit successivement, participer aux travaux de déboisement, aux travaux de construction de navires ou d'appareils en bois, même à des travaux industriels ou autres, et aux travaux agricoles.

En se reportant aux tableaux des pages 70 et 71, on trouvera le relevé des terres abandonnées (déjà cultivées ou non) dans les départements les plus touchés par ce délaissement et où, par conséquent, une main-d'œuvre nouvelle peut être utilisée avec la plus grande efficacité.

Joignons-y le tableau des départements où existent *les bois et forêts* les plus importants (pages 45 et 46).

Il suffit de rapprocher les 3 tableaux pour constater que la main-d'œuvre actuellement disponible pourrait être dirigée sur des départements qui comportent, simultanément des terres à cultiver et des bois à défricher.

Une douzaine au moins de ces départements se trouvent à proximité de la mer, de fleuves ou de canaux, en sorte que les constructions de navires en bois pour la pêche, le cabotage, les transports intérieurs y sont faciles. Ils sont également dans des régions desservies par l'énergie électrique et où par conséquent, faute de charbon, des usines ou ateliers fonctionnent déjà ou peuvent être créés. Les mêmes régions possèdent ou peuvent posséder des industries textiles ou autres dont les besoins en matériel de bois sont importants. Par conséquent, sans de grands transports de matières premières, dans ces régions, la main-d'œuvre pourrait extraire le bois et l'utiliser sur place, dans les périodes qui ne sont pas consacrées aux travaux agricoles.

Il va de soi que les spécialistes, qui pourraient être nécessaires, seraient adjoints aux travailleurs ordinaires ; que le problème de l'habitat devrait être résolu ; que les avances indispensables seraient accordées tant aux entreprises qu'aux ouvriers et à leur famille.

La demande pourrait être adressée d'abord aux travailleurs étrangers des villes, aux volontaires, aux célibataires, puis, selon des modalités à préciser, aux autres chômeurs pères de famille qui auraient l'assurance de pouvoir vivre avec leur famille dans des conditions d'hygiène et de salaires supérieu-

res à celles des villes. Ils pourraient choisir eux-mêmes les régions où ils s'installeraient.

Lorsque ces travailleurs auront repris contact avec la vie rurale et pu apprécier ces avantages, nombre d'entre eux souhaiteront sans doute y demeurer. Il appartiendra aux pouvoirs publics de les y encourager par des mesures leur permettant d'accéder rapidement à la petite propriété, à l'artisanat ou à une participation dans les entreprises nouvelles ainsi créées (voir plus loin, page 47 et suiv.).

D'autre part, dès aujourd'hui, les indications fournies ci-dessus peuvent être utilisées pour les réfugiés sans travail et dont le transport dans les régions indiquées est facile et profitable immédiatement.

Enfin, si les besoins de main-d'œuvre de ces régions étaient inégalement satisfaits par les mesures proposées, ou si les besoins saisonniers exigaient plus de main-d'œuvre dans certaines d'entre elles, à certains moments de l'année, ailleurs, à d'autres moments, des facilités de transport, des commodités spéciales, des salaires plus élevés devraient permettre de faire mouvoir d'une région à l'autre les groupes de chômeurs jugés nécessaires.

N'est-ce pas ainsi que dans le Midi, des groupes de vendangeurs viennent en septembre puis repartent vers d'autres travaux et, en fin de compte, augmentent leurs salaires tout en se rendant utiles dans les diverses régions ou entreprises différentes auxquelles ils participent ?

Ces solutions ne tendent, nous le répétons, qu'à limiter ou même supprimer le chômage, au profit, non pas de travaux improductifs destinés uniquement à absorber une main-d'œuvre vacante, mais dans l'intérêt d'une production à accroître d'urgence et précisément dans l'atmosphère rurale qui est l'objet de l'attention unanime.

A titre d'exemple, nous donnons ci-après, à l'aide des tableaux déjà visés (p. 45), le tableau des départements qui comportent à la fois, d'importantes superficies délaissées par la culture depuis 1931 ou incultes et des étendues forestières supérieures à 100.000 hectares.

Ces tableaux pourront être complétés utilement, puisque nous n'avons relevé les terres délaissées entre 1913 et 1937 que dans les départements où les superficies utilisées sont supérieures à 300.000 hectares, les landes et terres incultes dans ceux où elles dépassent 100.000 hectares et les étendues forestières dans ceux où elles sont supérieures à ce même chiffre.

Or, il est bien évident qu'il y a eu des terres abandonnées dans les autres départements et que, sans atteindre la limite envisagée de 100.000 hectares pour les deux autres éléments de pointage retenus par nous, certains départements offrent par le jeu comparé des 3 ordres de renseignements, des champs de travail agraire, de défrichage, de déboisage et d'entreprises connexes, également intéressantes.

Départements offrant des terres incultes et des bois et forêts permettant des travaux simultanés de défrichage, culture, de déboisement et travaux du bois

Zone non occupée ou partiellement occupée

	TERRES INCULTES (en Ha)	BOIS ET FORÊTS (en Ha)		TERRES INCULTES (en Ha)	BOIS ET FORÊTS (en Ha)
Allier (occupé en partie)	28.500	81.000	Gers	66.000	48.000
Basses-Alpes	267.000	198.000	Gironde (occupé en partie)	65.000	461.000
Hautes-Alpes	144.000	168.000	Hérault	119.000	100.000
Alpes Maritimes	75.000	107.000	Isère	148.000	191.000
Ardèche	147.000	111.000	Landes (occupé en partie)	32.000	626.000
Ariège	62.000	119.000	Lot	116.000	93.000
Aude	200.000	83.000	Puy-de-Dôme	116.000	103.000
Aveyron	237.000	83.000	Basses-Pyr. (occupé en partie)	130.000	148.000
Charente (occupé en partie	42.000	95.000	Hautes-Pyrénées	117.000	84.000
Cher (occupé en partie)	100.000	133.000	Pyrénées-Orientales	174.000	76.000
Corrèze	128.000	108.000	Savoie	51.000	132.000
Corse	349.000	175.000	Haute-Savoie	67.000	126.000
Dordogne	117.000	258.000	Var	118.000	252.000
Drôme	137.000	197.000	Vienne (occupé en partie)	56.000	91.000
Gard	106.000	150.000			
Haute-Garonne	23.000	84.000			

Nota — Ces tableaux sont basés sur la Statistique Générale de la France pour l'année 1937, mais ils ne tiennent compte d'une proportion de terres non classées exactement. Sous la rubrique «Terres incultes» rentrent les Landes, mais il pourrait en effet rentrer une partie des superficies dites «non comprises» dans les 11 catégories distinguées par l'Administration et qui représentent pour l'ensemble du territoire, plus de 4 millions d'hectares sur 55 millions d'hectares.

Zone occupée ou interdite

	TERRES INCULTES (en Ha)	BOIS ET FORÊTS (en Ha)		TERRES INCULTES (en Ha)	BOIS ET FORÊTS (en Ha)
Ain	47.000	133.000	Meurthe-et-Moselle	25.000	147.000
Aisne	26.000	112.000	Meuse	67.000	207.000
Ardennes	12.000	154.000	Morbihan	123.000	41.000
Aube	60.000	156.000	Moselle	6.000	158.000
Charente-Inférieure	31.000	82.000	Nièvre	26.000	202.000
Côte-d'Or	86.000	277.000	Nord	6.000	43.000
Côtes-du-Nord	57.000	53.000	Oise	13.000	116.000
Doubs	39.000	155.000	Bas-Rhin	3.000	158.000
Eure	13.000	119.000	Haut-Rhin	3.000	126.000
Eure-et-Loir	7.000	63.000	Haute-Saône	43.000	181.000
Finistère	39.000	31.000	Saône-et-Loire	30.000	149.000
Ille-et-Vilaine	20.000	44.000	Sarthe	7.000	93.000
Indre	30.000	91.000	Seine-Inférieure	11.000	92.000
Indre-et-Loire	30.000	95.000	Seine-et-Marne	24.000	118.000
Loir-et-Cher	57.000	148.000	Seine-et-Oise	28.000	110.000
Loiret	28.000	138.000	Deux-Sèvres	10.000	39.000
Loire-Inférieure	24.000	31.000	Somme	12.000	48.000
Maine-et-Loire	22.000	60.000	Vendée	13.000	29.000
Marne	65.000	174.000	Vosges	26.000	239.000
Haute-Marne	63.000	209.000	Yonne	89.000	172.000
Mayenne	11.000	30.000			

Il n'est pas superflu, à l'occasion du problème du chômage et de l'utilisation de la main-d'œuvre à la campagne, comme pour enrayer l'exode rural, de rappeler brièvement les bases sur lesquelles le salariat actuel pourrait donner place à de nouvelles instructions.

Un auteur très intéressant, M. Wilbois, a cité dans son livre « Joie au travail et réformes de structure », des réalisations partielles déjà existantes : coopération de production, commandite, métayage, fermage.

Examinons rapidement ces solutions pour voir si elles ne pourraient pas être utilisées, sous réserve de certaines transformations, dans la situation actuelle, en nous référant à cet auteur et à M. Fons (Manuel du droit rural).

Dans la *coopérative de production,* « les ouvriers détiennent le pouvoir et se partagent les bénéfices » : il faut donc que « les fonctions extra-techniques ne dépassent pas les capacités d'un ouvrier et que le capital soit assez réduit pour pouvoir être constitué par des disponibilités ouvrières ». (Exporteurs de gares, peintres en bâtiment, etc...) ou bien, les coopérateurs (boulangers, fileurs) louent à une société plus riche « l'outillage qu'ils ne sont pas en mesure d'acheter » (pétrin, four, broches), et ayant convenu d'un prix global pour une certaine quantité de produits (pain, fil), distribuent entre eux le montant de la vente (travail et bénéfice) ; ou bien, comme en Amérique, des cultivateurs et travailleurs s'associent, réservent une part de leurs bénéfices et ensuite achètent l'outillage nécessaire ; ils ont pu même confier la direction qu'ils ne pouvaient assumer eux-mêmes à un gérant, qui était le seul salarié de cette société de main-d'œuvre.

Wilbois fait à ce sujet allusion au métayage ou fermage industriel, mais remarquons qu'il s'agit plutôt là d'une association qui est très différente du métayage.

En effet, dans le *métayage* (l. 18 juillet 1889) ou colonat partiaire, le détenteur d'un bien rural (propriétaire ou fermier) remet celui-ci pour un certain temps (un an, d'ordinaire, sauf renouvellement) à un preneur qui s'engage à le cultiver, à condition d'en partager les produits avec lui (par moitié, sauf conventions contraires). Le preneur doit fournir la main-d'œuvre, court les aléas de l'exploitation (pertes possibles), garde une certaine indépendance vis-à-vis du bailleur, mais n'a pas la jouissance exclusive des biens à lui remis et, en cas de dissentiment, ne peut empêcher la rupture du contrat (sauf indemnité, s'il y a lieu).

Le maître garde le droit de direction générale, donne des instructions et des directives, tandis que le métayer reste maître des moyens d'exécution, mais doit résider sur le domaine et peut s'adjoindre des manuels.

Sans entrer ici dans d'autres détails, nous apercevons les différences entre cette situation et celles plus haut visées. Il y a ici un maître de bien, il apporte les terres, les bâtiments

agricoles, le bétail, le matériel (s'il n'est loué) ; en cas de perte totale du cheptel, c'est lui qui la subit (métayer, en cas de perte partielle) ; le partage des produits n'est pas nécessairement équivalent (2/3 pour le blé dans certaines régions, au maître qui bénéficie aussi des vignes, des coupes de bois, des légumes et fruits, sauf conventions contraires, etc...) et les usages locaux réglementent, plus encore que les textes, les rapports entre les parties.

Dans les coopératives de production, rien de tout cela, puisqu'il n'y a ni le maître, ni l'apporteur, ni l'étranger au travail pourvu d'un droit de copartageant et de prérogatives spéciales.

Dans le *bail à ferme*, le détenteur se fait payer un certain prix avec ou sans arrhes, pour louer, pendant une durée fixée au contrat (3-6 ou 9 ans par exemple), un bien rural que le fermier exploite seul en « bon père de famille », et sans que le bailleur ait le droit de s'immiscer dans cette exploitation. Le fermier peut céder ou sous-louer le bail, avec ou sans conditions spéciales. Il reste titulaire du bail jusqu'à son expiration contractuelle, même si le bailleur décède ou s'il y a dissentiment ; il a droit à tous les fruits ou produits périodiques, aux coupes de bois ; il peut ne pas habiter la propriété.

Si la coopérative de production peut être comparée à une autre situation juridique, elle se rapproche donc plus du fermage que du métayage, puisqu'il peut y avoir un bailleur ou locataire de terrains, de bâtiments ou de matériel, dont les droits se bornent essentiellement à recevoir un prix ou loyer, sans pouvoir commander les ouvriers ou même s'immiscer dans leur travail et la répartition de son produit. Mais alors il y a analogie plus grande encore avec le simple bailleur ordinaire.

Dans tous ces cas, les ouvriers sont supposés avoir un certain capital ou bénéficier d'une commandite. Or, il s'agit précisément de les aider à passer du stade : « absence de capital, subordination à l'employeur, salaire, absence de risques et de responsabilités », au stade « capital, liberté, profit, risques et responsabilités ».

Si la coopérative de production, la commandite d'atelier, le travail à l'entreprise, formes du salaire collectif (exécution d'une besogne déterminée moyennant une rémunération globale fixée d'avance, (comme au Creusot, à Baccarat, à Carmaux) sont des modalités libératoires du prolétariat, lui donnant plus de dignité dans son travail, le sens de la discipline et la hiérarchie dans la production en même temps que la participation aux intérêts et profits, il n'en subsiste donc pas moins que pour le plus grand nombre des ouvriers le passage d'un stade à l'autre demeurerait impossible sans des solutions nouvelles.

Beaucoup de chômeurs ou de jeunes paysans ne s'attaqueront à la terre que s'ils peuvent éviter le salariat, l'insuffisance

des ressources du métayer habituel ; avoir la certitude d'une stabilité durable dans les efforts afin d'en récolter les fruits, une certaine liberté d'action, une assurance que le partage ne leur laissera pas trop peu de résultats si la récolte est médiocre ou mauvaise.

A côté des travaux d'équipement rural (pour les gros outillages par exemple), d'irrigation, d'électrification, de distractions locales (cinéma, radio, etc.) ; de l'instruction technique à développer dans des écoles spéciales, des cours du soir et même par des équipes volantes de professeurs pratiques, se posent donc : la question d'un statut juridique intermédiaire entre le fermage et le métayage ; celle d'ouverture de crédits en faveur des travailleurs qui en seraient jugés dignes, à un taux d'intérêt très faible, avec faculté de remboursement à long terme et celle de l'accession à la petite propriété, par exemple, sur les parcelles délaissées, les terrains incultes ou en friches, etc...

A la campagne comme à la ville, il faut favoriser le mouvement qui pourrait naître, à l'aide de tels moyens, ou grâce à des associations d'intérêts, à des participations, etc., etc...

Un débouché important pour la main-d'œuvre en chômage peut également être trouvé par l'établissement, dans les régions du Centre ou du Sud, des exploitations industrielles du Nord et de l'Est affectées par l'état de guerre et ses conséquences.

L'intensification de la production des mines et carrières, des usines et ateliers textiles ou autres, peut déjà absorber une proportion appréciable de travailleurs spécialisés ou non.

Mais il conviendra aussi de créer de toutes pièces pour les raisons que l'on comprend, certaines de ces exploitations dans les régions qui ne les possédaient point.

Il faut assurer à notre pays une indépendance aussi complète que possible au point de vue économique. Il ne faut pas qu'il soit obligé d'importer, dès après la guerre, des matières ou des produits dont il pourrait se fournir lui-même.

Il suffit de prendre la carte avec les lignes de démarcation en zone non occupée et, d'une part, zone occupée, d'autre part, zone interdite, pour se rendre compte des sources capitales de richesses dont nous sommes actuellement privés.

Ce sont les mêmes affectations qu'il faut transplanter ou intensifier dans les régions auparavant dédaignées par des industries que la nature des choses amenaient à se concentrer plutôt dans le Nord et dans l'Est qu'ailleurs.

Dans ce but, l'utilisation de la main-dœuvre des réfugiés eût été et serait encore, à raison des spécialités existantes, d'une grande importance. Il semble qu'un recensement spécial devrait être effectué à ce sujet et que des crédits importants devraient être mis à la disposition des initiatives particulières ou sociales qui n'hésiteraient pas devant ces difficultés évidemment considérables.

Il va de soi que ces remarques concernent, en particulier, les industries ou ateliers utilisant le jute, le chanvre, le lin, la laine, le coton, les tissus de tous ordres, c'est-à-dire la branche textile, comme la branche métallurgique, la papeterie, la cristallerie, etc...

Il ne faut pas oublier (Granger), que le travail des textiles, en y comprenant le linge et les vêtements, occupe à lui seul *environ 2 millions de personnes* (femmes en majorité), soit à peu près le 1/3 de la population ouvrière française ; que de 1926 à 1936, les matières premières, destinées à nos filateurs et tisseurs, représentèrent en moyenne 38 % du total de nos importations de produits bruts, et la valeur de nos exportations de textiles, y compris les vêtements, atteignit 43 % de nos ventes totales d'articles manufacturés.

Nous donnons plus loin des précisions sur les textiles. Elles pourront être utilisées dans le sens qui vient d'être indiqué.

Dans les travaux de reconstruction des régions ou villes dévastées, de reconstitution de biens publics ou privés, d'édifications nouvelles correspondant aux nécessités créées par la guerre, la séparation des zones, le retour à la terre, la transplantation des usines, industries ou exploitations de divers ordres, etc... la main-d'œuvre disponible trouvera incontestablement un vaste champ d'action.

Mais il importe de fixer des ordres de priorité entre les diverses affectations qu'elle peut recevoir. Il est évident que ce sont les travaux d'intérêt général, ou éminemment productifs, qui devront l'emporter, et qu'entr'eux existent des degrés de plus ou moins grande urgence, de plus ou moins grande importance.

Il va de soi également que l'importance des crédits à ouvrir, la discrimination de leurs affectations et des ordres de priorité ou de volume doivent entrer dans cet examen.

Dans la France de septembre 1940, il ne peut incontestablement y avoir qu'organisation rationnelle très stricte à ces divers points de vue comme à tant d'autres. Et c'est œuvre du gouvernement central que de réglementer l'afflux des intérêts particuliers ou locaux en face des besoins collectifs.

IV. — LE PROBLEME DES ETRANGERS

La France a été la terre la plus accueillante du monde.

Il y avait, en 1851, *380.000* étrangers, en 1881 un million, en 1911 un peu plus (1.132.000). En 1926, on en comptait *2.505.000* officiellement, mais le recensement ne comportait que 91.000 Russes au lieu des 400.000 qui y étaient venus; il y avait eu 163.000 immigrants pour cette seule année, tandis que

l'Australie n'en avait reçu que 60.000 et le Brésil 70.000. En 1928, il y avait eu 179.000 immigrants tandis que les Etats-Unis qui en avaient accueilli 304.000 en 1926, n'en acceptaient plus que 147.000 en 1930, et quelques milliers en 1936. En *1931*, nous avions *2.703.000* étrangers, plus *460.000* naturalisés (154.000 hommes, 206.000 femmes).

En 1936, leur nombre aurait décru (2.463.000), ce qui est douteux, — et sans aller jusqu'à adopter le chiffre de Reithinger, qui nous en donnait généreusement 6 millions, soit 15 % de notre population, nous pouvons penser qu'ils étaient à la veille de la guerre plus de *3 millions*.

Depuis 1851, la proportion des étrangers en France est donc passée de 1,06 % (population d'alors) à 2,86 en 1911, 6,16 en 1926, 6,91 en 1931, 5,85 en 1936 et à 7 % en 1939, pour, en nombre, être *8 fois plus forte*, sans même que cette proportion puisse être considérée autrement que comme un minimum, à raison des afflux provoqués par les guerres civiles ou internationales survenues depuis 1936.

En 1936, on comptait :

800.000 Italiens, maçons, carriers, mineurs, jardiniers, métayers ou travailleurs quelconques (Provence, Mines de Lorraine, Sud-Ouest, Gers, 70.000, mais 2.000 fermes abandonnées).

460.000 Belges (région industrielle du Nord, agriculture du Bassin Parisien).

500.000 Espagnols (Roussillon, Languedoc, Sud-Ouest, commerçants).

310.000 Polonais (Artois, Flandre), plus les nouveaux venus.

146.000 Suisses (Jura, Savoie).

Ce qui représentait environ 10 % de la population dans la Seine-et-Oise, Nord ; 13 % Var ; 14 % Meurthe-et-Moselle ; 15 % Pas-de-Calais ; 18 % dans la Moselle ; 21,8 % Bouches-du-Rhône ; 29 % Alpes-Maritimes.

Les *étudiants étrangers* étaient passés de 5.560 en 1913, à 14.730 en 1937, dont la moitié à Paris.

Quant aux *naturalisations*, elles ont été de 213.583 de 1920 à 1934, de 25.031 en 1935, 16.867 en 1936, 19.000 en 1937, 17.619 en 1938 (les femmes représentent près de la moitié), mais ces chiffres ne concernent que les acquisitions de nationalité résultant d'un décret ou d'une déclaration soumise à un contrôle de la Chancellerie.

En outre, existent ceux qui bénéficient de la qualité de fils d'étrangers nés en France et qui sont français de plein droit à 21 ans, ou ceux qui font la déclaration prévue par l'article 12 de la loi du 1er avril 1923, lors des opérations de recensement.

En tenant compte de tous ces éléments, le nombre de personnes qui ont acquis la nationalité française de 1920 à 1934

UNIVERSITY OF ILLI
LIBRARY

était de *644.768*, soit 3 fois le chiffre des naturalisations proprement dites.

En 1936, dans tous les départements le nombre des étrangers recensés était inférieur à celui de 1931. Il y en avait cependant 369.000 dans la Seine (?), 245.000 dans les Bouches-du-Rhône, 171.000 dans le Nord, 135.000 dans le Pas-de-Calais, 113.000 dans les Alpes-Maritimes, 92.000 en Seine-et-Oise, 91.000 en Moselle, 67.000 en Meurthe-et-Moselle, 69.000 dans le Rhône, 59.000 dans l'Isère, 53.000 dans l'Hérault.

Dans 11 départements, les étrangers ont particulièrement augmenté entre 1931 et 1936 : Corse (9.630), Lot-et-Garonne (7.700), Haute-Garonne (6.450), Pyrénées-Orientales (5.300) ; Gers (4.800), Dordogne (4.110), Tarn-et-Garonne (3.290), Haute-Vienne (1.574), Vienne (1.140), Corrèze (1.310), Lot (1.180), etc.

Tout en faisant des réserves sur les chiffres exacts, à la veille de la guerre, dans les mêmes départements, surtout dans la Seine, nous devons constater que les émigrants des régions industrielles et ceux des régions rurales n'avaient évidemment pas pour la plupart, une origine identique. Les apports italiens et espagnols ont prédominé dans les régions méridionales de culture surtout, dans les régions frontalières et dans les départements considérés par les Français comme trop pauvres. Ailleurs, dans les mines par exemple, les Polonais ou autres Slaves ont dû constituer l'élément essentiel de l'immigration.

En août 1940, le problème des étrangers se ramène à des données très simples, mais de solution complexe :

1° *Il ne faut pas que dans un territoire non encore déterminé, les Français puissent être concurrencés par trop d'étrangers, d'où élimination de ceux-ci dans toute la mesure du possible.* Un gros problème est celui de la fixation de certains apatrides, expatriés ou de race spéciale hors du territoire français. Il doit donner lieu momentanément à des mesures de concentration dans certaines régions ou villes avec liberté d'action aux intéressés à l'intérieur de certaines délimitations, ou à des transferts internationaux si certains pays étrangers y sont favorables.

Les mesures relatives aux *professions libérales* qui doivent être sauvegardées à la fois contre ceux qui n'ont pas les capacités requises réglementairement et contre ceux qui, nés à l'étranger, y peuvent faire valoir leurs capacités de préférence à notre sol, sont toutes nécessaires et compréhensibles. Il en sera ainsi pour les professions de médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, architectes, avocats, ingénieurs, techniciens de tous ordres, etc... dont le statut corporatif doit être précisé par les organismes professionnels réguliers contre les *non-diplômés et les étrangers, contre le cumul des cabinets,* contre les *monopoles* de fait, créés au profit de certains, sous des prétextes syndicaux ou corporatifs qui ne cachaient que les intérêts privés.

Sans doute y aura-t-il lieu de distinguer des cas particuliers, impliquant ou des services civils ou des services militaires ou même des options, susceptibles d'être invoquées par les intéressés. Le pouvoir gouvernemental conserve évidemment son pouvoir souverain d'appréciation. En fin de compte, *le numerus clausus* peut également jouer, avec examen des titres particuliers, concours entre les impétrants, ou désignation par l'autorité supérieure.

Dans les professions *commerciales ou industrielles,* le « *numerus clausus* » pourra également résoudre bien des difficultés ainsi que les délibérations des organismes représentatifs, sous l'autorité du gouvernement et *sans préjudice des autres mesures que nous venons d'envisager.*

Dans l'agriculture, l'exploitation a souvent été abandonnée dans des régions de faible ou moyenne culture à des étrangers plus actifs et plus entreprenants que les nationaux. Il y aura lieu d'examiner le rachat des exploitations de cet ordre, le remplacement de la main-d'œuvre par la nôtre, tout en tenant compte des nécessités agricoles et des conventions internationales probables.

2° *Beaucoup plus encore que le nombre des étrangers, ce qu'il importe de réglementer, c'est la puissance que certains d'entre eux* avaient acquise, individuellement, ou en groupe, anonymement le plus souvent, et qui les rendait maîtres d'un marché dans une région, dans le pays tout entier, ou même internationalement, *avec des modes d'action trop particuliers.*

Une refonte des *législations spéciales* s'impose donc : sociétés, banques, trusts et cartels, groupements de tous ordres qui faussaient les conditions normales des lois économiques par les stockages, la raréfaction artificielle, les hausses ou baisses de prix, une trop grande subtilité dans l'accomplissement anarchique des fonctions autrefois individuelles, désormais devenues sociales par leurs devoirs et les nécessités imposées à notre pays.

V. — DEPARTEMENTS ET REGIONS DEPEUPLEES

Il n'est pas sans intérêt de connaître pour la transplantation de la main-d'œuvre destinée à lutter contre la diminution de la production et à éviter par là-même le chômage :

1° Les départements où la population a le plus diminué entre 1931 et 1936 :

Pas-de-Calais (25.724 unités), Rhône (17.469), Meurthe-et-Moselle (16.591), Puy-de-Dôme (14.487), Loire (14.596), Saône-et-Loire (13.065), Hérault (12.776), Aude (11.765), Gard (11.516), Isère (11.275), Ardèche (10.213).

2° *Les régions où cette diminution a été particulièrement sensible* (sur le total de 338.000 unités).

Nord, 37.800 ; Nord-Est, 14.800 ; Est, 43.500.

Centre : Allier, Cher, Indre, Nièvre, Yonne, diminution de 22.251 au total, 3.075 immigrés ; (population étrangère en moins : 4.854).

Région Lyonnaise et Alpes : Ain, Basses-Alpes, Isère, Loire, Rhône, Saône-et-Loire : diminution de *65.596,* avec émigration de 48.667, et 38.900 étrangers en moins.

Massif Central : Ardèche, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne : diminution de 59.869, émigration de 40.650.

Languedoc : Ariège, Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Tarn : 52.611, émigrations 35.739, et 20.958 pour la population étrangère.

Sud-Ouest : Charente, Gers, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées : 20.541 malgré 12.400 immigrants contre 16.600 émigrants et 5.600 en moins dans la population étrangère.

Ouest : Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Mayenne, Orne, Vendée : 21.136 avec les 44.450 émigrants.

La fixation d'un certain nombre de réfugiés pourrait donc avoir lieu sans inconvénients dans ces régions et, au moins, dans la proportion ci-dessus ; à défaut de réfugiés, la main-d'œuvre disponible pourrait bénéficier de ces débouchés.

Retenir également que la population est *la moins dense,* en France, dans les Basses-Alpes (12), Hautes-Alpes (19), Landes (27), Haute-Marne (30), Lozère (19).

Quant à l'*immigration,* elle a été particulièrement importante dans les départements suivants, de 1931 à 1936 : pour 10.000 habitants, il y a eu 1.029 immigrés dans les Bouches-du-Rhône, 725 en Corse, 603 dans le Var, 536 en Haute-Garonne, 450 dans les Alpes-Maritimes, 386 en Seine-et-Oise, 366 dans le Lot-et-Garonne, 271 en Haute-Savoie, 256 dans le Vaucluse, 226 en Indre-et-Loire (v. p. 50 et s. pour le problème des étrangers).

Enfin, il n'est pas sans intérêt de rappeler le *classement* en 1936, des *communes* suivant *le nombre d'habitants :* 17 avaient plus de 100.000 habitants ; 39, de 50 à 100.000 ; 52, de 30 à 50.000 ; 78, de 20 à 30.000 ; 218, de 10 à 20.000 ; 468 de 5 à 10.000 ; 2.856, de 1.000 à 5.000 habitants ; *30.301 avaient moins de 1.000 habitants.*

S'agissant de transplanter une masse importante d'êtres dans des régions nouvelles, il apparaît qu'un éparpillement *sédentaire* devrait s'inspirer de toutes les indications statistiques ci-dessus, mais nous avons expliqué la raison pour laquelle nous estimons que les nécessités économiques urgentes exigent d'autres mesures, telle que la formation provisoire en certains points seulement, de masses de main-d'œuvre appropriée, avec déplacements collectifs selon les circonstances propres aux diverses productions intéressées.

Questions Economiques

I. — Le Problème agraire

Ce problème ne se pose évidemment pas dans notre pays sous les mêmes formes que dans certains autres.

D'après A. Lacroix (*Revue des Deux-Mondes,* 1-2-40), la population rurale représentait, en 1846, 26.755.000 personnes sur 35.410.000, soit 75,06 %, tandis qu'en 1931, elle ne s'élevait plus qu'à 20.413.500 sur 41.839.000, soit 48,8 %. Le nombre des ouvriers agricoles aurait baissé de 957.000, de 1892 à 1929, soit de 31 %.

Avant la guerre de 1914, il y avait en France, 20.000 communes de moins de 500 habitants (sur plus de 37.000), contre 575 seulement en Italie (sur 9.000), 23 millions 1/2 d'hectares cultivés contre 13 millions en Italie, 5 millions environ de paysans propriétaires contre 400.000 familles (1.300.000 individus) en Italie, etc...

Les grandes propriétés sévissaient également en Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Hongrie, Espagne et surtout Russie.

Les problèmes de la possession et ceux de la production ne pouvaient donc, dans ces pays, se présenter au cours des transformations politiques qu'ils ont subies, sous le même angle qu'en France, où la petite et la moyenne propriété prédominent (en 1929, il y avait près de 3 millions de propriétaires de moins de 10 Ha) et où l'agriculture avait perdu à la fois une bone partie de sa population (1/3 d'après M. Caziot, en 40 ans) et de ses surfaces cultivées (évaluées à près de 40 millions d'Ha en 1892, par MM. Lavergne et Paul Henry).

A l'inverse des pays à sol pauvre ou insuffisant, à surpopulation agraire, la France a trop de terres et pas assez de bras. La crise de la natalité que nous avons examinée, le délaissement des campagnes pour les villes sont les principales causes de cette situation pour laquelle nous avons préconisé un certain nombre de mesures, indépendamment de l'intensification de la motorisation.

Il n'est cependant pas inutile de savoir, en bref, ce qui s'est passé dans les autres pays, tant au point de vue des transformations profondes ou modérées du droit de propriété en lui-même, ou de son étendue, qu'au point de vue des mesures prises contre l'exode rural ou en faveur de la production.

Sur les essais malheureux tentés contre le maintien du droit de propriété, nous citerons l'exemple russe, parce qu'il démontre décisivement qu'on ne peut nier impunément le jeu des forces humaines les plus naturelles, notamment la loi de l'intérêt particulier et celle de l'intérêt collectif lui-même.

Sur les efforts accomplis contre l'exode rural et l'insuffisance de la production, nous citerons l'exemple italien et quelques autres, parce qu'ils établissent que le maintien de la propriété privée n'est pas exclusif de transformations dans l'usage de ce droit et que certaines des mesures prises tout en justifiant des revendications particulières légitimes concourrent à empêcher l'abandon des campagnes et à provoquer l'accroissement de la production dans l'intérêt de la communauté nationale elle-même.

Puis, nous examinerons certains aspects du problème agraire en Europe et en France.

Enfin, nous aborderons des problèmes d'actualité et, statistiques à l'appui, chacune des cultures intéressantes pour notre pays.

A. — Une expérience inutile : l'évolution russe (1).

En *Russie*, dès la prise du pouvoir par Lénine, la propriété foncière fut abolie et attribuée aux paysans groupés en *soviets*. Il y eut ainsi, en septembre 1917, plus de 15 millions d'exploitations.

Avec le communisme de guerre et la réquisition des récoltes, les paysans firent la grève des semailles, se désintéressèrent du cheptel, se soulevèrent et, en mars 1921, le communisme fut en danger à Pétrograd même, où manquait le pain.

Lénine supprima les réquisitions, le monopole des céréales et garantit aux paysans la jouissance de leurs biens avec la liberté de faire commerce de leurs produits. C'était le retour à la propriété privée, ou « Nouvelle Politique Economique » (NEP), qui entraîna : l'abolition des confiscations illicites, la restitution d'objets nationalisés aux anciens propriétaires, le rétablissement des salaires, la légalisation de millions d'exploitations paysannes *privées*.

Néanmoins, une mauvaise récolte suivit ces mesures et, si les paysans purent vivre, plus de 5 millions d'ouvriers moururent de faim, malgré les efforts de la mission Hoover qui dépensa 60 millions de dollars pour sauver un certain nombre d'ouvriers.

En 1922, les paysans travaillèrent de nouveau, la récolte fut abondante, le prix des produits du sol baissa, mais le prix

(1) D'après l'ouvrage de M. Mourin : *Histoire des Grandes Puissances depuis la Guerre* (Payot. 1939).

de l'industrie toujours nationalisée avait tellement monté que ce fut la guerre des « ciseaux ». Les paysans étaient coincés entre la baisse de leurs prix décroissants et celle croissante des produits industriels. Une partie seulement d'entre eux purent éviter la ruine et prospérer (Koulaks). Les terres socialisées restaient peu nombreuses. En 1928 seulement, l'agriculture rattrapa sa production de 1913, tandis que l'industrie avait été réorganisée et modernisée.

En 1928-1929, Staline appliqua le plan quinquennal dont l'origine avait été tracée par Lénine lui-même en 1920, sur la base du développement des transports, de la modernisation de l'agriculture, de l'électrification intensive, en vue d'assurer la socialisation du territoire et de permettre à l'U. R. S. S. non seulement de se passer des pays capitalistes, mais encore de les concurrencer.

Dans l'agriculture, il se débarrassa des Koulaks et reprit la terre aux paysans pour la collectiviser. Les Kolkhoses ou exploitations agricoles en commun, coopérations destinées à faciliter la culture intensive avec mise en commun de tous les éléments (même le bétail et la volaille) et rémunération des paysans, partie en nature (proportionnellement au travail), et partie en bénéfices pécuniaires, étaient considérés comme une étape transitoire vers la collectivisation agricole.

Mais les paysans se hâtèrent de tirer parti de leurs biens avant de les céder à la communauté et firent une véritable hécatombe d'animaux et de produits agricoles. Ils travaillèrent paresseusement. Le zèle des autorités locales socialisa plus brutalement que les dirigeants eux-mêmes ne l'avaient prescrit ; le matériel agricole ne put être fourni en quantités suffisantes. Le rendement agricole baissa tellement, tandis que la colère des paysans montait, que Staline fit machine arrière : il rendit leur liberté aux paysans des Kolkhoses, leur permit de retirer ce qu'ils avaient apporté à la communauté ; en même temps, il favorisa la situation de celui qui restait au Kolkhose, toléra la possession privée du menu bétail et de la volaille avec possibilité de vente directe par le paysan, qui put posséder un jardin et vit croître sa part personnelle de bénéfice dans le Kolkhose dont l'Etat facilita la motorisation, la fourniture des semences sélectionnées, les ventes des produits par les coopératives. Cette politique améliora le rendement des Kolkhoses, diminua le travail de la main-d'œuvre et beaucoup de paysans y rentrèrent de nouveau.

Les Sovkhoses, conformes à la doctrine communiste, étaient des exploitations directement gérées par l'Etat ; les paysans étaient de simples employés de ces vastes exploitations établies dans les régions peu fertiles ou dans les zones de grande culture où le machinisme intensif pouvait être utilisé. C'est ainsi que la forêt put reculer devant le champ et que purent être constituées les « usines à grains ».

Parallèlement, les logements ouvriers furent améliorés et des

villes nouvelles furent créées dans les régions jusque-là en friches.

Ainsi l'U. R. S. S. en repartant de zéro, pouvait bénéficier des inventions modernes du machinisme et avec du neuf concurrencer les puissances capitalistes au matériel ou à la structure plus anciens.

Bien que le premier plan quinquennal n'ait pas donné tout ce qu'on avait espéré, un deuxième intervint, surtout pour organiser et intensifier ce qui avait été créé.

L'autorité « patronale » du directeur des entreprises de production et la disparition des droits des ouvriers édictés en 1929, devinrent effectifs. *Les ouvriers ne purent plus se déplacer sans autorisation d'une région à une autre. On imposa un métier à tout travailleur, on supprima les secours de chômage,* on ferma les Bourses du travail. *On répartit d'office les bras disponibles sans considération d'origine ou de famille.* On institua le carnet du travail.*On fixa d'office la résidence de l'ouvrier,* avec comme sanctions le retrait du carnet d'achat dans les coopératives. Pour éviter les départs, on exigea le *passeport intérieur,* on interdit les déménagements et toute modification à l'état-civil. On poursuivit les responsables des défaillances du plan.

Mais le gouvernement ayant fait prélever et stocker d'importantes quantités de produits agricoles, les paysans, privés des produits manufacturés qui leur avaient été promis en échange de leurs récoltes, décidèrent de ne récolter, en 1932, que le grain nécessaire à leur alimentation. La récolte fut mauvaise. Le gouvernement prit sa part pour le ravitaillement de la population urbaine. Les paysans connurent alors la famine. Ils voulurent fuir. Des mesures énergiques les en empêchèrent. Des millions moururent de faim ou autrement.

Les paysans travaillèrent de nouveau de manière à satisfaire leurs besoins et ceux de l'Etat (fixés en quantité et non plus en pourcentage). La récolte de 1934 fut bonne, mais des vols enlevèrent 10 % environ de la récolte entre les champs et la grange. Une répression sévère intervint.

Après l'épuration paysanne et politique, une détente survint. Le gouvernement s'efforça de rallier les mécontents, en particulier les paysans : amnistie de nombreux Koulaks déportés en Sibérie ; nouveau statut-type des Kolkhoses en février 1935, permettant (artel) aux paysans d'exploiter personnellement une parcelle de terrain (40 ares) dont ils pourraient vendre librement les produits, de quitter le Kolkhose en se faisant rembourser leur apport en matériel pour les 3/4. Ils purent, en restant au Kolkhose, être propriétaires de quelques têtes de bétail et de volailles, et porter ainsi intérêt à la reconstitution du cheptel, à leur bourse et au régime.

Parallèlement, le « Stakhanovisme » naissait dans l'industrie, c'est-à-dire l'augmentation du rendement. Ce fut une fièvre

de travail intensif, dans l'agriculture aussi, malgré des adversaires acharnés, qui furent dépassés par les exigences mêmes de l'Etat et les procédés semi-capitalistes qu'il employa (primes individuelles ou par équipe, travail aux pièces, heures supplémentaires, commandement unique et autorité des chefs d'entreprises, etc...).

Une évolution « bourgeoise » commença. Elle est éminemment instructive, car elle démontre que sous l'impulsion de Staline, les bases du communisme marxiste furent complètement abandonnées. Aussi bien au point de vue de l'intérieur qu'au point de vue extérieur, l'U. R. S. S. devint un Etat organisé pour une vie nationale intensive, avec restauration de la propriété privée à base d'intérêt personnel, transmissible, productive, avec intégration dans les possibilités d'action de tous, sans les exclusives antérieures ; il se posa, en outre, comme le successeur de l'Empire des Tzars et sous certaines apparences transitoires, reprit la politique d'expansion slave en concurrence avec les états dictatoriaux ou démocratiques.

Cette étape marque donc un renversement complet de la politique antérieure et prouve que la forme communo-marxiste n'a été et ne peut-être qu'une période transitoire vers des formes nationalistes que le Fascisme et l'Hitlérisme ont su réaliser plus rapidement que l'U. R. S. S., avec une économie précieuse de temps, de forces et de sang.

Reprenons donc l'analyse que fait M. Mourin de l'histoire de l'U. R. S. S. depuis 1936, afin qu'on se rende bien compte de l'inutile expérience qui avait duré plus de 20 années en Russie, avant qu'elle n'essayât de se remettre à des formes économiques et sociales que l'Europe connaît et a maintenues, malgré tout, en Italie comme en Allemagne. Nous rejoindrons ainsi la période transitoire actuelle que vit la France et pourrons mieux nous rendre compte du sens vers lequel notre pays doit évoluer pour assurer son existence propre et se brancher avec le moindre mal sur les structures voisines, qui ont fait leur preuve.

Le mieux est ici de citer Mourin lui-même :

« La stabilisation des prix, la revalorisation partielle du rouble, le retour aux profits individuels chez les ouvriers et les paysans ne tardèrent pas à développer des habitudes nouvelles dans la classe la plus aisée de la population : rétablissement de la toilette de ville, des journaux de mode, des mannequins, étalage ostentatoire des richesses personnelles, usage des parfums, ouverture des cafés, des bars, des cinémas sans films de propagande, toutes habitudes qui annonçaient incontestablement un retour à l'esprit bourgeois.

« Et le gouvernement prit lui-même des initiatives dans ce sens : rétablissement de la discipline dans les écoles (et même des uniformes d'écoliers), retour à la vie de famille, sanctions contre les parents laissant sans ressources leurs enfants mineurs ; recherche de paternité ; poursuites pour le non-paiement d'une pension alimentaire, interdiction stricte de l'avortement

(qui était précédemment encouragé) ; primes aux familles nombreuses, difficultés accrues pour divorcer (frais, délais, inscription sur le passeport, etc.) ; abandon et réprobation par la presse de la conception révolutionnaire de « l'amour-verre d'eau du voyageur » ; réouverture des universités aux fils de Koulaks, popes et gardes blancs, création de décorations donnant des avantages matériels, rétablissement dans l'armée du titre de maréchal, des grades de colonel et capitaine, des galons sur les uniformes d'apparat ; rétablissement des corps de cosaques, amnistie des condamnés politiques (le 5 février 1936, amnistie des professeurs Ramzine et Laritchev et des intellectuels condamnés le 7 décembre 1930 lors du procès du parti industriel) ; accession de sans-partis à des postes élevés, transformation de Konsomols (jeunesses communistes) en jeunesse travailleuse, sans distinction d'origine, ralentissement de la propagande anti-religieuse et déclin du prestige de Yaroslavski, président de la société des athées, suppression des privilèges dus à l'origine prolétarienne ou à l'activité dans le parti, réhabilitation dans les livres scolaires des gloires du passé impérial (Yvan le Terrible, Pierre le Grand, Souvarov, etc...) ou chrétien (rôle civilisateur du christianisme, des monastères de Saint-Alexandre de Niéva), condamnation des livres d'histoire partiaux et seulement bolchevicks (notamment du professeur Prokovski. L'académie communiste, fondée en 1918 pour édifier une idéologie marxiste opposée à l'idéologie capitaliste et introduire ses méthodes dans toutes les sciences et genres d'activité, fut supprimée en février 1936.

« Toutes ces mesures devaient nécessairement provoquer les protestations plus ou moins clandestines des révolutionnaires convaincus et la volonté personnelle de Staline dut s'imposer de plus en plus contre les résistances et toutes les compétitions. Sa toute-puissance, malgré quelques bruits de complot, semblait incontestée et c'est à ce moment que l'on commença à l'appeler chef génial, père du peuple, etc... On était donc loin des thèses initiales de Lénine (démocratie soviétique, gouvernement du peuple par lui-même, suppression des privilèges, égalité de tous les salaires et traitements, abolition de la police, de l'armée, de la bureaucratie de métier, usufruit de la terre aux paysans, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, etc...). Ce tournant dans la politique intérieure de l'U. R. S. S. constituait un état de fait toléré ou provoqué par le gouvernement sous l'impulsion personnelle de Staline. Il fallait lui donner un caractère légal et ce fut là le rôle de la « Constitution Staline ».

« *La Constitution de 1936.* — Lors du 7e Congrès des soviets de l'U. R. S. S., qui se tint à Moscou du 28 janvier au 6 février 1935, le président du Conseil Molotov fit voter, à la demande du Comité central du parti communiste, le principe d'une réforme électorale. Le 7 février 1935, une commission de 31 membres fut constituée pour préparer la réforme et Staline en fut nommé président. Elle ne tarda pas à élargir ses pouvoirs et ce qu'elle prépara, ce fut une nouvelle Constitution de l'U.R.S.S.

destinée à remplacer celle du 6 février 1923 que le Congrès des soviets avait ratifiée en janvier 1924.

« Après plus d'une année de travail, la commission mit au point son projet et, le 11 juin 1936, Staline le soumit au bureau du Comité central exécutif. Celui-ci l'adopta, bien entendu, à l'unanimité et décida :

1° de provoquer, par une procédure sans précédent, une discussion publique du projet dans le pays en vue de faire, théoriquement tout au moins, participer les masses à l'élaboration de cette Constitution qui devait être la plus démocratique du monde.

2° de provoquer le Congrès des soviets le 25 novembre 1936, pour ratification.

« Le 13 juin, le projet fut donc lu à la radio et le parti communiste en fit une brochure tirée à 15 millions d'exemplaires et traduite dans la plupart des langues de l'Union soviétique, ainsi qu'en 11 langues étrangères. La presse discuta amplement, quotidiennement, les principales dispositions du projet et publia un choix de lettres envoyées par les lecteurs ; ceux-ci proposèrent de nombreux amendements (environ 90.000). Les lettres publiées étaient toujours moins libérales que la constitution proposée et Staline en tirait d'autant plus avantage qu'on lui attribuait officiellement l'initiative de la constitution et de la consultation populaire.

« Le Congrès des soviets se réunit le 25 novembre comme prévu. Le 1er décembre, une commission de 220 membres fut constituée pour examiner les amendements. 43 seulement furent retenus et le Congrès vota à l'unanimité, le projet qui devint la Constitution du 5 décembre 1936.

« Que dit cette Constitution ?

« Elle modifie la répartition des Etats membres de l'Union.

« Il y a, au lieu de 7, 11 républiques fédérées (Russie, Ukraine, Russie blanche, Azerbeïdjan, Géorgie, Arménie, Turkménie, Ouzékie, Tadjikie, Kazakhie, Kirghizie) en dehors des républiques et territoires autonomes. Les divisions administratives sont inscrites dans la constitution, et celle-ci ne parle plus de l'entrée éventuelle dans l'Union, de nouveaux territoires.

« L'U. R. S. S. est une société sans classes, dirigée par les soviets des députés des travailleurs. La Constitution dit :

« Qui ne travaille pas ne mange pas ».

« De chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail ».

« La Constitution établit, comme en Occident, l'immunité parlementaire pour les députés, prévoit l'élection des juges par le suffrage universel pour 3 ans ; garantit l'inviolabilité de la personne, du domicile et le secret postal ; elle déclare que tous les citoyens sont égaux en droit, quelles que soient leurs origine, leur nationalité ou leur race.

« Elle établit la liberté de conscience, de la parole de la presse, de réunion et de manifestation. Toutefois, elle procla-

me ennemi du peuple quiconque attaque la propriété socialiste ou même néglige de veiller sur elle, si bien qu'en fait les libertés ci-dessus ne sont pas accordées. Elle consacre la liberté du culte comme la liberté de propagande antireligieuse. Staline interdit d'ailleurs les mascarades antireligieuses à l'occasion des fêtes du culte (Yaroslavski, président de la société des athées, dont le prestige était en décroissance, reconnaissait l'existence, en 1937, de 30.000 associations religieuses et que plusieurs millions de Russes ouvriers et paysans, pratiquaient une religion ; il signalait une recrudescence des pratiques religieuses, baptêmes, offices, bénédictions, réparations d'églises, pélerinages, etc...).

« La Constitution proclame la primauté du parti communiste, seul autorisé parce qu'étant à l'avant-garde des travailleurs. Elle établit le service militaire obligatoire pour tous (et non plus le privilège de servir réservé aux seuls travailleurs) et proclame que la défense de la Patrie (et non plus de la révolution ou de la patrie socialiste) est le devoir sacré de tous les citoyens russes. (Et c'est d'ailleurs au nom de ce néo-patriotisme que le gouvernement excite l'ardeur des travailleurs pour l'accroissement du rendement.)

« Enfin, à côté de la propriété d'Etat (sovkhoses, usines) et de la jouissance éternelle (coopératives, kolkhoses) la constitution rétablit formellement (articles 7, 9 et 10) la propriété privée individuelle et la pratique de l'héritage, sans limite et quel que soit l'héritier en dehors des instruments et moyens de production. La question des successions avait évolué considérablement depuis 1917 :

« Le décret du 27 avril 1918 abolissait la succession légale ; celui du 11 mars 1919 supprimait la succession testamentaire. Le code civil de 1922 réservait les droits de succession aux descendants directs et à l'épouse, pour un maximum de 10.000 roubles. Le décret du 1er mars 1926 supprimait la limite de 10.000 roubles et la constitution du 5 décembre 1936 établit la succession sans réserve.

« *Evolution économique.* — Cette évolution nationaliste et bourgeoise réalisée par d'opportunes concessions, légalisée par la nouvelle constitution, s'accentue hors de la constitution en 1936 et 1937. Ainsi, la politique agraire évolua dans un sens opposé au marxisme. La presse officielle insista sur le fait que les kolkhoses étaient prospères tout en ménageant aux kolkhosiens une vie aisée, alors que les sovkhoses, pourtant seuls conformes aux doctrines marxistes, n'avaient qu'une faible rentabilité et n'étaient fertiles qu'en rapports de bureaucrates. Les républiques fédérées ou autonomes prirent alors l'initiative de transférer des domaines des sovkhoses aux kolkhoses et le gouvernement central ratifia, si bien qu'en 1936 et 1937 des dizaines de millions d'hectares passèrent des sovkhoses aux kolkhoses. Le régime de l'artel (exploitation individuelle en même temps que participation au kolkhose) étant un régime commode pour la plupart des paysans, la collectivisation des ter-

res sous cette forme atteignit, en 1937, un pourcentage considérable : 93 % pour le nombre des fermes et 91 % pour les surfaces cultivées.

B. — L'exode rural.

Villes et campagnes.

Pendant que la population dans 30.000 petites communes rurales de France diminuait,* la *population urbaine* passait de 1921 à 1936, de *17.380*.000 à *21.971*.000, soit une augmentation en 15 années de *4.591*.000. Même en tenant compte de l'immigration étrangère, ce chiffre permet d'apprécier l'importance de l'attraction urbaine, bien que la statistique n'accuse, pour la population rurale qu'une baisse de 20.119.000 habitants à 19.935.000 pendant la même période.

Mesures prises dans divers pays

Voyons quelles mesures ont été prises dans divers pays pour arrêter l'exode rural, en fixant au sol les travailleurs des champs, et, en même temps, pour accroître la production.

Certaines de ces mesures sont à rejeter en France, tandis que d'autres peuvent servir d'exemples à suivre.

I. — *En Allemagne,* depuis 1931, des efforts importants ont été accomplis pour le développement de la petite propriété agricole et la fixation des cultivateurs au sol.

La désaffection pour la terre se marque par le fait que la superficie cultivée est passée de 46.890.000 Ha en 1913 à 46.867.000 en 1933 et, malgré l'annexion de la Sarre (190.000 Ha), à 46.970.000 Ha seulement en 1938.

Dans ces totaux, la terre labourée n'est que de 19.176.000 Ha en 1938 au lieu de 20.680.000 Ha en 1927.

L'endettement de la terre est passé de 10 à 12 milliards et demi de 1928 à 1933 ; la population rurale (38 % de la population totale) ne participait en 1933 au revenu national que pour 3,9 milliards de marks, soit moins de 9 % (sur 45 milliards).

*De 26.755.000 en 1846 sur 35.420.000, soit 75,06 %, à 20.413.000 sur 41.834.000 habitants, en 1931, soit 48,8 % — et en nombre de 6.342.000 unités, les ouvriers agricoles tombent de 957.000 unités, soit de 31 % entre 1892 et 1929 (A. Lacroix, *Revue des Deux-Mondes* 1-2-1940).

Les moyens utilisés ont été :

1) *Un concours financier* aux ouvriers pour la *construction de maisons* dont ils *acquièrent la propriété*, grâce à des *paiements échelonnés.*

2) La création d'un *bien de famille insaisissable.* (Erbhof).

3) Le système des *colonies rurales* (Siedlungen), composées de petits domaines suffisamment étendus pour nourrir une famille et dont le colon acquiert la *propriété* au moyen d'une *rente annuelle* qui lui permet d'amortir *le prix en 60 années.*

4) La constitution *autour de ces colonies, d'industries* qui permettent aux colons d'ajouter un *salaire industriel* au profit de leurs terres.

5) L'utilisation de ce système mixte (3 et 4) par des Sociétés industrielles elles-mêmes (ex. Siemens).

Malgré les mesures de réémigration vers les campagnes, l'obstacle à l'établissement des cultivateurs dans les grandes villes, les prêts de travailleurs des villes à l'agriculture, les stages des jeunes gens à la campagne, 612.000 Ha ont été enlevés dès 1936 à l'agriculture par les grands travaux et le réarmement, puis 1 million d'Ha au moins, d'après le Ministre Darré.

Mais l'augmentation de la production a néanmoins été obtenue, grâce à l'intensification de la culture par le machinisme et par l'emploi d'engrais chimiques.

II. — *En Suède.* On a morcelé les terres domaniales pour constituer de petites propriétés agricoles et on en a créé d'autres aux abords des grandes villes.

III. — *En Pologne.* On a limité l'étendue des grands domaines ruraux et celles des propriétés situées à proximité des grandes villes suivant les régions ; les superficies maxima sont de 300, 180 ou 60 Hectares. En 13 années, plus de 2 millions d'hectares avaient changé de propriétaires et près de 600.000 nouveaux domaines avaient été créés.

IV. — *En Tchécoslovaquie,* où régnaient les grands propriétaires, un Office agraire a été chargé de l'achat, du fonctionnement et de la revente des grands domaines à de petits exploitants : 11 ans plus tard, plus de 1.700.000 hectares avaient permis de créer des propriétés nouvelles et d'arrondir des propriétés « naines » insuffisantes pour nourrir les exploitants.

On avait voulu répartir le sol en petits domaines de 10 à 12 Ha ; il y en eut ainsi 9.000 nouveaux et 450.000 arrondis, tandis que 80.000 parcelles servaient de jardins potagers ouvriers. Le nombre des agriculteurs indépendants avait augmenté de 33 %.

V. — La *Roumanie* et la *Hongrie* ont également attaqué les propriétés « Mammouths » au profit du morcellement en petites ou moyennes propriétés.

VI. — *Italie.* Bien que nous n'ayons pu réunir toute la documentation qui nous eût été nécessaire, pour esquisser seulement un tel sujet, nous pensons que les renseignements et citations ci-après ne seront pas dépourvus d'intérêt.

Avant l'action du fascisme, M. Bergmann nous a donné les indications résumées ci-après sur le problème agricole en Italie :

Les terrains productifs se répartissaient ainsi en 1922 :

Cultures 13.147.000 Ha soit 49,8 % du terrain productif.

Prés, pâturages permanents, 6.186.000 Ha soit 23,4 % du terrain productif.

Forêts 4.565.000 Ha soit 17,5 % du terrain productif.

Cultures arborescentes spécialisées 1.465.000 Ha soit 5,6 % du terrain productif.

Jachères 1.035.000 Ha soit 3,9 % du terrain productif.

Dès avant le fascisme, des travaux d'irrigation et d'amélioration avaient été entrepris. (Les travaux *d'irrigation* s'étendaient à 1 million et demi d'hectares, surtout en Italie du Nord, spécialement en Lombardie et en Sicile). Les grands canaux Cavour (86 km.) et Villoresi, l'aqueduc de Sile (220 km. de canal principal et 1.700 km. de ramifications) pour les Pouilles, avec la construction de lacs-réservoirs en montagne étaient l'œuvre de l'ancien régime.

Les travaux d'*amélioration* (loi de 1899) devaient concerner 1.400.000 Ha dont 800.000 étaient terminés (200.000 dans le Delta du Pô, 132.000 dans le Val di Chianne en Toscane, 25.000 dans la maremme toscane, 37.000 dans les marais pontins).

Les écoles d'agriculture étaient complétées par des *chaires ambulantes tenues,* non par des fonctionnaires, mais par des personnalités dépendant de groupements agricoles locaux, exerçant par là même, une grande influence et disposant d'un journal. Ces chaires ont contribué au développement de l'emploi des engrais chimiques et des machines agricoles, à la formation de caisses agraires (pour l'achat des engrais). Grâce à elles, l'importation des engrais avait doublé entre 1904 et 1914, celui des engrais azotés et celui de la potasse avaient triplé, l'importation des machines agricoles était passée de 6.000 tonnes à 15.000.

D'autre part, les agriculteurs s'étaient associés. Les caisses rurales étaient importantes ; les syndicats agricoles chargés surtout de l'achat des engrais et semences avaient triplé leur capital et décuplé leur chiffre d'affaires de 1910 à 1920; ils étaient nombreux et prospères.

Mais les grandes propriétés dominaient et la vie des travailleurs des champs était très dure : il n'y avait que 400.000 familles (1.300.000 individus) de paysans propriétaires (contre 5 millions en France) et surtout dans le Nord. Ailleurs le métayage, le fermage, l'emploi des travailleurs, d'où le succès des programmes revendicatifs.

L'Italie produisait de 47 à 50 millions de Qx de blé (pour 4.700.000 Ha sur 13.147.000 Ha pour l'ensemble des cultures, soit 10 Qx à l'Ha en moyenne, mais devait en importer 18 mil-

lions de Russie et de Roumanie avant la guerre 1914-1918, des Etats-Unis et de l'Argentine ensuite.

Elle cultivait aussi le maïs, sur 1 million 1/2 d'Ha, donnant 25 millions de Qx, ce qui n'empêchait pas l'importation de 4 millions de Qx de Roumanie et d'Argentine.

Les cultures du seigle, de l'avoine (6 M. Qx, importation 1 M. Qx) celle de l'orge étaient secondaires.

Mais l'Italie produisait aussi du riz sur 150.000 Ha, soit dans des régions irriguées, soit dans des régions marécageuses, et obtenait ainsi 5 M. Qx 1/2, grâce à des alternances de culture.

Elle produisait aussi 15 M. Qx de pommes de terre, la betterave (18 M Qx), le lin (26.000 Qx), le chanvre (91.000 Ha près de 1 M. Qx exportation, notamment en France), le tabac (85.000 Qx), la vigne (4 M. 1/2 d'Ha, 45 M. d'Hl), peu d'alcool (30.000 Hl a 100°), l'huile (2 M. d'Ha d'oliviers, 10 M. Qx d'olives donnant 2 M. d'Hl d'huile sur une production mondiale de 8 M. Hl).

Les agrumes (oranges, mandarines, citrons, etc...) donnaient aussi beaucoup (8 M. Qx dont 4 M. Qx exportés avant la guerre de 1914 et 2.300.000 après) ainsi que les autres fruits (exportation 2 M. Qx valant 100 millions).

L'Italie produisait aussi de la soie (80 % de l'Europe) grâce à ses plantations de mûriers. Après de trop forts déboisements elle avait dû entreprendre une politique de reconstitution d'un domaine forestier, avec octroi de primes, exonération d'impôts, mais l'Italie demeurait pauvre en forêts (5 M. 1/2 Ha contre 14 en Allemagne et 10 en France) comme en bétail (1 M. de chevaux contre 3 en France, 6 M. de bovins contre 15 en France, 12 M. d'ovins contre 16 en France, 2 M. 1/2 de porcins contre 16 en France, mais elle avait 3 M. de chèvres).

Malgré certaines croissances importantes dans la production (riz, maïs, agrumes, etc...) l'Italie était donc tributaire de l'étranger. Certains économistes estimaient qu'elle devait cependant réduire les surfaces cultivées en blé, mais en accroître le rendement et élever 1/3 de plus de bestiaux. D'autres constataient que la culture du froment n'intéressait que 100.000 gros propriétaires, protégés d'ailleurs par des droits d'entrée sur les blés.

Si nous examinons maintenant la situation de l'Italie, en 1937, *nous constatons que les productions offrent les chiffres suivants* (Didier, op. cit.) :

Blé : 80.5 M. Qx au lieu de 47.50 avant le régime fasciste, soit 5e rang dans le Monde.
Maïs : 34.2 M. Qx au lieu de 25 avant le regime fasciste, soit 7e rang dans le Monde.
Riz : 7.4 M. Qx au lieu de 5.5 avant le régime fasciste.
Pommes de terre : 28.7 M. Qx au lieu de 15 avant le régime fasciste.

Elle a produit moins de vin en 1937 (34 M. Hl au lieu de 45), mais davantage en 1935 (46 M. Hl 7), plus d'huile d'olive (2.8 M. Qx, 2e rang), autant de chanvre (1 M. Qx, 2e rang après l'U. R. S. S.) et 3.2 M. de tours de soie grège (ce qui lui assure le 3e rang).

Dans l'ensemble, sa production agricole a donc augmenté très sérieusement, peut-être même est-elle susceptible d'exporter du blé, du maïs, du riz, dans tous les cas, de concurrencer les autres pays européens pour ces produits et certains autres (vin, huile d'olive, soie grège, fromage).

Comment ces résultats ont-ils été obtenus ? Mussolini a cherché par la « civilisation rurale et corporative » à *fixer* sur des domaines agricoles économiquement indépendants une *forte colonisation* de familles paysannes. Ce but a été poursuivi par le développement des institutions antérieurement existantes ou la création de moyens nouveaux destinés à provoquer le défrichement des terres incultes, l'assèchement des marais, l'amélioration de la technique agricole. Des *chaires ambulantes*, des *trains de propagande*, des *laboratoires automobiles* ont développé les connaissances paysannes, en allant vers les campagnes elles-mêmes.

La Confédération Nationale Fasciste des Agriculteurs a été créée. On a appliqué le « plan de bonification intégrale » dont nous avons déjà parlé (v. p. 39 et 65). Selon M. Gazetti (« Assistance et Prévoyance en Italie »), le Commissariat pour les migrations à l'intérieur, dépendance du Ministère des Travaux Publics et du Chef du gouvernement lui-même, favorise le *mouvement des migrations* des provinces surpeuplées vers celles où le besoin de main-d'œuvre se fait sentir et pour améliorer le rendement industriel et agricole. Il règle également les mouvements spontanés et temporaires de cette main-d'œuvre, ainsi que le transfert des familles d'immigrants. Des subventions, contributions et subsides de l'Etat favorisent ces mouvements de migrations intérieures, mais dans la mesure des besoins, après avoir vérifié préalablement si le traitement économique fait à ces immigrés est suffisant et quelles sont en outre les conditions générales de la vie.

— « C'est en vertu de ce rôle spécial que le Commissariat a pourvu à l'exploitation par répartition en fermes, des terres bonifiées de l'Agro-Pontino — ce qui a provoqué, de 1929 à 1934, un *déplacement de 2.080.000 ouvriers* (pour l'agriculture et l'industrie), y compris 4.996 familles.

Le gouvernement fasciste a également pris des mesures contre le chômage en réduisant la semaine à 40 heures pour occuper un plus grand nombre d'ouvriers ; il a créé la *Caisse Nationale pour « subsides de famille »* qui a pour but de porter le revenu du travailleur à un niveau qui soit en rapport avec le *nombre des enfants* qui sont à sa charge.

Il serait intéressant d'examiner, sur des documents que nous n'avons pu malheureusement nous procurer, dans quelles con-

ditions précises les grandes propriétés ont été, en fait ou en droit, diminuées en nombre ou morcelées, les terres incultes attribuées à crédit à des ouvriers *agricoles* pour mise en valeur avec basse-cour, cheptel et matériel.

C. — Considérations générales sur le problème agraire en Europe et en France.

Reithinger (1) a établi :

1° Que la densité de la *population agraire au km²* qui est de *45* en *France, est :*

a) *Supérieure* à celle de la Grande-Bretagne (19), du Danemark (38), de l'Esthonie (26), de la Lettonie (31) et même de la Suisse (41).

b) Mais qu'elle est *inférieure* à la densité existant dans beaucoup d'autres pays : Suède (46), Autriche (47), Allemagne (48), Norvège (53), Espagne (54), Hongrie (62), Tchécoslovaquie (66), Belgique (71), Pays-Bas (72), Roumanie (74), Yougoslavie (77), Portugal (80), Grèce (85), *Italie* (90), *Pologne* (91), *Bulgarie* (98).

Certains de ces pays (zône agraire orientale et méditerranéenne) sont tellement surpeuplés par rapport à la surface utile et au rendement à l'Ha, que la question agraire y est caractérisée par la *vileté* des prix, donc du standard de vie, du pouvoir d'achat, avec mouvements d'émigration vers l'industrie ou d'expansion politique.

L'expansion allemande est susceptible d'entraîner dans ces pays des systèmes spéciaux d'ordre économique qui éviteront peut-être l'utilisation auparavant indispensable mais difficile de capitaux faiblement rentables et sans lesquels il ne paraissait pas possible d'accroître les rendements par la motorisation, les engrais, etc.

La concurrence de cette production agricole, régie sans doute désormais par des règles nouvelles, ne doit pas être méconnue, en France, pour le cas où le système protectionniste interne devrait faire place à un circuit économique nouveau, branchant les productions de même nature des divers pays européens les unes sur les autres et nationalisant tout le système de la production, en même temps que ceux de la main-d'œuvre, de la répartition des richesses naturelles ou industrielles, et des moyens de paiement.

Selon que la France vivra en circuit nationalement fermé, ou comme élément volontaire du circuit européen, la position du problème agraire, comme de tant d'autres, variera, et donc les moyens nécessaires, comme les résultats. Mais en toute hypothèse, il est certain que les chiffres plus haut cités prouvent la

(1) *Le Visage économique de l'Europe* (Payot, 1937).

possibilité, en principe, d'une densité de la population agraire française sensiblement augmentée. En fait, il sera prudent, on vient de le voir, de ne pas risquer le tout pour le tout.

2° Que la *surface utile* par 1.000 têtes de population agraire varie entre 22 et 11 km² en Pologne, Italie, Grèce et que la France, avec 22 km², offre une superficie moyenne supérieure à celle des autres pays du groupe « b » plus haut énuméré.

Cette constatation confirme donc la posibilité d'une augmentation de la *population agraire* et de la *réduction de la surface* utile.

Mais il faut naturellement tenir compte des différences de sol, des régions spéciales de la zone non occupée dont plusieurs (Causses, Alpes) sont difficilement propres à la culture, du morcellement des propriétés, de la faiblesse probable de certains lots en friches, ainsi que des diffcultés d'adaptation d'une main-d'œuvre nouvelle.

D. — Suggestions.

Il sera donc sage d'envisager *immédiatement :*

1° une juxtaposition rationnelle de *25 à 50 % de terriens nouveaux* à ceux déjà existants et sur les mêmes surfaces utilisées, en déterminant les conditions relatives à l'habitat, à la rémunération, etc.

2° une *utilisation,* dans des conditions peut-être différentes, de toutes les *surfaces délaissées* avec la prospection et la mise en état des terres incultes.

Il est exact que, sur les 6 M. Ha classés dans cette catégorie, beaucoup soient (par leur nature même) définitivement inutilisables culturellement (montagnes, cours d'eau, fleuves, etc...), mais non pas de toutes les manières (irrigations de régions sèches ou arides, transports de denrées ou de bois par l'eau, fonctionnement de turbines, etc...)

Mais il faut retenir :

1° Qu'en *1862,* il y avait *26 millions 1/2* d'hectares en terres labourables, en *1892,* 25 millions 1/2 et qu'en *1937,* il n'y en avait plus (avec l'Alsace-Lorraine) que *20 millions* 300.000 — soit une *reprise possible de 5 à 6 millions d'hectares,* dont 1.200.000 avaient été délaissés entre 1913 et 1928.

2° Qu'en *1893,* les espaces consacrés au *blé* étaient de 7.073.000 Ha et qu'ils n'étaient plus que de 5.050.000 *Ha en 1938* (y compris l'Alsace-Lorraine), soit *2 millions en moins qu'il faut réensemencer.*

3° Qu'en *1913, les landes et terres incultes* ne représentaient que *3 millions 800 Ha* au lieu de *5.600.000 ha* en *1937 soit 1.800.000 Ha* abandonnés en 24 ans et *qu'il faut reconquérir.*

Nous avons vu que, de 1921 à 1936, la population rurale avait considérablement diminué, que la population urbaine avait augmenté de 4 millions 1/2, que, de 1921 à 1931, l'agriculture

avait perdu 1.320.000 travailleurs. Nous savons malheureusement que, sans avoir besoin de serrer les chiffres du chômage actuel et de prophétiser ceux des mois à venir, ce sont *plusieurs millions d'êtres* de tous âges et de tous sexes qui chercheront à s'employer. La main-d'œuvre pour l'agriculture est donc largement suffisante, comme les surfaces nouvelles utilisables ou anciennes à mieux cultiver.

Le problème n'est donc ni dans le nombre des bras, ni dans les surfaces. Il est dans la meilleure répartition et utilisation de la main-d'œuvre, dans le statut à lui donner pour elle-même et pour les familles qui y sont rattachées, dans le statut à déterminer pour la terre elle-même dans ses rapports avec le travailleur, avec le propriétaire, avec le consommateur, avec le transporteur et le transformateur (minotiers, sucriers, etc...), ce qui exige évidemment pour chacun de ces stades l'intervention législatrice et sans doute active de l'Etat, les particuliers ne pouvant, de toute évidence, résoudre par leurs seuls moyens les difficultés qui s'offrent actuellement de toutes parts.

A titre d'indication, nous avons établi les deux relevés ci-après des surfaces nouvelles à cultiver à raison :

A. — De la diminution des terres labourables, en culture, jachères, prairies artificielles ou prairies temporaires entre 1913 23.651.000 Ha) et 1937 (20.308.870 Ha) dans les 40 départements comportant les superficies utilisées les plus importantes (plus de 300.000 Ha) :

DÉPARTEMENTS	TERRES LABOURABLES 1913	1937	DÉPARTEMENTS	TERRES LABOURABLES 1913	1937
Aisne	459	394	Loir-et-Cher	366	311
Allier	424	392	Loiret	435	414
Aube	346	281	Maine-et-Loire	439	402
Aveyron	351	324	Marne	495	411
Charente	327	311	Mayenne	345	280
Charente Inf.	360	320	Morbihan	313	307
Cher	402	370	Nord	328	289
Côte-d'Or	386	293	Oise	377	340
Côte-du-Nord	451	440	Pas-de-Calais	493	445
Dordogne	317	320	Puy-de-Dôme	335	244
Eure	343	276	Saône-et-Loire	361	281
Eure-et-Loir	469	454	Sarthe	372	275
Finistère	351	368	Seine-Inférieure	320	257
Haute-Garonne	374	366	Seine-et-Marne	397	348
Gers	367	278	Seine-et-Oise	351	279
Ille-et-Vilaine	443	441	Deux-Sèvres	406	384
Indre	458	402	Somme	468	417
Indre-et-Loire	336	318	Vendée	409	381
Isère	303	232	Vienne	452	424
Loire Inférieure	404	356	Yonne	424	373

Ainsi, sauf 2 départements, tous marquent un délaissement sérieux et qui ne l'est pas moins dans les départements plus nombreux où les surfaces cultivées étaient inférieures à 300.000 Ha en 1913. Il est certain que ce sont les départements les moins productifs, les plus ardus, qui ont été le plus abandonnés et que, sur eux aussi, doit porter un effort significatif.

Nota. — D'après M. A. Lacroix (*Revue des Deux-Mondes*, 1/2-1940), citant M. P. Blanc, la superficie des terres de labour et culture était, en 1892, de 25.384.592 Ha et, en 1925, de 21.025.830 Ha, tandis que les prairies naturelles et les terres de simple pacage étaient passées de 6.213.444 Ha à 11.392.040 Ha ; on a donc utilisé sous cette dernière forme une superficie plus grande encore que celle des terres de labour et de culture délaissées (5.179.000 Ha contre 4.358.000 Ha) ;

B. — De l'*augmentation* des « *landes et terres incultes* » *entre 1913 (3.793.450 Ha)* et 1937 (5.663.552 *Ha*) en prenant les départements qui en comportent la plus grande superficie (plus de 100.000 Ha), pendant cette dernière année.

DÉPARTEMENTS	LANDES ET TERRES INCULTES (en m.Ha) 1913	1937	DÉPARTEMENTS	LANDES ET TERRES INCULTES (en m.Ha) 1913	1937
Alpes (Basses) ...	235	267	*Hérault*	69	119
Alpes (Hautes) ..	133	144	*Isère*	57	148
Ardèche	118	147	*Lot*	34	116
Aude	143	200	Morbihan	148	123
Aveyron	80	237	Puy-de-Dôme	59	116
Corrèze	131	128	Pyrénées-Basses .	114	130
Corse	159	349	Pyrénées-Hautes .	81	117
Dordogne	82	117	*Pyrénées-Orient.* .	60	174
Drôme	90	137	Var	52	118
Gard	44	106			

Ainsi, le délaissement des terres, dans certains départements, a atteint des superficies quatre fois plus importantes (Lot, Var), trois fois plus importantes (Aveyron, Corse, Isère, Pyrénées Orientales), ou deux fois plus importantes (Hérault, Puy-de-Dôme), en 1937 qu'en 1913.

Pour des superficies moindres, l'abandon n'a pas été dans la majorité des autres départements, moins important.

C'est sur ces territoires faciles à déterminer qu'il y a lieu de faire porter les efforts tant pour la main-d'œuvre à utiliser que pour les cultures productives à y instaurer *d'urgence*.

C. — Il convient également de retenir que, d'après Reithinger, le *rendement à l'Ha,* pour les *céréales,* de *15* Qx en Fran-

ce, est *inférieur* à celui d'autres pays de la zone occidentale (Belgique 25, Pays-Bas, Suisse) ; de la zône maritime septentrionale (Angleterre, Pays Scandinaves), ou de l'Europe Centrale (Allemagne 19, Tchécoslovaquie, Autriche), mais *supérieur à celui de tous les autres pays* d'Europe orientale ou de la zône méditerranéenne (sauf Italie 15 Qx).

Il est vrai que le rendement ne comporte pas les mêmes bases dans tous les pays, certains n'utilisent que des terres particulièrement riches, tandis que le nôtre emploie les sols les plus variés, en sorte que sa moyenne réelle à l'Ha est bonne.

En est-il de même du rendement de l'Ha pour la *pomme de terre* ? 111 Qx contre 212 en Belgique, 192 aux Pays-Bas, 191 au Portugal, 181 en Norvège, 163 au Danemark, 156 en Allemagne, etc., alors que le rendement normal est évalué entre 150 et 180 Qx m.

De toutes façons, Reithinger relève, pour *l'emploi des engrais* à l'Ha de surface utile, en 1935, 19 kg. 4 en France tandis que pour les pays d'Europe Occidentale, Centrale et Septentrionale les chiffres varient entre 34 kg. 9 (Danemark) et 90 kg. 7 (Pays-Bas).

Il semble donc que tout en ayant un rendement à l'Ha normal pour les céréales, la France puisse obtenir mieux encore (v. p. 74 et suiv.).

Voici, pour les divers *produits alimentaires*, les renseignements documentaires susceptibles d'orienter le programme du ravitaillement vers une production plus intensive et plus rationnelle, selon nos besoins propres et en tenant compte des possibilités d'importation ou de concurrence étrangère.

Le lecteur aura ainsi les éléments concernant les ressources du pays et les possibilités d'intensification ou d'adjonctions complémentaires qu'il est utile de connaître. Il lui suffira de prêter quelque attention à ces brèves notes pour en tirer les déductions pratiques qui s'imposent.

E. — Données diverses.

Avant d'examiner certains aspects du problème agraire, il nous paraît bon de rappeler des données générales qui peuvent être utiles sur :

1° La population agricole en France :

Elle s'élevait à *8.951.000 individus en 1921*, ce qui représentait 38,3 % de la population active tandis que l'industrie ne comptait que pour 31,2 % et le commerce pour 11,4 %.

En *1931*, elle ne comportait plus que *7.631.730 personnes, soit*

1.320.000 en moins et ne formait que 35,6 % de la population active contre 33,7 % à l'industrie et 12,5 au commerce.

Nous avons déjà indiqué (p. 35) les modifications qui avaient résulté de ce déplacement de la main-d'œuvre, les chiffres des catégories analogues en Italie, l'importance des travailleurs étrangers dans notre pays (p. 50), les départements et régions où l'exode rural avait été le plus sensible (p. 53 et 54).

Les *syndicats agricoles* au nombre de 11.950 groupaient 1.800.000 adhérents dont 46.000 femmes.

Il y avait 2.380 *coopératives de productions* avec 300.000 membres.

L'*Office National* agricole groupait 12.000 caisses régionales ou locales avec 520.000 sociétaires qui bénéficiaient de *prêts* formant un total d'environ 1 milliard de francs. (*).

(*) En 1937, il y avait 642 associations ouvrières avec 21.500 membres connus pour les 2/3 d'entre elles ; plus de 3.000 sociétés coopératives de production avec 2.671.000 membres connus ; les Caisses de Crédit agricole étaient au nombre de 98 caisses régionales, 5.798 caisses locales comportant 589.000 adhérents ; ces dernières avaient consenti près de 4 milliards de prêts tandis que les caisses régionales avaient reçu plus de 2 milliards 200 millions d'avances de l'Etat (*).

2° **La répartition des surfaces d'après leur nature :**

Sur une *superficie totale* de 54 millions d'hectares et demi, 6 millions sont *incultes* en *France,* soit le 1/9 tandis que la proportion n'est que de 6 % en Allemagne, 8 % en Belgique, mais elle atteint 13 % en Italie, 20 % aux Pays-Bas et 37 % dans le Royaume-Uni.

Nous avons vu (p. 70) que les terres labourables ne représentent plus en 1937 que 20 millions d'hectares, ou 41.8 % ; qu'elles sont en diminution de plus de 3 millions d'hectares depuis 1913 et de 6 millions et demi par rapport à 1862 ; qu'elles représentaient, en 1862, 22.700.000 Ha et étaient supérieures en 1928 à celles de l'Allemagne (20 M. Ha. 4), de la Pologne (18.300.000), de l'Espagne (16.036.000), etc., qu'une augmentation de *5 à 6 millions d'hectares était possible ;* qu'il suffit de se référer à la statistique de France pour constater quels départements ou régions permettent cette reprise et (p. 45) nous avons donné ces renseignements pour les départements de plus de 300.000 Ha de surfaces utilisées.

Nous donnerons également (p. 148) les chiffres concernant, en 1928, *les prairies et pâturages* permanents en France, et à l'étranger; ils avaient une superficie (11.160.000ha) (**) supérieure à

(*) Au lieu de 6.213.444 hectares en 1892, soit une augmentation de 5.179.000 hectares, dépassant la superficie des terres labourables abandnens (4858000 hectres)

celle constatée dans la plupart des autres pays (Grande-Bretagne, 12.707.000 Ha et Russie 24.8000.000 Ha exceptées), et représentaient environ 20,5 % des terres. Il en résulte que l'accroissement du cheptel est possible pour les ovins et qu'une partie de ces prairies peut même être reprise pour l'agriculture, si besoin est.

Les *cultures arborescentes et arbustives* représentent 4,4 % des terres soit plus de 2 millions d'Ha, *les bois et forêts* plus de 10 millions d'Ha ou 20 % des superficies, les *bruyères et ajoncs* 4,8 %.

Ces chiffres permettent de se rendre compte des ressources que l'on peut tirer de notre sol pour la production des fruits, du bois, de ses diverses utilisations (charbon, fabrications) et des matières spéciales dérivant des brindilles, fibres, tiges, de moindre valeur apparente.

3° La répartition des terres d'après leurs détenteurs ou exploitants.

Les statistiques prouvent que de 1892 à 1929 la *tendance* a été dans le sens de *l'augmentation de la superficie des exploitations :* la moyenne générale est passée de 8 à 11 hectares par exploitation.

La moyenne générale du faire-valoir direct serait passée de 4 à 10 Ha, celle du fermage de 10 à 18 Ha, celle du métayage de 12 à 22 Ha.

La cause de ces augmentations serait la dépopulation rurale qui, d'après M. Caziot, aurait atteint 33 % en 40 ans.

Nous avons examiné plus haut l'importance réelle de cet exode rural.

Comment se répartissent les terres en France ? — 55 % entre des exploitations de moins 40 hectares.

Il y aurait *5 millions* de propriétaires de moins de *10 hectares.*

En 1929, on relevait plus de 1 million de propriétaires de moins de 1 Ha, plus de 1.800.000 de 1 à 10 Ha, moins de 1 million ayant de 10 à 50 Ha, 82.000 de 50 à 100 Ha et 32.500 plus de 100 Ha.

Les propriétaires exploitants, d'après une autre source, étaient au nombre de 2.730.000 (74 %) pour 27.600.000 Ha, (60 %), les fermiers (Nord, Ouest, Paris) 728.000 (21 %) pour 13.877.500 Ha (30 %), les métayers (Centre, Sud-Est) 198.700 (5 %) pour 4.650.000 Ha (10 %) sur un total de 3.655.890 propriétaires, fermiers ou métayers.

4° Le rendement moyen à l'Hectare.

Pour le *froment,* il est de 18 Qx en France, contre 12 en Italie et au Canada, 9 en Roumanie et aux Etats-Unis, 8 en Argentine.

Pour les *céréales,* il serait de 159 comme en Italie et en Autriche contre 17 en Tchécoslovaquie, 19 en Allemagne, 24 aux Pays-Bas, 26 en Belgique et au Danemark, tandis que les pays agraires orientaux n'atteignent pas 129 Qx.

Pour l'*avoine* 14 Qx, le *maïs,* 10 Qx.

Pour les *pommes de terre,* il est de 90 à 111 Qx contre 212 en Belgique, 192 aux Pays-Bas, 191 au Portugal, 181 en Norvège, 163 au Danemark, 156 en Allemagne.

Pour la *vigne,* il est de 40 hectolitres.

Ces chiffres sont relatifs, comme tous les autres. Si les sols sont comparables (ce qui n'est pas sûr), si les engrais sont suffisamment utilisés, si la main-d'œuvre est plus importante, il est probable que ces rendements peuvent être accrus. C'est à quoi il faut tendre.

5° La question des engrais.

D'après Reithinger, certains pays d'Europe occidentale, centrale et septentrionale comportent des terrains hautement fertilisés, puisque les engrais utilisés y dépassent 35 kg. à l'Ha (Pays-Bas 90 kg., Belgique 78, Allemagne 48,5, Danemark 35), tandis que des pays de l'Europe occidentale, septentrionale et méridionale n'en utilisent que de 10 à 20 kg. (Norvège 21, Suède 17, France 19, Suisse 12, ainsi que l'Italie ; Angleterre et Espagne 11, Portugal 9,5).

En Europe méridionale et centrale, d'autres pays n'emploient que de 3 à 9 kg. (Tchécoslovaquie 9,5, Autriche 5,6, Grèce 2,6) et, en Europe centrale ou orientale, d'autres, enfin, disposeraient de terres non fertilisées avec moins de 2 kg. à l'Ha (Pologne 1,9, Hongrie 0,6, Yougoslavie 0,2, Roumanie 0,1, Bulgarie 0).

Il suffit de rapprocher de ces indications celles résultant de l'action récente de l'Allemagne, pour comprendre que si elle est en mesure de les approvisionner en engrais, leur situation sera très fortement modifiée dans le sens d'une production accrue.

Tel sera le cas des pays du Sud-Est européen dont nous verrons que les principales productions sont analogues aux nôtres : blé, maïs, seigle, orge, betterave, etc... pour des quantités appréciables et parfois plus importantes.

Selon le régime économique qui régira les divers pays, ou l'Europe, il y aura donc, ou non, une concurrence quant aux besoins internes de chaque pays, ou quant aux possibilités d'exportation de certains autres.

Il peut y avoir intérêt, par exemple, à ce que la France puisse exporter, malgré le bas prix de la main-d'œuvre de l'Est de l'Europe, afin d'obtenir en échange d'autres produits, denrées alimentaires, produits chimiques ou industriels, etc.

Si l'Allemagne n'a importé qu'un excédent de 459.000 t. de céréales et farine en 1935, cet excédent représentait 2.192.000 t.

en 1925. Comme sa production n'avait augmenté que de 800.000 tonnes environ, elle s'est donc privée de 900.000 tonnes sur sa consommation normale de 1925 pour ne laisser subsister qu'un excédent d'importation de 1 milliard 200 millions de marks. Lorsqu'elle consentira à rouvrir son marché intérieur, elle s'approvisionnera évidemment d'abord dans les pays de l'est ou du sud-est européen qui lui livreront à plus bas prix que nous des produits identiques. Nous ne pourrons lui fournir, ou à d'autres pays non producteurs, qu'un excédent limité.

Nous devons choisir ceux qui permettent des échanges favorables.

Or, parmi les principales exportations allemandes figurent les produits chimiques, qui ont représenté 682 millions de reichmarks en 1936. Et si l'Europe est dépassée par les Etats-Unis pour la production des produits chimiques, il n'en subsiste pas moins qu'en 1931 la participation de l'Allemagne dans la production mondiale était de 16 %, la nôtre de 8 % et celle de la Grande-Bretagne de 10 %.

Pour l'azote, sur une production mondiale de 2,4 millions de t. *l'Allemagne* entrait pour 630.000 t. en 1936, soit *plus du quart,* que son industrie utilisait en entier pour le moins.

La France produisait 198.600 t., l'Angleterre 134.300, les Etats-Unis 320.400 t., le Chili 206.000 t., l'U.R.S.S. 140.000, le Japon (et la Corée) 296.000 t., l'Italie 86.000 t., la Pologne 32.000 t.

Ces chiffres sont loin de donner la capacité de production (ex. Chili 500.000 t. en 1929) surtout avec les procédés industriels modernes (Haber).

Toutefois, la production mondiale d'azote est passée de 2.113.000 t. en 1929 à 2.594.000 t. en 1937, dont 1.061.000 t. de sulfate d'amoniaque au lieu de 861.000 ; 285.000 t. de cyanamide de calcium au lieu de 192.000, 159.000 t. de nitrate de chaux au lieu de 136.000, 206.000 de nitrates du Chili au lieu de 490.000 et 883.000 t. d'autres formes d'azote au lieu de 434.000.

La consommation mondiale a été en 1937 de 2.443.000 t. d'azote fabriquée au lieu de 1.452.000 en 1929, 342.000 t. de nitrate du Chili au lieu de 419.000 et l'agriculture a utilisé 2.344.000 t. au lieu de 1.670.000 t.

Il est donc évident que la production générale a augmenté de 25 % et la consommation agricole de près de 50 %, que ces augmentations se rattachent aussi à l'accroissement de la production industrielle et que les pays les mieux équipés à cet égard fourniront les autres lorsque, après la guerre, la fabrication des poudres et explosifs fera place aux productions pacifiques.

Dès lors, la fertilisation des sols par les engrais pourra être accrue considérablement, d'où les rendements de produits alimentaires destinés à la consommation interne ou à l'exportation.

Pour les *phosphates naturels*, la France est bien placée avec sa production continentale (55.000 t.) et surtout celle de l'Algérie (630.000 t.), du Maroc (1.480.000 t.) et de la Tunisie (1 million 780.000 t., *3e rang mondial*).

La production des phosphates minéraux en 1937 dans le monde entier a été de 12.500.000 t. sur lesquels les pays se répartissent ainsi :

Etats-Unis (en millions de t.) 4.330, Tunisie 1.785, Maroc 1.488, Russie 1.115, Algérie (en milliers de t.) 631, Egypte 516, Ile Christmas 165, Nakatea 130 (en 1935), Japon 122, France 104, Indes Néerlandaises 85 (en 1933), Guyanne Française 20, Belgique 16 (en 1936), Espagne 8, Canada 2 (en 1933), Australie 0,18 (en 1936).

Reithinger précise que l'importation pour l'ensemble de l'Europe était de 4.420.000 t., soit 86,8 % de l'exportation mondiale.

Sur ce total l'Europe continentale importe 4.073.000 t. et l'Angleterre 347.000. La répartition de la production mondiale par continent donne 46,8 % pour l'Afrique, 29,8 pour l'Amérique, 13,4 pour l'Europe (y compris l'U.R.S.S.), 8,5 pour l'Australie, 1,5 pour l'Asie.

Pour les *nitrates* eux-mêmes, la France vient en *3e rang dans le Monde* avec 240.000 t.

Enfin, pour l'*acide sulfurique*, base d'un grand nombre de produits chimiques, nous avons produit en 1936 plus de 800.000 t. contre 980.000 en Italie, 1.765.000 en Allemagne, 141.000 en Pologne, 39.000 en Roumanie, mais aussi plus de 1 million de tonnes pour le Royaume-Uni, de 1 million 2 pour l'U.R.S.S., de 2 millions pour le Japon et de 3 millions 6 aux Etats-Unis.

A cet égard, l'Allemagne est sous la dépendance étrangère, puisque les pyrites importées y atteignent 4 ou 5 fois la production interne ; en 1937, par exemple, elle a dû importer 1.464.000 t de pirites dont 836.000 provenant d'Espagne, 88.000 d'Italie, d'autres quantités de Norvège et des possessions britanniques en Méditerranée ou de Russie.

II. — Plantes alimentaires

I. — BLÉ

1. — Monde et Europe.

La *production mondiale* du blé varie aux environs de 1 milliard 300 millions Qt (au lieu de 500 millions avant 1893). Sur ce chiffre, en 1934, *l'Europe* (sans l'U.R.S.S.) produisait *438 millions et demi de Qx*, l'U.R.S.S. 304 M. Qx, l'Amérique du Nord

210, l'Asie (sans l'U.R.S.S.) 128, l'Amérique du Sud 79, l'Océanie 38, l'Afrique (en 1933) plus de 33.

Cette production, y compris l'U.R.S.S., représentait 57,5 % de la production mondiale, tandis que la part de l'Amérique était de 24,3 %, celle de l'Asie 11,9 %, celle de l'Australie 3,8 % et celle de l'Afrique 2,5 %.

En 1937, les pays se classaient comme suit par importance de production : U.R.S.S. 308 millions de Qx ; Etats-Unis 238, Chine 137, Inde 99, *Italie 80,5, France 69,* Argentine 50, Canada 50, Australie 49, *Allemagne 45,* Turquie 38, *Roumanie 37,6, Espagne 33, Yougoslavie 23,5, Hongrie 19,6,* Iran 19,3, *Pologne 19,2, Bulgarie 17,7, Royaume-Uni 15,3, Tchécoslovaquie 14,* le Japon 13,7, *l'Egypte 12,3.*

Le Bloc continental européen (sauf l'U.R.S.S.) représenterait donc, sur ces bases, près de 400 millions de Qx. Or, la consommation de l'Europe était, en 1933, de 586 millions de Qx ; ses importations étaient de 110 millions de Qx dont 50 pour le continent et 60 pour l'Angleterre, elles représentaient 19 % de la consommation européenne sur lesquels 15,6 % provenaient d'Amérique et 3,3 % d'Australie.

En 1933, l'Europe pouvait donc se suffire à elle-même jusqu'à concurrence de 81 %. Le surplus provenait du Canada, de l'Argentine, des Etats-Unis, de l'Australie.

En 1937, la production de l'Europe a été de 422 Mqx et ses importations de 152 Mqx 8 pour la farine et le froment*.

Les exportations mondiales de blé qui, de 1924 à 1929, oscillaient entre 18 et 19 millions de tonnes métriques, ont été par la suite bien inférieures. La proportion des exportation européennes était de 1924 à 1928 de 1 Mtm 4 soit moins du 1/10 des exportations mondiales totales.

Depuis 1935 elles n'ont pas atteint 15 millions de tonnes métriques.

En 1938, le Canada exportait plus de 3 Mtm, l'Argentine moins de 2 Mtm (contre 3,8 en 1937, les Etats-Unis de 2 Mtm 3, l'Australie 2 Mtm 5, l'U. R. S. S. 846.000 tm. en 1937 et les autres pays 1 Mtm 8 en 1937 également.

Le prix moyen d'exportation aux Etats-Unis est tombé de 45,5 dollars-or par tonne en 1929 à 19,5 en 1938.

Mais une prime à l'exportation a soutenu les agriculteurs pour la campagne 1938-1939 et a accru les exportation de 1 million de tonnes 1/2 (3 fois celles de 1937).

Les *importations* nettes de froment et de farine de froment

(*) D'après le docteur Hickmann la production européenne a été de 541 Mqx en 1938 et de 498 en 1939 sans l'U.R.S.S. et la production mondiale de 1 milliard 820 Mqx en 1938 et de 1 milliard 740 Mqx en 1939.

dans certains pays européen ont fléchi en 10 années de 1/3 environ : 9 Mtm. 4 en 1938 au lieu de 14 Mtm 2 en moyenne de 1925 à 1929.

Voici les chiffres de 1937 qui permettent de se rendre compte — sous réserve des variations naturelles — des besoins probables des pays intraeuropéens relevés par la statistique de la S. D. N. : Royaume-Uni, 5,3 millions de tonnes métriques ; Italie 1,4 ; Allemagne 1,2 ; Belgique 1 ; Pays-Bas 624.000 t. ; Suisse 438 ; Suède 20.000 t. ; France 332.000 t. (dont 238 de ses territoires d'outre-mer). La Pologne avait un excédent d'exportation de 40.000 t., la Tchécoslovaquie de 231.000 t.

Au total ces 10 pays importaient en 1937 en froment plus de 10 millions de tonnes — soit autant que l'ensemble de la production française pendant les années les plus favorables.

Il y a donc bien en Europe un exutoire possible pour notre pays, lorsqu'au lieu d'importer du blé, tout en dénaturant ses « excédents » intérieurs au prix de pertes considérables, il produira au maximum, avec les prix fixes et suffisamment rémunérateurs pour la culture.

L'énumération ci-dessus permet de déterminer nos débouchés possibles. Les chiffres concernant au paragraphe ci-dessus les exportations mondiales montrent que les pays extra-européen (Canada, Australie, Argentine) pâtiront seuls de cette situation, à moins de conventions spéciales d'échanges au profit de notre pays ou de l'Europe.

2. — France.

La France représentait environ le 1/5 de la production européenne. Dans une Europe allant de l'Atlantique aux bouches du Danube elle aura en face d'elle une production (Italie 80 M.Qx ; Roumanie 44 M.Qx pour 4.100.000 Ha en 1939 — Yougoslavie 28 ; Hongrie excédent exportable 2 M.Qx en 1940) avec laquelle il lui faudra compter tant pour les quantités que pour le prix.

Elle doit, semble-t-il, adopter une politique de surproduction et, sans doute, une nouvelle politique de prix. Decugis remarque, en effet, que la politique protectionniste des Etats européens a fait varier le prix du blé à Paris, entre 1928 et 1932, entre 137 à 161 francs les 100 kg., tandis qu'il variait entre 95,70 et 44,20 à Chicago, que l'excédent de prix de 116.80 par quintal payé par les consommateurs français représenterait pour ces derniers une surcharge de plus de 10 milliards de francs ; que le blé français coûte en moyenne 2 fois 1/2 plus cher à produire qu'en Amérique ; que les primes de stockage, de dénaturation et d'exportation ont représenté 1 milliard 852 millions à la charge de l'Etat, outre les avances supplémentaires de 50 à 35 francs par quintal stocké ; qu'en juillet 1935, les blés américains valaient 30 à 32 francs le quintal dans les ports américains, contre 80 francs prix de revient du blé produit en France.

Cet auteur note également que la surproduction du blé, s'ajou-

tant à celle du bétail, du lait, du vin, du cidre, ruinait les agriculteurs français, et entraînait de nouveaux sacrifices de l'État en leur faveur ; que l'avilissement des cours extra-européens était anormal ; que la protection des agriculteurs européens pour les denrées agricoles, principales et secondaires, pour le sucre de betterave, etc. maintient les prix antérieurs au-dessus des cours mondiaux et qu'il en résulte une anormale élévation du coût de la vie, dont les répercussions sur le taux des salaires augmentent le prix de revient de toutes les productions nationales.

La surproduction était donc considérée comme regrettable, d'autant que la consommation du pain de blé avait diminué dans tous les pays, sauf en Italie, Suisse et Norvège.

La « Victoire de l'épi » a été, disait-on, une victoire à la Pyrrhus.

Il faut espérer que l'Economie nouvelle entraînera d'autres appréciations, car l'accroissement de la production permettra d'alimenter mieux toutes les classes sociales de l'Europe entière, avec une politique des prix appropriés, *sans doute* aux conditions nouvelles de l'économie générale des exportations fructueuses, et la réduction des importations extra-européennes, pour éviter des sorties d'or.

Les surfaces cultivées ont dépassé 5 millions d'Ha en 1828, 6 millions en 1852, 7 *millions* en 1868-1869, 1884, 1889-1890, 1893-1895, pour retomber de 7 millions à 6 millions 5 d'Ha à la veille de la guerre de 1914. Depuis 1920, elles dépassent 5 millions d'Ha, sans jamais rattraper les chiffres antérieurs à 1914 et ce, à raison du manque de main-d'œuvre, de l'attrait des cultures plus productives et de la concurrence étrangère (Canada-Amérique, Argentine).

A titre d'exemple, voici les départements les plus ensemencés en *1913* (plus de 100.000 Ha) avec les emblavures de *1937*, en millions d'Ha : Aisne 143 au lieu de 125,4, Allier 118,8 au lieu de 98, Charente 109,7 au lieu de 76,9, Charente-Inférieure 112 au lieu de 74, Côte-d'Or 112 au lieu de 76, Côtes-du-Nord 110 au lieu de 111, Dordogne 134 au lieu de 104, Eure-et-Loir 119,6 au lieu de 120, Haute-Garonne 129,5 au lieu de 104,4, Gers 119 au lieu de 89,7, Ille-et-Vilaine 114,3 au lieu de 116, Indre 113,8 au lieu de 91 ; Isère 106,9 au lieu de 71, Loire-Inférieure 141,5 au lieu de 97,6, Loiret 101,3 au lieu de 86,9, Lot-et-Garonne 112 au lieu de 75, Maine-et-Loire 142,2 au lieu de 91,9, Marne 101,9 au lieu de 101,4, Mayenne 101,9 au lieu de 79, Nord 124 au lieu de 100,3, Oise 113.990 au lieu de 105,4, Pas-de-Calais 141,2 au lieu de 137, Saône-et-Loire 135,5 au lieu de 80, Seine-Inf. 100,2 au lieu de 80,2, Seine-et-Marne 121,6 au lieu de 108, Deux-Sèvres 121,5 au lieu de 93,7, Somme 130 au lieu de 128,2, Vendée 147,8 au lieu de 112, Vienne 125,3 au lieu de 113, Yonne 112,8 au lieu de 90.

A part quelques exceptions, les surfaces cultivées ont donc diminué considérablement et cette nomenclature partielle dé-

signe déjà les régions sur lesquelles un effort doit être accompli immédiatement. Il suffira de poursuivre le travail de rapprochement entre les chiffres de 1913 et ceux de 1937 (ou plus récents) pour avoir les indications totales utiles pour l'emploi de la main-d'œuvre agricole nouvelle et pour l'augmentation indispensable de la production du blé en 1941 et les années suivantes.

On pourra accomplir le même travail pour toutes les autres cultures actuellement déficientes.

La *production,* variable naturellement selon les années, a dépassé 100 millions de Qx en 1938 (101,5) et 1907 (103,8) pour, respectivement, 5.050.000 Ha et 6.577.000 Ha, preuve d'amélioration du rendement, qui est ainsi passé de 15 Qx 7 à l'Ha à 20 Qx 4. En 1893, pour 7 M. 7 d'Ha cultivés, il n'y avait eu que 75,6 M. Qx, donc un rendement de 10 Qx *68* à l'Ha.

Il en résulte qu'avec les moyens modernes d'accroissement du rendement, la production pourra être considérablement augmentée par l'utilisation de *nouvelles* surfaces susceptibles de représenter de 1 à 2 millions d'Ha, soit 20 à 40 % des superficies actuellement cultivées.

Il faudra évidemment s'intéresser aussi au problème des engrais et du matériel mécanique.

La moyenne de la production française a été de 119 à 120 million Hl. de 1898 à 1907, de 112 de 1908 à 1913, de 97 de 1920 à 1924, de 105 de 1925 à 1929. La production de 1913, soit 77 M. Qx, représente environ 18 % de la production européenne. Elle a été inférieure en 1937 (69 M. Qx.) à la production italienne (80 M. Qx 5) et venait plus loin encore des récoltes des Indes (99 M. Qx), de la Chine (137) des Etats-Unis (237) de l'U. R.S.S. (308).

La consommation française est de 87 M. Qx au total soit 218 kg. de pain par habitant (82 pour l'Allemand, 60 pour l'Anglais, d'après certains auteurs 63 et 135 d'après Decugis).

Dans les années déficitaires, il y a donc lieu à des importations de 15 à 20 M. Qx. qu'il faudra supprimer ou réduire désormais, sauf de l'Afrique du Nord qui n'a donné d'ailleurs en 1937 que 9 M. Qx pour l'Algérie, 4 M. Qx 8 pour la Tunisie et 5 M. Qx pour le Maroc, y compris leurs propres besoins.

La « France Economique » (Sirey, éd.) pour l'année 1938 permet de se rendre compte, — pour le blé comme pour d'autres problèmes — de certains faits d'une importance considérable et qui devraient dicter une politique économique nouvelle.

M. Fromont a rappelé les prix du blé : 78 francs en décembre 1935, 114 francs en juillet 1936, 140 francs pour la récolte 1936, 180 francs pour la récolte 1937 (69 M. Qx seulement), 204 francs pour la récolte 1938 (90 à 94 M. Qx).

Il a été étudié les prix réels au quintal qui ont varié entre

181 fr. 75 pour 100 Qx et 157,55 pour 5.000 Qx par le jeu de la loi du 15 août 1936 sur l'Office du blé et qui favorisaient les petits producteurs.

Il a rappelé les périodes de surproduction, irrégulières et qui ont affaissé les cours au détriment de l'agriculture : 1921, 1925, 1929, 1932 à 1934, 1938, ce qu'il faut précisément éviter dans l'intérêt général.

Il a cité une statistique établissant que le blé, la farine et le pain avaient des valeurs comparatives bien différentes suivant les pays européens : le blé valait 219 fr. le quintal en France contre 87 en Angleterre, 108 en Roumanie, 114 au Danemark, 156 en Belgique, 230 en Tchécoslovaquie, 288 en Italie et 305 en Allemagne ; le pain valait chez nous, comme en Roumanie, 3 fr. le kg., contre 2,25 à 2,75 en Belgique, 2,60 en Tchécoslovaquie, 3,25 en Angleterre, 5,20 en Allemagne, 6,25 en Italie et 7,45 au Danemark.

Il est évident que ces discordances pourront être modifiées dans l'Europe de demain, compte tenu de l'appétance des divers peuples pour le pain, les pommes de terre ou même le riz.

Mais sans doute ne reviendra-t-on plus à la « nécessité » de nourrir le bétail avec du blé, plutôt qu'avec les céréales inférieures, ni à celle de transformer le blé en alcool, sauf pendant l'état de guerre et pour un excédent qui n'existe pas présentement. Or, le décret-loi du 17 juin 1938 avait décidé la production pendant 10 ans de 700.000 Hl d'alcool de grains pour résorber 2 millions de Qx de blé. M. Fromont a noté que cette opération provoquait des pertes énormes, puisque le service des alcools devait vendre 186 fr. l'alcool qu'il payait 480 fr. et l'Office du blé devait payer les blés 200 à 220 fr. et ne le revendre que 100 fr. aux distillateurs ! Heureusement, disait-on alors, la vague de froid de décembre 1938 avait compromis la récolte de 1939 — ce qui éviterait des excédents !

Un décret-loi du 12 novembre 1938 a frappé d'une taxe progressive les producteurs de plus d'un certain nombre de quintaux et le contingentement de la production devrait accentuer la résistance à la surproduction. Or, celle-ci dépend surtout des conditions météorologiques qui font varier de 50 % la production pour une même superficie cultivée.

L'auteur cité, après avoir parlé des stockages et des exportations, constatait qu'il y avait eu aussi restriction de la consommation.

La situation paraissait « désastreuse » alors que dans un système européen cohérent, la surproduction eût permis de faire bénéficier les pays voisins de notre abondance au lieu de les laisser dans l'insuffisance en face de nos silos pleins. Mais il eût fallu une politique intra-européenne qui était alors répudiée pour les motifs absurdes et même criminels que l'on connaît.

L'exemple du blé est typique de la désorganisation euro-

péenne d'avant 1941 et la politique extérieure de notre pays explique seule que nos excédents n'aient pu s'écouler comme ils le faisaient pendant la période 1901-1910 pour une population européenne cependant numériquement supérieure.

Production légumière — Fruits — Tubercules Boissons — Autres Produits alimentaires de la Métropole et des Colonies

II. — LÉGUMES ET FRUITS (1).

France.

Superficie cultivée : de 3 à 700.000 Ha selon les évaluations Comtat-Venaissin. Riviera. Vallées de la Garonne, de la Loire, Roussillon, Côtes bretonnes, etc...

Estimation vénale : (en 1928) 4 milliards de francs pour les plantations.

Valeur totale de la production (1937) : 1 milliard pour la production des seules pommes et poires à cidre à près de 4.300 Qx. Mais ce chiffre ne paraît pas exact, car on l'évalue à 26 M Qx, dès mêmes fruits pour la table à 2 M Qx 5, des châtaignes à 1 M Qx 4, etc. Les variations sont d'ailleurs très importantes d'année en année.

Importations : Espagne, Afrique du Nord, Tropiques (bananes), Sahara (dattes) et même Serbie, Californie, etc... Plus de 6 millions de Qx au total en 1937 au lieu de 2,6 en 1913 pour les fruits.

Exportations : en Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Suisse. Elles sont tombées de plus de 3 Mqx en 1913 à 800.000 Qx en 1937 pour les fruits. Pour les légumes nous avions en

---

(1) La production allemande a varié, pour les légumes, entre 4,8 de tonnes en 1936 et 3,9 en 1938 ; pour les fruits, entre 3 m. t. en 1937 et 8,12 m. t. en 1938. Le national-socialisme a développé la culture des jardins aux alentours des villes ; fin 1939, 1 million et demi de jardins donnaient 620.000 tonnes de fruits. Les cultures en jardins représentaient en 1938, 619.000 hectares contre 475.884 en 1913, tandis que les cultures fruitières avaient triplé (137.000 hectares contre 487.000).

1913 un excédent d'exportation important que nous avons remplacé depuis plusieurs années par un excédent d'importation du double en poids (plus de 1 M Qx 2).

III. — POMMES DE TERRE

Surfaces cultivées : 1.425.000 Ha en 1938 au lieu de *1.550.000 Ha* avant 1914.

Production : 173 M Qx en 1938 (4e rang après Pologne 402, Allemagne 550, Russie 697).

Rendement : III Qt à l'Ha au lieu de 218 en Belgique et Hollande, 166 en Angleterre, 173 en Allemagne (au lieu de 157 de 1929 à 1934).

Importations à éliminer par accroissement de la production.

IV. — TOPINAMBOURS

20 M Qx en 1937. 27 M Qx en 1938.

Provenant surtout du Centre-Ouest : Limousin, Périgord, Charente, Poitou.

V. — MAIS

Production mondiale : environ 1 milliard de Qx.

1. —Monde.

Etats-Unis, 375 à 740 M Qx. Argentine, 58 à 114. Roumanie, 45 à 61. Italie, 24 à 32. Yougoslavie, 30 à 52. Bulgarie, 9.

Les *exportations mondiales* de maïs sont passées de 7 millions 7 de tonnes métriques en 1929 à près de 12 en 1937. Pendant cette dernière année, l'Argentine en a exporté plus de 9 millions de tonnes, distançant de beaucoup tous les autres pays exportateurs. Mais en 1938, ses exportations tombaient à 2 millions 6 de tonnes par suite d'une récolte absolument déficitaire, tandis que celles des Etats-Unis atteignaient 3 millions 7 t. (au lieu de 148.000 t. en 1937). Le prix moyen d'exportation en Argentine est tombé de 31,7 dollars or par tonne en 1929 à 8 en 1935 pour remonter à 12,8 en 1937 et 12,6 en 1938.

2. — Europe.

Besoins de l'Europe, environ 215 M Qx dont 26,3 % d'Amérique.

Production de l'Europe, environ 185 M Qx, soit 73,2 %.

Importation de l'Europe en 1933, 57 M Qx (dont 25 pour l'Angleterre). En 1937, les importations européennes auraient atteint 106 M Qx.

3. — France.

340.000 Ha cultivés en 1938 au lieu de *450.900* avant 1914.

a) *Production :* 5 à 6 M Qx 3 dont les 5/6e par la Navarre, le Béarn, la région toulousaine, le Périgord. Le rendement est passé de 12 M Qx 5 avant 1910 à 18,5 en 1938.

b) *Besoins :* 12 M Qx pour l'élevage, dont 40 % satisfaits par la culture française.

c) *Production coloniale :* Dahomey 5 M Qx 3, Tonkin 4 M Qx 6.

d) *Importation :* d'Indochine (5 M Qx), de Madagascar (5 M Qx), du Togo, d'A. E. F.

Nos colonies pourraient éliminer complètement les importations d'Argentine, de Roumanie, de Bulgarie.

Dans tous les cas, *il y a lieu de reprendre* une partie tout au moins des 110.000 Ha abandonnés depuis 1914 pour éviter des sorties d'or, lutter contre la concurrence intra-européenne et exporter.

VI. — AVOINE

France : 3.245.000 Ha cultivés en 1938 au lieu de 3,8 avant 1910. Récolte 54 M Qx 5 en 1938, suffisante pour la consommation, mais 45,5 M Qx en 1937 comme avant 1910.

Le rendement est passé de 12 M Qx avant 1910 à 16,6 en 1938.

Régions principales productrices : Lorraine, Nord, Bassin parisien, donc à *intensifier ailleurs,* puisqu'elle se place dans les assolements après les betteraves et le blé.

Autres productions : Maroc 1 M Qx 6, Grande-Bretagne 24 M Qx, Canada 52, Allemagne 63, Etats-Unis 153, U. R. S. S. 158.

En Allemagne, les superficies cultivées sont passées de 3.182.000 che. Le rendement est de 25 Qx 6 à l'Ha en 1938 au lieu de 19,2 en moyenne de 1929 à 1934. En 1938, la production a atteint 7 Mqx 2.

VII. — SEIGLE

France : 631.000 Ha cultivés en 1938 au lieu de *1.176.000* en 1913 et 2.792.000 en 1821.

Production : Malgré un rendement à l Ha amélioré, elle n'a été que de 8 M Qx en 1938 au lieu de *23 M Qx* en 1881 et de 13,5 avant 1910. A reprendre *fortement* en Bretagne, Massif Central, régions montagneuses — propices. Paille et pains excellents.

Production de l'U. R. S. S. : 200 M Qx. Pologne 65 M Qx. Allemagne 86 en 1938, 93 M Qx 8 en 1939 (Grande-Allemagne) avec pour ce dernier pays un rendement de 18 Qx à l'Ha et à elle seule 40 % de la production européenne.

L'Europe produit environ 200 à 250 M Qx et en importe 10.

VIII. — ORGE

Monde : en 1939, U. R. S. S. 74 M Qx, Chine 63 M Qx, Etats-Unis 60 M Qx, Canada 26, Allemagne 43 (1939), Turquie 23, Danemark 12,5, Roumanie 10, Espagne 14, Pologne 14, France 16.

L'Europe, en 1938, a produit environ 184 M Qx et en avait importé 23 en 1937.

Exportation en 1938-1939 : U. R. S. S. 3 M Qx 2, Pologne 2,6, Roumanie 1,9, Bulgarie 1,3, Canada 3,6, Etats-Unis 2,3, Argentine 2,1, Irak 2, Turquie 1,2.

France : 753.000 Ha cultivés en 1938 au lieu de 1.200.*000* en 1830.

Production : 16 M Qx en 1939 contre moins de 10 en 1937 et avant 1910. Plaines du Centre, Mayenne, Eure-et-Loir, Aisne, Lorraine, Alsace.

Afrique du Nord : Algérie 16 M Qx, Tunisie 3,5, Maroc 21 en 1939.

IX. — SARRAZIN

France : 5 M Qx avant 1910, 2 M Qx 3 en 1938. Sur les sols pauvres, terres froides, dans des climats humides.

Les 2/3 de la production totale proviennent du Morbihan, de l'Ile-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Côtes-du-Nord.

Le rendement à l'Ha est de 8,66 au lieu de 9,52 avant 1910.

X. — VINS

A. — France. (2) :

1.500.000 Ha cultivés au lieu de 2.350.000 en 1869, *2.447. 000* en 1874.

Rendement : environ 40 Hl à l'Ha, environ 1.600.000 viticulteurs.

Production : 59 M Hl, en moyenne, mais en 1875 : 83 M Hl ; en 1934, 78 ; en 1935, 78, etc... Rendement passé de 29 Hl avant 1910 à 39 Hl en 1938 au lieu de 53 Hl en Algérie qui produit 15 M Hl en 1937, 21 M Hl 1/2 en 1938 pour 398.000 Ha.

Consommation : 71 à 73 M Hl, soit 155 l. par habitant contre 15 l. pour l'Europe en moyenne.

Exportations : 3.981.000 Hl en 1873 ; 720.000 Hl en 1935 (à 571 frs l'Hl), en Belgique, Allemagne, Amérique, Grande-Bretagne.

B. — Europe.

Production : 141 M Hl sur un total mondial de 172 M Hl 1 en 1931. Espagne, 25 M Hl; Italie, 36 M Hl.

---

1 La France produit encore 1 mq 8 sur 80.000 hectares de méteil avec un rendement de 13,72 en 1938. Avant 1920, elle en avait 154.000 hectares produisant 1.800.000 q. et un rendement de moins de 12 kilos à l'hectare.

(2) Sous le titre : *Les Vins Français devant la Nouvelle Europe*, voir la brochure très intéressante que M. Servan vient de publier (Carbonnel, éditeur).

Exportations : d'Allemagne (200.000 Hl de 1903 à 1907 ; 45.900 de 1928 à 1933), d'Italie (2.155.000 Hl en 1903, 867.000 en 1933), d'Espagne (près de 6 M. Hl en 1928, 2,5 en 1933), Portugal (près de 145 m. Hl de 1919 à 1923, 768.000 Hl en 1933).

XI. — EAUX DE VIE

Ventes à l'étranger : 71.000 Hl en 1935, pour 235 millions de francs.

XII. — CIDRES

Production : 17 à 28 millions d'Hl (Nord-Ouest) suivant les années.

XIII. — BIERE

Nord-Est, Haute-Bourgogne, Flandre, Lorraine, Alsace.

Surfaces : 2.000 Ha en 1937 au lieu de 4.800 de 1920 à 1930.

Production : 15 à 30.000 Qx au lieu de 50.000, d'où *importation* de Tchécoslovaquie.

XIV. — HUILE D'OLIVE

85.000 Qx produits en 1936 au lieu de 47 en 1930.

Autres productions : Espagne : 4.400.000 Qx, Italie 2.100.000, Tunisie, Algérie.

XV. — CAFÉ

Production mondiale : environ 25 millions de Qx.

Brésil : 15 millions de Qx (1er).

Les colonies françaises : d'Indochine, d'Océanie, d'Amérique et d'A. O. F. (Côte d'Ivoire) ont entrepris cette culture (Madagascar 41. 200 t. en 1938 au lieu de 321 t. en 1918, et de 4.000 t. en 1928).

* Des documents complémentaires permettent de préciser les chiffres les plus récents de production, de consommation et d'exportation :

Production en 1937 (en millions de Qx) . Brésil, 15.479.000; Colombie, 2.471 ; Indes Néerlandaises 1.423 — et en milliers de Qx : Guatemala, 670 ; Salvador, 670 ; Venezuela, 670 ; Mexique, 370 ; Cuba, 313 ; Costa Rica, 265 ; Haïti, 245 ; Bolivie, 220; Madagascar, 212 ; Congo belge, 210 ; Angola, 195 ; Kenya, 164 ; Nicaragua, 156 ; Indes britanniques, 154 ; Tangannyika, 138 ; Equateur, 138 ; Ouganda, 131 ; Saint-Domingue, 110 ; Ethiopie, 90 ; Hawaï, 82.

Consommation mondiale : 15 M Qx en 1937, dont (en millions de Qx) : Etats-Unis, 7,6 ; France, 1,8 ; Allemagne, 1,9. — (En milliers de Qx) : Italie : 380 ; Belgique, 490 ; Suède, 470 ; Pays-Bas, 365 ; Danemark, 300 ; Espagne, 240 ; Norvège, 166 ; Suisse, 130 ; Autriche, 52 ; Royaume-Uni, 145.

Les pays européens représentent donc plus de 5 M Qx soit 1/3 de la consommation mondiale.

Leurs importations proviennent pour 85 % d'Amérique, 8 % d'Asie. L'Afrique produit environ 5 %.

Exportations mondiales. — 1 million 6 de tonnes au total en 1935 et 1936.

Le Brésil, le plus gros exportateur, a dépassé à lui seul 1 million de tonnes en 1938. Après lui vient la Colombie avec 252.000. Les Indes Néerlandaises ont exporté 100.000 tonnes environ en 1937 et 69 en 1938. Le Venezuela exporte de 40 à 60.000 t. selon les années. Les autres pays ont exporté à eux tous 421.000 t. en 1936.

Les exportations ont augmenté en 1938 à raison de la baisse des cours fin 1937, consécutivement à l'effondrement du plan brésilien de valorisation. Les Etats-Unis ont importé 900.000 t. au lieu de 770 en 1937.

En 1938 également, les importations de café ont été de 197.000 t. en Allemagne, 187 en France, 52 aux Pays-Bas, 36 en Italie. La part du Brésil dans ces importations variait entre 42 et 58 %.

Le prix moyen d'exportation au Brésil est tombé de 381 dollars or la tonne en 1929 à 178 en 1932, 91,9 en 1935, pour remonter ensuite jusqu'à 119,7, mais en 1938 il n'a été que de 76,7*.

XVI. — CACAO

Production mondiale : 610.000 t. en 1932-33, dont 413 en Afrique, 129 en Amérique du Sud, 63 en Amérique Centrale.

Production : Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo : plus de 80.000 t., soit 10 fois plus qu'il y a 20 ans.

Les *exportations* vers l'Amérique du Nord sont très intéressantes au point de vue des rentrées d'or.

* Des documents complémentaires permettent de préciser les chiffres les plus récents de production, de consommation :

Production mondiale : plus de 6 millions de Qx en 1932-1933, dont *plus de 4 millions de Qx en Afrique,* 800.000 Qx en Côte d'Ivoire (Cameroun, Togo), 1 million de Qx 3 en Amérique du Sud.

Production en 1937 (en millions de Qx) : Côte de l'Or (B.), 2,4 ; Brésil, 1,3 ; Nigéria, 1.047. — (En milliers de Qx) : Côte d'Ivoire (1936), 498 ; Cameroun (F.), 265 ; Saint-Domingue, 196 ; Equateur, 192 ; Venezuela (1936), 165 ; Fernando-Polo (Espagne) (1934), 120 ; Trinité et Tohago, 119 ; Colombie, 96 ; Togo (F.), 80 ; San Thome et Princip, 80 ; Costa Ricca (1936), 70 ; Panama, 43 ; Ceylan (B.), 40 ; Togo, 37 ; Grenade (B.), 32,7 ; Cuba (République) (1935), 28 ; Cameroun (B), 26,2 ; Jamaïque (B.), 20,7.

Consommation : plus de 5 millions de Qx :

Etats-Unis (en millions de Qx), 1.975 ; Royaume-Uni, 1.298.

— (En milliers de Qx) : Allemagne, 795 ; Pays-Bas, 747 ; France, 423 ; Belgique, 103,1 ; Espagne, 100 ; Italie, 92 ; Suisse, 91, soit *moins de 2 millions Qx 5*, pour les 7 derniers pays.

Sur la consommation de 3 millions de Qx en 1933 pour l'Europe entière, 2.400.000 Qx concernaient l'Europe continentale et 71.000 l'Angleterre.

L'Afrique fournissait 87 %, l'Amérique 12,8 %*.

XVII. — TABAC

16 à 17.000 Ha cultivés.

343.000 Qx dont 2/3 en Lot-et-Garonne, Dordogne, Bas-Rhin.

Achats à l'étranger : 390.000 Qx, *à réduire considérablement.*

XVIII. — SUCRE

a) *Production mondiale :* de 99 millions de Qx en 1902-03, la production totale est passée à 225 M Qx en 1933-34, dont 144,7 pour le sucre de canne (64,2 %) et 80 M Qx 6 pour le sucre de betterave (35,8 %). Le sucre de canne revient à 3 ou 4 fois moins cher que le sucre de betterave, dont la production mondiale était de 103 M Qx en 1930-31, d'où protectionnisme à outrance (droits de douane, contingentements).

La concurrence a nécessité, en 1930, la création de l'*International Sugar Conneil,* groupant 22 pays producteurs, qui a réglementé les exportation et a réduit les productions.

b) *Sucre de Canne*

Pays producteurs : Java, 29 M Qx en 1927-28 au lieu de 4 M Qx en 1934-35, mais de 14 M Qx en 1937 ; Inde, 32,2 M Qx ; Cuba, 28,6 ; U. R. S. S., 25 ; Etats-Unis, 16,1 ; Formose, 11,7 ; Brésil, 10,2 ; Hawaï, 8,8 ; Porto-Rico, 8,4 ; Australie, 7,6 ; Union Sud-Africaine, 4,6 ; République Dominicaine, 4,3 ; Pérou, 4,1.

* Des documents complémentaires permettent de préciser les chiffres les plus récents de production, de consommation et d'exportation :

Production totale : 17.400.000 tonnes de sucre de canne :

Pour les Indes britanniques (en millions de t.), 5.360 ; Cuba, 2.871 ; Java, 1.422 ; Philipinnes, 1.042 ; Bresil, 1.017 ; Porto Rico (en milliers de t.), 924 ; Formose, 902 ; Hawaï, 801 ; Australie, 795 ; République Argentine, 470 ; Pérou, 460 ; Etats-Unis, 417 ; Union Sud-Africaine, 405 ; République Dominicaine, 400 ; Maurice, 314 ; Mexique, 285 ; Guyane anglaise, 180 ; Trinité et Tobago, 155 ; Japon, 154 ; Maurice, 150 ; Fidji, 146 ; Jamaïque, 125 ; Mozambique, 115 ; Barbade, 107 ; Réunion, 78,1; Sous-le-Vent, 65 ; Guadeloupe, 61 ; Martinique, 40.

c) *Exportations mondiales*
(sucre de canne et sucre de betterave)

De 13 millions 8 de tonnes en 1929, elles sont tombées depuis lors aux environs de 10 M t. Le plus gros exportateur, Cuba,

n'exporte plus que 2 M t. 1/2 environ, au lieu de 5. Les Indes Néerlandaises 1 M t. au lieu de 2,4 avec 7 fois plus de fournitures en 1938 aux pays d'Europe, et 2 fois 1/2 moins aux pays d'Asie qu'en 1937 également. Les Philippines exportent de 8 à 900.000 t. La Tchécoslovaquie 260.000 t. (en 1937), la France 200.000 environ, la Pologne 50 à 60 (contre 300 en 1929).

Le prix moyen d'exportation en Tchécoslovaquie est tombé de 57,7 dollars or par tonne en 1929, à 16,9 en 1936 pour remonter jusqu'à 20,9 en 1938.

Sauf la France (baisse de 58.000 t.), la plupart des pays européens ont importé en 1938 plus que les années précédentes, sans doute pour constituer des stocks importants : au 1er septembre les stocks visibles étaient de 729.000 t. en Allemagne, 361 au Royaume Uni, 251 en France, 130 en Italie, 74 en Belgique.*

d) *Consommation* en 1936
en sucre de canne et sucre de betterave

Etats-Unis (en millions de Qx), 59.680 ; Royaume Uni (1937), 21.902 ; Allemagne, 14.988 ; France, 9.955 ; Italie, 3.112 (1934) ; Suède, 2.655 ; Belgique, 2.306 (1935) ; Pays-Bas, 2.174 ; Danemark, 1.1814 ; Suisse, 1.662 (1931) ; Autriche, 1.607 (1933) ; Russie, 1.110 ,1922), 12.000 en 1911 (?) ; Hongrie, 1.027 (1931) ; Norvège, 857 (1936).

e) *Sucre de betterave*

1. *Production totale :* 10.400.000 tonnes :

Pour la Russie (en millions de t.), 2.200 ; l'Allemagne, 1.911; les Etats-Unis, 1.470. — (En milliers de tonnes), la France, 797 ; la Pologne, 546 ; la Tchécoslovaquie, 525 ; la Grande-Bretagne, 459 ; l'Italie, 378 ; la Suède, 263 ; la Belgique, 226 ; l'Espagne, 226 ; les Pays-Bas, 221 ; le Danemark, 215 ; l'Autriche, 140 ; la Hongrie, 124 ; la Yougoslavie, 86 ; le Canada, 73 ; la Roumanie, 18 ; la Turquie, 19 ; la Bulgarie, 28.

2) *Europe.*

Production en 1932-33 : 54 M Qx sucre de betterave, soit 23 % environ de la production mondiale (239).

Consommation en 1932-33 : 61 M Qx plus 15 pour la Russie qui a produit, en 1937, 25 M Qx.

Production totale (sucre de canne et sucre de betterave) : Allemagne, 19,6 ; France, 8,7 ; Tchécoslovaquie, 6,6 ; Pologne, 5 ; Royaume-Uni, 3,8.

3) *France.*

280.000 Ha cultivés en 1937 au lieu de 220 en 1881.

Rendement : 309 à 314 Qx à l'Ha.

Production : 80 à 90 M Qx (3e rang après l'U. R. S. S., 130 à 150 ; Allemagne, 105).

Consommation taxée : de 9 M Qx 5 à 10 M Qx en 1937-1938.
Exportation : 1 M Qx 9 en 1938, 2 M Qx 3 en 1937.
Importation : 31 à 33 M Qx en 1937-1938.
Appoint du sucre de canne : 200.000 t. (84.000 de la Réunion, 100 des Antilles, etc...).

Ces chiffres peuvent être augmentés considérablement par les importations de nos colonies (Réunion, Nossi-Bé, Madagascar, Antilles, Guyane).

La protection de la culture de la betterave a impliqué non seulement le contingentement le plus étroit (nos colonies admises pour 13 % seulement de la consommation), mais encore des subventions importantes, notamment pour la fabrication du carburant national : la production de l'*alcool* est passée ainsi de 200.000 Hl de 1920 à 1930, à plus de 2 M Hl en 1933 (ce qui a coûté 700 millions de francs entre 1927 et 1931 pour l'achat à prix fort de l'alcool par l'Etat).

* Dans les prévisions pour 1939, les superficies étaient évaluées à 240.000 Ha, les betteraves récoltées à 6 M t. 2, le sucre raffiné à 759.000 t., soit un déficit prévu de 160.000 t. Le stock à la fin de 1938 était évalué à 2.257.*

XIX. — RHUM

Contingenté comme le sucre, mais parce qu'il concurrence les alcools naturels.

Exportations : Antilles et Guyane : 200.000 Hl en moyenne.

XX. — RIZ

Production mondiale : 8 à 900 M Qx, Chine et Japon 84 % de la production mondiale.
Production coloniale française : Indochine (2e pays exportateur du monde) production, 70 M Qx ; exportation de 10 à 13 M Qx (1 million de frs). Madagascar : 6 M Qx 4 ; A. O. F. : 4 M Qx.

Lutte des producteurs de blé contre les importations de riz (1931-1937) par des taxes compensatrices et le contingentement. En 1937, la récolte mauvaise modifie le problème ; le Conseil National Economique a décidé de faciliter les exportations en Europe et d'accroître la consommation humaine.

L'Europe Centrale absorbait déjà 80.000 t. de riz à la veille de la guerre.

Exportations des Indes britanniques : 23 M Qx en 1931.

XXI. — MANIOC

Production coloniale française : 320.000 Qx bruts dont 300.000 par Madagascar qui nous donne, en outre, 50.000 Qx de *tapioca.*

XXII. — BANANE

174.500 t. en 1936, dont 70 % de nos colonies (Guinée, Côte d'Ivoire).

XXIII. — ARACHIDE

Inde Anglaise et Chine, 7 millions de t. ; Afrique, 1,6 ; Etats-Unis, 700.000 t. ; A. O. F., 890.000 t. en 1937 (Exportations en 1938 : 570.000 t. représentant 622 millions de francs, soit le 1/5 des exportations totales de la colonie) ; Cameroun, 37.000 t. Madagascar.

La Métropole importait néanmoins 20 % de ses besoins de l'Inde Anglaise !

XXIV. — HUILE DE PALME

Production mondiale : 500.000 t. Sumatra (1er) ; Colonies françaises : A. O. F., 200.000 Qx en 1937 (accroissement possible).

XXV. — THÉ

Production mondiale : 600.000 tonnes. Productions indiennes pour près de 400 millions de livres anglaises en 1927, soit 4 fois plus qu'en 1885-1889.

Exportations totales mondiales de plus de 4 M Qx absorbées pour 70 % par l'Empire Britannique et 10 % par les Etats-Unis.

* Des documents coplémentaires permettent de préciser les chiffres les plus récents de production, de consommation et d'exportation :

Production en 1936 :

Indes Britanniques, 1.793.000 Qx ; Ceylan, 967.000 Qx ; autres colonies anglaises, 76.700 Qx ; Union Sud-Africaine, 3.000 (soit pour le seul Empire britannique, 2 millions 840 Qx).

Indes Néerlandaises, 755.000 Qx ; Japon (1937), 539.000 Qx ; Chine (1938), 416.000 Qx ; Formose (3), 108.000 Qx.

Consommation en 1938 :

Royaume-Uni, 2.345.000 Qx ; Indes Britanniques, 370.000 ; Union Sud-Africaine, 70.000, Etats-Unis, 350.000; Canada,172.000; Pays-Bas, 130.000 ; Allemagne, 53.000 ; France, 13.000 (soit pour ces trois derniers pays, moins de 200.000 Qx) ; Russie, 190.000.

Exportations :

Elles évoluent autour de 400.000 t. depuis 1935, au lieu de 442.000 en 1929. Elles proviennent surtout de l'Inde (160.000 t. en 1938), de Ceylan (107.000), des Indes Néerlandaises (72.000), de Chine (42.000), les autres pays fournissent de 40 à 50.000 t. (1937-1938).

Le prix moyen d'exportation est tombé de 641 dollars or par tonne en 1929 à 246,7 en 1932, pour remonter à 387,9 en 1937 et à 34,7 en 1938.*

Entente Internationale : producteurs de l'Inde, Ceylan, Java, Sumatra, qui ont évincé la Chine.

Production de l'Indochine : environ 16.000 t. dont 500 seulement exportées en France, mais avec importation en Indo-Chine de 600 t. de Ceylan — « Théisme » excessif de l'Afrique du Nord : consommation du Maroc, plus de 8.000 t. ; Algérie et Tunisie plus de 3.000 t.

III. — Autres Produits alimentaires *

Pour compléter les documents relatifs aux produits alimentaires, nous donnons les précisions suivantes :

I. — BÉTAIL — VIANDE

Monde.

En 1936, on évaluait ainsi l'importance du cheptel, en millions de têtes :

Bovins : Inde 150, Etats-Unis 66, U.R.S.S. 56.5, Brésil 40.9, Argentine 31, Allemagne 20, France 15.7, Union Sud Africaine 10.16, Australie 14, Pologne 10.5, Canada 8.8, Royaume-Uni 8.6, Colombie 8.3, Italie 7.3, Madagascar 5.5, Siam 5.4, Tanganika 4.8, Tchécoslovaquie 4.6, Indes Néerlandaises 4.4, Roumanie 4.3, Yougoslavie 4, Eire 4, Danemark 3.8, A.O.F. 3.3, Suède 2.9, Nigéria 2.7, Pays-Bas 2.6, Rhodésie 2.5, Maroc 1.9, Belgique 1.7, Hongrie 1.7, Suisse 1.6, Japon et Formose 1.6, Norvège 1.3, Egypte 1.

Ovins : Australie 112.7, U.R.S.S. 73.3, Etats-Unis 53, Argentine 40, Union Sud Afr. 36, Nelle Zél. 31.3, Royaume Uni 25.5, Espagne 19, Urugay 15.4, Brésil 15, Turquie 12.4, Roumanie 11.8, Pérou 11.2, France 10, Yougoslavie 9.7, Maroc 9.2, Italie 9.1, Allemagne 4.3, Canada 3.3, Pologne 3.2, Tunisie 3.2, A.O.F. 3.1, Mandchoukoo 3, Eire 3, Hongrie 1.5, Norvège 1.7, Algérie 0.8.

Porcs : Etats-Unis 44, U. R. S. S. 30,4, Brésil 24,8, Allemagne 26, Pologne 7,7, France 7.1, Canada 4, Espagne 5.4, Tchécoslovaquie 3.9, Indochine 3.5, Yougoslavie 3.1, Danemark 3, Roumanie 3, Italie 2.8, Hongrie 2.6, Belgique 1.4, Suède 1.3, Eire 1, Union Sud-Africaine 0.9, Suisse 0.9.

Chèvres: Turquie 9.5, U.R.S.S. 6.8, Brésil 6.2, Algérie 6.4,

Union Sud-Africaine 6, Maroc 5.5, Nigéria 5.2, Allemagne 2.6, Kinya 2, Yougoslavie 1.9, Italie 1.8, France 1.4.

Chevaux: U.R.S.S. 16.6, Etats-Unis 11.1, Argentine 10, Brésil 6.1, Pologne 3.8, Allemagne 3.4, Canada 2.9, France 2.7, Roumanie 2.1, Mandchoukoo 1.8, Australie 1.7, Japon et Formose 1.4, Yougoslavie 1.2, Royaume-Uni 1.1, Danemark 0.9, Italie 0.8.

Europe.

Allemagne: en 1938, le cheptel comptait en millions de pièces: chevaux 3.36; bêtes à cornes 19.2; porcs 23.17; moutons 3.48; poules 85.8; canards 2.73; oies 5.84; ruches d'abeilles 2.

Autriche: chevaux 0.26; bêtes à cornes 2.35; porcs 2.82; moutons 0.26; chèvres 0.33; poules 8.68; canards et oies 0.19; ruches d'abeilles 0.41.

France: En 1938, le cheptel était inférieur à celui de 1913, sauf pour l'espèce bovine. La diminution était importante surtout pour les moutons (9 M. 8 au lieu de 16.1 et de 32 M. en 1872) et les chevaux 2 M. 7 au lieu de 3 M. 2).

La fièvre aphteuse de 1937-1938 a provoqué des pertes par mortalité évalluées à 172 millions de francs et des pertes globales évaluées à 1 milliard de francs : elle avait atteint plus de 200.000 exploitations contenant plus de 2 millions de bovins, de 1.200.000 moutons et près de 500.000 porcs.

Notre cheptel africain est important en moutons, puisque le Maroc comptait plus de 9 millions, la Tunisie 3.2, l'A.O.F. et l'Algérie près de 1 million de têtes ; il y avait aussi plus de 3 millions de bœufs en A.O.F., près de 2 millions en Tunisie ; quant aux chèvres, l'Algérie en compte près de 6 millions et demi et le Maroc 5 millions et demi.

Viande.

La consommation, en France, est évaluée à plus de 1.700.000 tonnes de viande nette, soit 41 kgs par habitant (contre 37.6 en 1928).

A Paris, la consommation était de 190.000 tonnes par an, avant 1914 ; elle a été en baisse continuelle depuis 1928 et représentait 150.000 tonnes environ en 1937 et 1938.

En 1938, il est arrivé à la Villette et à Vaugirard, 438.000 moutons, 352.000 veaux, 1.255.000 moutons (contre 2 M. 5 avant 1014), 540.000 porcs (contre 750.000 avant 1914, mais des abattoirs privés représentaient la différence).

Les importations françaises ont été, en 1938, de 500.000 tonnes, les exportations de 802.000, soit une différence de près de 400.000 t.

Elles ne représentent que 2.28 % de la consommaion nationale dont 1.96 % fourni par nos colonies et 0.32 % pour l'étranger.

Les prix moyens à la Villette, étaient, au début de 1938, pour le kilog de viande nette, de 10,25 pour le bœuf (au lieu de 5 fr. 80 en 1935, 12.07 en 1937 et 1.84 en juillet 1914), de 13 fr. 75 pour le veau (au lieu de 8.47 en 1935 et de 1.90 en 1914), de 17 fr. 40 pour le mouton (au lieu de 14.20 en 1935 et 2.70 en 1914), de 12 fr. 79 pour le porc (au lieu de 9.84 en 1937, 5.74 en 1935 et 1.96 en 1914). Il y a lieu de noter cependant qu'en 1930, la moyenne trimestrielle donnait pour ces différentes viandes des prix de 12.07, 15.95, 19.85, 10.96, supérieurs, par conséquent, à celle de 1938, sauf pour le porc.

VIANDE CONGELÉE ET FRIGORIFIÉE :

Exportations : Total des 5 pays ci-après : 1.131.000 t. en 1938 se répartissant en : 532 pour l'Argentine, 264 pour la Nouvelle Zélande, 216 pour l'Australie, plus de 74 pour l'Uruguay, 45 m.t. pour le Brésil contre 74 et 104 pour ces deux derniers pays en 1929.

Prix moyen d'exportation du bœuf frigorifié en Argentine : 87.2 dollars-or par tonne au lieu de 87 à 94 de 1932 à 1937 et de 186.4 en 1929.

Le développement de l'industrie frigorifique ou de congélation, en France et dans l'Afrique du Nord, doit être pris en considération, tant pour remédier aux insuffisances actuelles qu'ensuite pour stabiliser les prix au profit de la production comme de la consommation.

Les importations allemandes, en provenance de l'Argentine et de l'Uruguay, sont passées de 42.000 t. en 1937 à 64.000 t. en 1938.

II. — LAIT

En France, la production a été de 143 millions et demi d'hectolitres en 1937 ; elle était fournie par 8.847.000 vaches dont plus de 4 millions exploitées uniquement dans ce but.

On estime que plus du 1/3 de la production est consommé à la ferme soit par les individus (11.3 %), soit par les animaux (24 %) ; que sur le reste 28 % a été vendu en nature, 48 % transformé en beurre, 21 % en fromage.

III. — BEURRE

Productions : Elle aurait donc nécessité, en France, 70 millions d'Hl de lait.

Prix : en 1938, près de 24 fr. en moyenne le kg, contre 3.20 en 1913.

Exportations : Total mondial de 500 à 600.000 t. suivant les années.

Principaux pays exportateurs : Danemark 158 m. t., Nouvelle Zélande 133, Australie 103, Pays-Bas 51, Irlande 19, autres pays 140.

Prix moyen d'exportation au Danemark, en dollars, par tonne: 308.9 en 1938 au lieu de 843 en 1929.

L'Allemagne a importé 92.000 t. de beurre en 1938, surtout de Danemark, Finlande et Lithuanie, soit des importations supérieures de 58 % à celles de 1933.

IV. — FROMAGE

Production : Elle aurait nécessité, en France, près de 30 millions d'Hl de lait.

Exportation : Total mondial : de 346 (1929) à 285 mt. (1937).

Principaux pays exportateurs en 1938 : Nouvelle Zélande 82 mt. Pays-Bas 58, Canada 37, Italie 24, Suisse 22, France 12, autres pays 45 mt.

Prix moyen d'exportation aux Pays-Bas, en dollars-or, par tonne : 168 en 1938 au lieu de 331.7 en 1929.

IV. — PÊCHE

Vers 1934, on évaluait à 23.200 bateaux, de 252.700 tx au total, notre flotte de pêche. Elle comportait 500 chalutiers, 12.000 barques à moteur, 9.700 voiliers.

Le poids moyen des prises était de 300.000 t. dont 162 pour Boulogne, 94 pour La Rochelle, 52 pour Lorient, 48 pour Dieppe, 43 pour Arcachon, 36 pour Douarnenez, 35 pour Fécamp.

Les principales prises concernaient le hareng (55.000 t.), le maquereau (22), la sardine (20), le thon (12.000 t.).

Les ventes s'effectuaient avec l'Europe Centrale, l'Angleterre, les Pays Méditerranéens, mais nous achetions le double aux Britanniques, Scandinaves, Scandinaves et Portugais.

La consommation de poisson en France représente 1/8e de la consommation en viande et n'est que du 1/4 de celle de l'Angleterre.

Il faudrait accroître le nombre des chalutiers à moteur et améliorer les procédés de conservation et de distribution.

La pêche sur les côtes du Maroc, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey est importante.

En 1937, on évaluait le nombre de nos pêcheurs à 130.000 pour la France et l'Algérie, à 9.700 celui des bateaux à voile, à 11.770 celui des bateaux à vapeur ou à moteur, à 1.156 millions les produits de la pêche.

L'importance de cette activité apparaît quand on la compare à celle d'autres pays : Italie, 130.000 pêcheurs (1928), 40.000 bateaux au total, 200 millions de francs en produits ; les chiffres correspondants donnent, en des années identiques ou différentes, pour lEspagne, 161.000 pêcheurs, 22.500 bateaux, 300 M. pesetas ; pour le Portugal, 57.000 pêcheurs, 14.000 bateaux, 186 M. d'écus ; pour la Belgique, 2.000 pêcheurs, 118 M. frs ;

pour les Pays-Bas, 16 à 20.000 pêcheurs, 3.400 bateaux, 21 M. florins ; pour l'Allemagne, 30.000 pêcheurs, 102 M. marks ; pour la Suède, 27 M. 4 de couronnes ; pour la Norvège, 120.000 pêcheurs, 81.000 bateaux, 92 M. de couronnes ; pour le Danemark, 40 M. de couronnes ; pour le Royaume Uni, 51.000 pêcheurs, 6.500 bateaux, 16 M. de livres ; pour le Japon, 400.000 pêcheurs, 250 M. yens ; pour l'Alaska, 9,200 pêcheurs, 4.800 bateaux, 50 M. de dollars ; pour le Canada, 58.400 pêcheurs, 37.000 bateaux, 40 M. dollars ; pour l'Australie, 8.200 pêcheurs, 4.600 bateaux, 1 M. 1/2 de livres ; pour la Nouvelle Zélande, 2.500 pêcheurs, 1.400 bateaux, 345.000 livres.

V. — CHASSE *

On a délivré 600.000 permis en 1910 et 1.450.000 en 1936.

VI. — L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS

En 1922, d'après Brunhes et Deffontaines, il nécessitait : 12 millions de kg. de beurre, 32 de poissons et coquillages, 15 d'œufs, 55 de légumes, 30 de fruits, 20 de gibier et volaille et 3 millions de têtes de bétail passaient aux Abattoirs.

Il entrait plus récemment chaque jour aux Halles 150 wagons d'oranges d'Espagne ou d'Algérie, 40 de primeurs du Midi et d'Algérie, 100 de viandes, sans compter les abattages.

Les chemins de fer transportaient pour les Halles Centrales plus de 303 millions de kg. de légumes, plus de 138 de fruits, plus de 340 de denrées courantes (viandes, volailles, œufs, beurre, fromages, poissons, etc.) dont la majorité pour l'Etat (260 millions), le P. O. (240), puis ensuite le P. L. M. (167) et le Nord (114) sur le total de 782 millions de kg.

VII. — DENRÉES ALIMENTAIRES * PRINCIPALES IMPORTATIONS EN FRANCE

Remarquons enfin qu'en 1938, sur 46 milliards de francs d'importations en France, les objets d'alimentation représentaient 12 milliards 1/2 dont 9,3 de nos colonies et que sur 31 milliards de francs d'exportation, ils entraient pour 4.400 millions.

Nous nous appauvrissions ainsi de plus de 8 milliards, d'une manière absurde, puisque notre balance était déficitaire pour les produits que nous pouvions obtenir de notre propre sol : les céréales nous coûtaient, par exemple, 1.726 millions (près de 2 milliards d'importations contre 230 millions d'exportations), les pommes de terre près de 600 millions de quintaux en supplément (1 M. Qx 5 importées contre 897.000 Qx exportées), les vins nécessitaient 16 M. Hl d'emportations contre 1 exporté, les sucres 1 million 610.000 Qx d'importations excédentaires, etc.

Sauf pour ce dernier produit, et les produits coloniaux (thé, café, cacao), nous aurions dû nous suffire à nous-mêmes.

Il n'est pas inutile de connaître l'importance des fournitures que nous recevions de l'extérieur en denrées alimentaires (v. le tableau ci-après).

Denrées alimentaires. — Principales importations en France en 1938

	DES PAYS ÉTRANGERS	DES COLONIES	TOTAUX
	(en quintaux)	(en quintaux)	(en quintaux)
TOTAL EN POIDS ..... (quintaux)	11.734.569	46.732.292	58.466.861
TOTAL EN VALEUR ..... (francs)	3.208.823.000	9.289.718.000	12.438.541.000
Principales denrées			(en millions de quintaux)
Céréales (graines et farines) y compris le malt..	2.622.236	10.494.761	13
Fruits frais, secs, tapés ou conservés, cuites de fruits	2.689.258	3.234.117	5
Riz	227.904	5.775.327	6
Sucres bruts ou raffinés	1.246.890	1.922.990	3
Café	1.270.256	594.765	1,800
Pommes de terre	790.843	755.549	1.545
Légumes frais	563.271	962.658	1,525
Légumes secs et leurs farines	473.101	818.719	1,291
Gruaux, graines portées au moulin, semoules et pâtes d'Italie	12.805	810.467	(en milliers de quintaux) 822
Cacao	46.223	386.867	432
Sagou, salep, manioc et farine de manioc	2.500	385.149	387
Huile d'olive	17.030	321.764	338
Viandes			
Chevaux	15.623	27.618	42,200
Bestiaux	11.790	326.426	338
Viandes fraîches, y compris viandes frigorifiées	109.124	126.609	235
Viandes salées, préparées et charcuterie fabriquée	4.627	7.842	12,400
Conserves extraites des viandes ou autres	36.757	71.252	107
Boyaux frais, secs ou salés	54.994	2.533	57
Gibier, volailles, pigeons, lapins vivants	5.328	758	6
Gibier, volailles, pigeons, lapins morts	10.048	1.078	11
Œufs de volailles et de gibier	9.932	117.451	127
Poisson frais	143.361	11.618	154
Poisson sec, salé, conservé	218.511	117.484	335
Huîtres, moules et autres coquillages pleins	204.435	66	204
Crustacés	45.189	1.127	46

Les exportations en poids ont atteint un total de 11.777.000 quintaux représentant une valeur de 4.395 millions de francs, soit 5 fois moins en poids que les importations et les 2/3 de leur valeur.

IV. — PLANTES ET PRODUITS TEXTILES

I. — LIN ET CHANVRE

* D'après Reithinger, l'Europe doit importer 175.000 tonnes représentant 35 % de l'exportation mondiale de lin et de chanvre.

Sur ce total, l'Angleterre à elle seule absorbait 121.000 tonnes et l'Europe continentale 54.000.

Pour le lin, la consommation européenne était approvisionnée pour 58,2 % par elle-même et 41,8 % par la Russie d'Europe.

Pour le chanvre, l'Europe se fournissait à elle-même 62,6 % de sa consommation et importait 37,4 % d'Asie.

L'Europe produit 98,8 % de la production mondiale. L'Amérique, l'Asie et l'Afrique ne totalisant que 1.2 %.

Mais pour le chanvre, l'Europe produit 64,7 % de l'ensemble du monde, l'Asie 35,2, l'Amérique 0,1.

L'Amérique est donc tributaire de l'Europe pour le lin et aussi pour le chanvre, à moins qu'elle ne puisse s'approvisionner en Asie.

En Allemagne, les superficies cultivées sont passées pour le lin, de 22.274 Ha en 1935 (avec la Sarre), à 55.000 Ha en 1939 (avec les Sudètes) ; celles concernant le chanvre sont passées de 3.600 Ha à 15.742 Ha. L'Allemagne a fabriqué plus de 60.000 tonnes de lin artificiel, en 1936, faible proportion sur la consommation.

La Tchécoslovaquie possédait 127.000 broches, soit 85 % du Reich et 30.000 métiers, soit 26 % du Reich.

En 1932, l'Allemagne n'importait que 10.400 tonnes de lin, chanvre et jute de l'U. R. S. S., mais nous ignorons les chiffres récents.

a) *Lin*

Production mondiale : 7.100.000 Qx en 1934 de fil de lin (contre 51 millions de Qx de laine).

U. R. S. S., 3 M. Qx en 1929, 6 en 1937 ; Pologne, 256.000 Qx en 1929, 400.000 en 1937 ; Allemagne, 30.000 Qx en 1929 et 300.000 Qx en 1937 ; Lithuanie, 143.000 en 1929, 30.000 en 1937 ; Belgique, 163.000 Qx en 1929, 218.000 en 1937 ; Italie, 26.000 en 1929, 57.000 en 1937.

France.

Superficies cultivées : 23.000 Ha en 1934 au lieu de *plus de 100. 000 en 1860.*

Récoltes : 402.000 Qx en 1880, 200.000 en 1913, 42.000 en 1927, *329.000 en 1928, 55.000 en 1932,* 92.000 en 1933, *263.000 en 1936, 190.000 en en 1937,* 234.000 en 1938.

Principales régions productrices : Flandre, Artois, Alsace, Maine, Vendée, Bretagne (90 % pour les Etats Baltes, Irlande, Indes).

Importations nécessaires du nord et de l'est européens.

Causes de la déficience : concurrence du coton et de la soie ; mais actuellement ce *sont précisément des produits à éviter.*

Protectionnisme : primes à la culture (50 millions en 1933).

Nos ventes à l'étranger sont tombées de 55 % de la production en 1929, à 8 % en 1935.

Industrie : en 1931, 550.000 broches, transformant 1.500.000 Qx de matières premières avec 1 milliard de capitaux immobilisés et environ 700 millions de chiffre d'affaires par an.

Or, il y avait 1.200.000 broches en Irlande, 320.000 en Belgique, 300.000 en Allemagne, 250.000 en Tchécoslovaquie.

Situation très difficile de l'industrie linière (chômage) due à la cherté des broches (3 fois plus que celles de coton), au caractère pénible du travail (atmosphère humide et chaude : 35°), et aux autres causes ci-dessus.

Il y a donc lieu d'intensifier la culture du lin, si l'on veut éviter les achats de coton et de soie, ou tout au moins les réduire et limiter le chômage.

Mais il faut aussi revivifier les industries antérieures de la zone occupée ou les transplanter, puisque sur *600.000* broches, avant la guerre de 1939, 540.000 existaient dans le département du Nord, et *60 000* seulement dans le reste de la France.

Les métiers à bras (20.000 sur 42.000), les petits ateliers permettent d'envisager dans ce domaine, à la fois la création d'un artisanat nouveau, plus important, l'utilisation du bois dans les régions qui en sont pourvues abondamment (et à proximité des ports d'importation ou des régions productrices) et l'emploi d'une partie de la main-d'œuvre disponible (réfugiés en particuliers.

b) *Chanvre*

La production mondiale a été de 3.400.000 Qx en 1933 contre 5 à 6 millions de 1923 à 1930 et plus de 7 millions en 1937.

L'Italie produit plus de 1 M Qx ; les Philippines sont également grosses productrices.

En *France :* 10.000 Ha cultivés en 1913, 4.500 en 1936 donnant *40 à 50. 000 Qx* de chanvre (34.000 dans la Sarthe, 3.100 en Anjou) au lieu de *450.000 Qx en 1880, soit 10 fois moins* et de 112.000 Qx en 1913.

Corderies d'Angers, de Paris, du Havre, de Marseille.

Exportations françaises annuelles : 4 à 6.000 t. de ficelles et cordages.

II. — LAINE

La *production mondiale* a été de plus de 1 milliard 1/2 de tonnes métriques en 1933, dont 208.000 t. en Europe, 82.500 en U. R. S. S., 130.000 en Asie, 163.000 en Afrique, 204.000 en Amérique du Nord et du Centre, 234.000 en Amérique du Sud, 579.000 en Océanie.

D'après Reithinger, la production mondiale se répartit en 35,3 % pour l'Australie, 29 % pour l'Amérique, 18,5 % pour l'Europe, 10,4 % pour l'Afrique, 6,8 % pour l'Asie.

Les exportations mondiales de laine brute varient aux environs de 1 million de tonnes. En 1938, l'Australie a exporté 385.000 t., l'Argentine 152.000, la Nouvelle Zélande 123.000 t., l'Union Sud-Africaine, 111.000, l'Uruguay 53.000 et les autres pays un total inconnu, mais qui en 1937 avait été de 243.000 t.

Le prix moyen d'exportation en Argentine en dollars-or par tonne a été de : 186,8 en 1938 contre 271,5 en 1937, 139 en 1932 et 1935 et 504 en 1929.

D'après Reithinger, les importations totales de l'Europe sont de 794.000 tonnes, soit 61,7 % de l'exportation mondiale. Sur ce total, l'Europe continentale importe 553.000 tonnes et l'Angleterre 248.000 tonnes (en 1935, 45.000 t. de plus).

Il indique que la consommation totale de l'Europe dépasse 1 million de tonnes provenant pour 45 % d'Australie, 23 d'Amérique, 22 d'Europe, 10 d'Afrique.

Le rapport entre la production nationale totale, y compris les colonies, et la consommation nationale totale serait de 250 % pour la Grande-Bretagne, 86 pour l'Europe du sud-est, 18 pour la Pologne, 16 pour les Etats successeurs, 12 pour l'Italie, 11 pour la France, 7,7 pour l'Allemagne, 4 pour la Belgique, la Hollande et la Suisse.

L'Empire britannique exporte à lui seul 68 % de l'exportation mondiale de laine : les dépendances de l'Angleterre qui produisent le plus de laine sont : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud.

L'excédent d'importation pour la laine a représenté, en 1935, pour la Belgique, 295 millions de francs belges ; pour la Suisse, 47 millions de francs suisses ; pour les Pays-Bas, 8 millions de florins.

L'Allemagne, en 1936, a importé pour 230 millions de Rmk; 285 en 1937 pour 128.000 tonnes ; 266 en 1938 pour 166.000 tonnes, mais 12.200 tonnes seulement pour janvier 1939.

Elle a fabriqué plus de 100.000 tonnes de laine de cellulose en 1939. Ce produit représentait le tiers environ de la consommation de l'industrie du vêtement.

La Tchécoslovaquie possédait 4.428.000 broches à laine et 800.000 métiers, soit près du quart de ce que l'Allemagne elle-même possédait.

Elle a dû trouver en Pologne 30 millions de kgs de laine et obtenir une bonne partie des 778.000 broches et des 16.000 métiers que possédait ce pays.

Les importations allemandes pour la laine, en provenance de l'U. R. S. S. étaient de 5.000 tonnes seulement, en 1932, mais nous ignorons les chiffres récents.

L'Italie a importé, en 1934, pour 1291 millions de lires de coton, laine et jute.

La production européenne était de près de 400.000 t. en moyenne de 1909 à 1913, soit une chute de 50 %. Elle ne représente plus que 13 % (sans l'U. R. S. S.) de la production mondiale, au lieu de 23 %.

Cette chute provient en grande partie de la *diminution du troupeau ovin*, qui est tombé en Grande-Bretagne de 36 millions de têtes en 1868, à 26 M. en 1934 et à 24 M. en 1937.

En *France*, de *38.500 000* en 1832, à *9.600 000* en 1934, à 9 M. 6 en 1937, *soit 4 fois moins* ; en *Italie*, de 11 M. ; en 1913 à 8 M. 1/2 en 1929-1933 et à 9 M. en 1937.

Tandis qu'en Espagne, il passait de 16 1/2 en 1913 à 20 M. en 1929-1933 et à 17 M. en 1937.

Aux *Etats-Unis*, il passait de *57 M. 1/2* en 1884 à 49,7 en 1935 et à *53* en 1937.

En *Russie*, il passait de *64* en 1909-1913 à 120 M. en 1929, à 73 M. en 1936.

En *Argentine*, il passait de 43 en 1909-1913 à 44,5 M. en 1930-1933, 40 M. en 1935.

En Australie, il passait de 91 en 1909-1913 à 112 M. en 1933 et à *112,7* en 1935.

En *Nouvelle-Zélande*, il passait de *24* en 1913 à 29 M. en 1929, 28,6 en 1934, *31,3* en 1937.

Dans l'*Union Sud-Africaine*, il passait de *36* M. en 1913, à 45,2 en 1929, 48,7 en 1932, *36* en 1935.

Ainsi l'*Europe* n'a augmenté son cheptel ovin que de *162* M. de têtes en 1913, à 170 M. en 1933 et le troupeau *mondial* est passé de *617* M. en 1913, à *733* en 1929.

D'où la nécessité d'importer en Europe au moins *autant* qu'elle en produit de la laine d'Amérique et le *double d'Australie*, où se sont créées ou développées des filatures et des tissages.

La France a donc un effort sérieux à accomplir pour réformer son troupeau, qui représentait en 1832 le *tiers* du cheptel *australien* actuel, l'équivalent des troupeaux néo-zélandais et sud-africains actuels (et une proportion raisonnable des cheptels actuels argentins (3/4) et américains (3/5), qui sont loin des cheptels russes et australiens.

Comme les besoins européens sont considérables, toute avance dans la production de laine en France valoriserait en or l'importance de notre nouvelle production et serait utilisée aisément sur place par une industrie en baisse depuis longtemps, et qui devait importer de 2 à 280.000 t. entre 1927 et 1934 de laine travaillée.

Intensification possible ou transplantation dans le Centre et le Sud (Châteauroux, Ariège, Tarn, Vienne).

Avant la crise, nous occupions le 2e rang dans le monde pour la *consommation de laine brute* ; réexportée partiellement en peignés et déchets, fils et tissus.

L'*approvisionnement* par notre territoire et celui de l'Afrique du Nord ne représentait que *1/5e de la consommation* ; nous importions le surplus d'Australie, d'Argentine, de l'Afrique du Sud. Nos industriels ont envisagé l'accroissement du troupeau à laine en Afrique du Nord et au Soudan.

Notre production est, en effet, tombée de 58.000 t. en 1893 à 19.000 en 1934 et 25.000 en 1937. Même en y ajoutant 29.000 t. provenant de l'Afrique du Nord, dont 21.000 d'Algérie, nous avons dû importer entre 2 et 2 millions 900.000 quintaux métriques entre 1903 et 1933. L'Australie, l'Argentine, le Cap nous en fournissaient la majeure partie dont nous réexportions le quart environ.

En *1936*, sur 3 millions de broches, les 3/4 étaient en activité ; avec les 50.000 métiers dont 10.000 à bras, elles nous permirent d'exporter *7.000 t.* de fils de laine peignée et *4.850 t.* de tissus, mais en 1925-1930, nous exportions *26.000* t. des uns et *20.000* t. des autres.

Nos *exportations* sont tombées de *224.000* Qx en 1928 à *56.300* en 1933, l'Europe faiblissant d'ailleurs aussi, pour les raisons plus haut indiquées, de 1.177.000 Qm. à 511.000, mais sa cherté était de 43 % tandis que la nôtre atteignait 75 % ; nous ne contribuions plus aux exportations européennes que pour 13 % au lieu de 19 %, tandis que la part de la Grande-Bretagne était passée de 42 à 51 %, et celle de l'Italie de 10 à 16 %.

Parallèlement, la production des filatures et tissages d'autres pays (Italie, Scandinavie, Proche-Orient, Turquie, Japon) s'était accrue (elle a triplé en Turquie, d'où réduction des 3/4 des importations européennes), tandis que nos métiers chômaient de plus en plus, que la durée du travail était diminuée et que nous aurions pu produire le double, donc exporter, conserver les marchés, faire entrer de l'or, etc...

L'intensification de l'industrie lainière, ou sa transplantation sont possibles dans le Centre et le Sud de notre pays pour les diverses raisons que l'on connaît.

Des primes au développement du cheptel, des encouragements à l'artisanat et à la grosse industrie (crédits, protection, etc...) ne doivent pas être épargnés pour relever une industrie, dont le rôle dans l'Europe de demain peut être important pour

celle-ci, comme pour notre pays, qui doit éviter des sorties d'or.

III. — COTON

Production mondiale : 51 millions de quintaux de coton brut en 1934 ; 82 M. Qx 9 en 1937.

En 1937, aux Etats-Unis, 41 M Qx ; *Inde,* 10,3 ; U. R. S. S., 8,2 ; Chine, 7 ; *Egypte,* 5 ; Brésil, 4,8 ; Pérou, 920.000 Qx ; Mexique, 740 ; Ouganda, 630 ; Argentine, 610 ; Turquie, 600 ; Soudan anglo-égyptien, 560 ; Corée, 460 ; Iran, 370 m. Qx.

Exportations mondiales. — Elles varient entre 3 et 3.170 t. En 1937 les Etats-Unis ont exporté 1.377.000 t., l'Inde et la Birmanie 661.000 t., l'Egypte 400.000 t., le Brésil 236.000 t., la Chine 38.000, et les autres pays 457.000 t. de coton brut.

En 1938 la récolte mondiale a été de près de 20 % supérieure à celle de 1937, mais aux Etats-Unis surtout. Les importations anglaises ont fléchi de 27 % avec 205.000 t. en moins ; les importations japonaises ont fléchi d'un 1/3, mais les importations chinoises ont augmenté.

L'Allemagne a importé 5.000 t. de plus, soit 2,5 % ; elle a acheté 18.000 t. de plus au Brésil et 20.000 t. en moins aux Etats-Unis.

Le prix moyen d'exportation aux Etats-Unis en dollars-or par tonne a été de 127,6 en 1938 contre 434 en 1929 et aux environs de 160 de 1932 à 1936.

D'après Reithinger, l'Europe doit importer plus de 2 millions de tonnes de coton, soit 61,4 % de l'exportation mondiale. Sur ce total, l'Europe continentale absorbe 1.430.000 tonnes et l'Angleterre 612.000 tonnes.

La consommation européenne provient pour 71,7 % d'Amérique, pour 15,7 d'Afrique, pour 12,1 d'Asie et 0,5 seulement de l'Europe elle-même.

L'Amérique produit 57 %, l'Asie 27,2, l'Afrique 8,8, l'Europe 7,3 (y compris l'U. R. S. S.). L'Empire britannique produit deux fois plus qu'il ne consomme, tandis que l'Europe du sud-est ne s'approvisionne elle-même que pour 12,5 % ; tout le reste de l'Europe procédant exclusivement par voie d'importation.

L'Empire britannique exporte 29 % de l'exportation mondiale, grâce à l'Inde 16 % et à l'Egypte 8 %.

La Tchécoslovaquie avait 1.358.000 broches et 234.000 métiers pour le coton, soit plus de 33 % des possibilités du Reich.

Broches et tissus.

La plupart des pays producteurs de coton brut ont installé des *filatures et tissages* (Inde, Chine, Egypte, Amérique du Sud).

Le Japon en avait 4 fois plus en 1934 qu'en 1913 (plus de 9 millions de broches au lieu de 2.300.000). A lui seul, il produit

autant que l'Europe et l'Amérique et le travail, par équipe, double encore sa production.

Or, parallèlement, les broches des *fabriques britanniques* tombaient de *55* millions en *1913* à *45* en *1934*, soit de 10 millions, encore beaucoup étaient-elles inoccupées en totalité ou en partie.

Aux Etats-Unis, les broches sont tombées de 38 millions en 1925, à 31 en 1934.

A. — Europe.

L'Europe a perdu 3 millions de broches de 1913 à 1934, sur un total de près de 10 M., tandis que l'*Asie* en avait *15 millions de plus* (23 au lieu de 8 millions), l'Amérique 1 million 1/2 seulement de plus.

La Grande-Bretagne n'avait plus que 29 % du nombre mondial des broches au lieu de 38,7 % et l'Asie en avait 14,8 % au lieu de 6,5.

La consommation de coton brut baissait en *Europe* de 1913 à 1932 de 12 millions de balles à 8.670.000, en Amérique de 6.565.000 à 5.667.000, mais en *Asie*, elle passait de *4 millions* à *7.700.000* pendant le même temps.

De 1928 à 1933, les *exportations* européennes baissaient de 43 % pour l'Angleterre, *83 % pour la France*, 55 % pour la Belgique, 37 % pour l'Italie.

Alors qu'avant la guerre de 1914, le chômage des machines n'existait pas, en mars 1935 l'outillage français ne travaillait qu'à 45 ou 50 % de sa capacité de production, 111 firmes représentant 1.440.000 broches à filer et 21.800 métiers à tisser avaient cessé toute activité, 100 firmes cotonnières étaient en difficultés financières.

La Belgique, la Tchécoslovaquie avaient également 50 % des métiers en chômage, l'Allemagne (1) voyait tomber ses exportations de 1/8e contre 4/10e de pertes pour la Tchécoslovaquie.

Cette décadence de l'Europe et même d'autres continents correspondait à une *intense activité* de l'Asie (Chine et Japon), grâce à la production des matières brutes, à la médiocrité des salaires.

Le *Japon* a augmenté ses exportations, concurrençant l'Angleterre sur tous les marchés du monde, et consommant plus de 3 millions 1/2 de balles, soit 45 % de plus qu'elle. A lui seul, il importait plus de coton brut que les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne et la France réunis ; les produits textiles représentaient 25 à 30 % du total de ses exportations ; ses industries textiles réalisaient un bénéfice moyen de 16,9 % en 1929 et son

---

(1) Elle a importé pour 257 millions de reichsmarks de coton en 1936, et 308.000 tonnes de janvier à octobre 1938. Autres productions européennes ; Bulgarie 62.000 qt., Roumanie 3.000 qt., Yougoslavie 2.000 qt. Gréce 9.700 qt.

industrie cotonnière distribuait des dividendes de 10 % à cette époque, 12 % en 1936.

B. — France.

En 1934, nous avons importé environ 270.000 t. (environ 2 milliards de francs) sur lesquelles les colonies ne nous ont fourni que 11.000 t.

Des travaux d'irrigation de la Vallée du Niger ont été entrepris pour accroître la production coloniale.

Ces importations étaient, en 1933, inférieures à celles de l'Allemagne, supérieures à celles de l'Italie et naturellement bien inférieures à celles de la Grande-Bretagne et de la Russie.

Nous avions, en 1934, 10 millions de broches, comme l'Allemagne, plus que l'Italie (5 millions 1/2), que la Tchécoslovaquie (3 M. 6.), la Belgique (2,1), l'Espagne (2), la Pologne (1,7), la Suisse (1,3), la Hollande (1,2) et nous n'étions dépassés que par la Grande-Bretagne qui en avait près de 46 millions.

La crise plus haut visée à immobilisé la plupart de nos filatures et tissages ; la concurrence asiatique atteignait le monde entier et nous devions la subir, plus encore que d'autres pays.

Il semble que, selon l'issue de la guerre actuelle, nous puissions reprendre un rôle plus ou moins important en Europe, selon ce que sera l'état de l'outillage anglais et du nôtre, la situation des colonies ou pays producteurs de coton brut, leurs rapports avec l'Europe et la France, les mesures qui seront prises en Europe à l'égard de l'Asie.

IV. — JUTE

Production (en milliers de quintaux) :

Indes Britanniques, 15.636 (en 1937) ; Mexique, 920 (1934) ; Formose, 90 (1936) ; Chine, 32 (1938).

Consommation en 1938 (en milliers de quintaux) :

Royaume Uni, 1.628 ; Etats-Unis (1937), 1.205 ; Allemagne, 1.149 ; France, 800 ; Espagne (1935), 550 ; Belgique, 459 ; Tchécoslovaquie (1937), 419 ; Italie, 409 ; Japon (1935), 283 ; Russie, 237 ; Hongrie, 146 ; Autriche, 92 ; Norvège, 12 ; Suisse, 6. Soit pour l'Europe environ 6.900.000 Qx.

D'après Reithinger, quelques années auparavant, l'Europe importait 582.000 tonnes, soit 75 % de la production mondiale. L'Angleterre produisait 9 fois plus qu'elle ne consommait, grâce à ses colonies (monopole du Bengale).

La Tchécoslovaquie avait 200.000 broches et 10.000 métiers pour le jute, soit le 1/5e et le 1/4 des possibilités du Reich.

La France a 250.000 broches et 10.000 métiers, surtout à Dunkerque, en Picardie, en Haute-Alsace et à Marseille.

Malgré nos besoins, nous avons pu vendre, en 1936, 14.700 tonnes de fil, tissus, tapis et sacs valant 88 millions de francs.

V. — SOIE

a) *Soie naturelle.*

Production mondiale : en 1933, plus de 54.000 tonnes de soie grège (au lieu de 40.000 en 1923) ; Asie, 48.693 tonnes, dont 42.160 par le Japon et 4.629 exportées par la Chine ; U. R. S. S., 1.230 t. ; Europe, 4.125, dont Italie, 3.400 ; Grèce, 205 ; Turquie, 190 ; France, 76.

En 1937, le Japon a produit 43.500 t. (le prix était 23 % de celui de 1929) et la Chine a exporté 5.500 t.

L'élevage japonais, industrie familiale agricole, était pratiqué en 1931 par près de 2 millions de familles, soit 36 % des agriculteurs. Les surfaces plantées étaient de 25 % des surfaces cultivées, non compris les rizières. La production annuelle est passée de 11.288.682 kwammes, en 1885-1889, à 98 millions 1/2 en 1930-1933.

Au Brésil, la production des cocons est passée de 9.000 kgs en 1923-1924 à 500.000 en 1931-1932.

L'Extrême-Orient, qui exportait 5.194 t. de 1871 à 1875, a atteint *48.400* t. en 1932 ; tandis que l'Europe occidentale, dont la production était passée de 3.676 t. de 1871 à 1875 à 5.459 de 1906 à 1910, produit 4.000 t. en 1932 (5.080 en 1930) et que l'Europe orientale, le Levant et l'Asie Centrale ont eu des exportations passant de 676 t. de 1871 à 1875 à 810 t. seulement en 1931.

C'est la concurrence d'Extrême-Orient (ouverture du Canal de Suez, épidémie dans l'élevage français) qui avait marqué le début de la chute de l'Europe, laquelle ne représente plus, en 1933, que 7,3 % de la production mondiale, contre 46 % en 1875.

Mais c'est la concurrence de la soie artificielle qui a accru cette décadence, en même temps que la médiocrité des salaires de la main-d'œuvre asiatique et l'absorption du marché américain par le Japon (92 % de la production japonaise en 1923-1924, 96 % en 1930-1931).

En Italie, la production a décru malgré une prime de une lire par kg. ; en Espagne, elle est tombée de 76.500 kgs en 1931, à 42.000 en 1932 ; en Yougoslavie, de 105.000 kgs en 1930, à 38.000 en 1932.

France.

En France, malgré une prime variant entre 6 fr. 40 et 8 fr. 96 le kg., de 1931 à 1933, la production est tombée de 255.000 kgs en 1923, à 80.000 en 1931, et 77.000 en 1934. L'Etat versait une prime dépassant le double de la valeur marchande du coton et les filatures des Cévennes n'ont pu payer que 3 fr. 50 par kg. aux éleveurs français, ce qui ne représentait pas la moitié du prix de revient. Néanmoins, la concurrence de la soie japonaise étouffait le marché.

Est-il possible d'encourager plus encore la culture du mûrier qui ne fournit en France qu'une récolte, au lieu de plusieurs en Asie, et de lutter contre la main-d'œuvre extrême-orientale, occupée depuis quelques années à des travaux moins pacifiques que l'élevage du vers à soie ? Encore faudra-t-il lutter aussi contre la soie artificielle, ou la produire.

b) *Soie artificielle* (ou rayonne).

Née en France (1895), s'est développée ailleurs (Europe Centrale, Angleterre, Italie, Russie, Amérique du Nord, Japon) où elle a pris une extension prodigieuse, grâce aux apports de capitaux.

Production mondiale : 11 millions de kgs en 1913 ; plus de 463 millions en 1934, soit une valeur de plus de 2 milliards 130 millions de francs-or contre 748 millions pour la soie naturelle.

Amérique du Nord : 100.000 t. métriques en 1934 contre 52.000 en 1930.

Europe : 193.000 t. métriques en 1934 contre 123.000 en 1930.

Asie : 69.150 t. métriques en 1934 contre 600 en 1930.

Amérique du Sud : 1.000 t. métriques en 1934 contre 280 en 1930.

Le japon produisait en 1934, 69.000 t. contre 44.690 en 1933.

Europe.

En 1934, la production a été de 48.250 t. pour l'Italie, 42.000 pour le Royaume-Uni, 41.550 pour l'Allemagne, 32.000 pour la France, au lieu de 37.000, 38,000, 32.800 et 25.000, en 1933, pour les mêmes pays.

Notre pays, malgré la concurrence, peut donc faire un effort important pour *accroître cette production,* appelée à supplanter sans doute la soie naturelle (production mondiale 54.050 tonnes seulement en 1934).

* Laufenburger marque les très grands progrès du Reich en matière de textiles artificiels. Il estime pour 1938 à 360.000 t. la production du coton (contre 412 en 1933) et à 100.000 t. celle de la laine (contre 104 en 1933), mais le lin donne 60.000 t. (contre 28 en 1933) et les textiles artificiels sont passés de 1933 à 1938 de 32.000 t. à 60.000 t. pour la rayonne, de 5 à 200 pour le Zellwolle.

Le total de la production aurait été de plus de 1 million de tonnes en 1938 pour tous les textiles et les importations auraient été de 266.000 tonnes contre 42 en 1933, soit 26,3 % au lieu de 5,5 %.

Dans la consommation des industries du vêtement, le coton aurait baissé de 36,8 à 25,5 %, la laine de 36,9 % à 31,8 %, et le lin de 1,7 à 3,2 %, tandis que le Zellwolle progressait de 1,5 % à 14,3 %, la rayonne de 23 à 25 %, toutes deux étant des fibres de bois, l'une à fil continu, l'autre à fil coupé.*

A l'issue de cette brève revue des textiles, il n'est pas inutile de marquer l'accroissement formidable des *exportations japonaises* qui dominent le marché mondial en passant, en millions de yen :

Pour la soie brute, de 355 en 1931, à 266 en 1934 (390 en 1933).

mais, pour les tissus de soie, de	43	en 1931 à	77	en 1934	;
pour le fil de rayonne	— 23	—	— 22,5	—	;
pour les tissus	— 39,7	—	— 113,5	—	;
pour le fil de coton	— 8,5	—	— 23,5	—	;
pour les tissus	— 198	—	— 492	—	;
pour le fil de laine	— 0,861	—	— 12,2	—	;
pour les tissus de laine	— 1,396	—	— 29,8	—	;

L'Europe a évidemment intérêt à se dégager d'une telle prédominance économique.

V. — PRODUITS MINÉRAUX, MÉTALLURGIQUES ET AUTRES*

LES COMBUSTIBLES

CHARBON

RESERVES MONDIALES (en millions de tonnes) :

	HOUILLE	ANTHRACITE	LIGNIT	CHARBON INFÉRIEUR
Europe	274.084	210	784	37
Afrique	500	57	58	1
Amérique	416.891	4.688	5.105	2.812
Asie	20.502	1.250	1.280	112
Océanie	4.073	166	170	36
Total	616.050	6.371	7.397	2.998

PRODUCTION MONDIALE :

1886 : 410 millions de tonnes. — 1927 : 1.360 millions de tonnes.

1913 : 1.240 millions de tonnes et 1.270 millions de tonnes selon les évaluations.

1920 : 1.228 millions de tonnes. — 1937 : 1.310 millions de tonnes.

1938 : 1.225 millions de tonnes (1.453 millions de tonnes d'après une autre source).

Sur l'ensemble de la production mondiale : l'Europe a produit plus de 50 % ; l'Amérique, 35 % ; l'Asie, 8,6 % ; l'Afrique, 1,1 % ; l'Australie, 1 % de houille. Mais la production n'atteint pas le plein, pour des causes multiples, aussi bien en Europe qu'en Amérique. (600 millions de tonnes en 1926). Toutefois, en 1938, l'Europe a produit 55 % de l'ensemble mondial, tandis que l'Amérique tombait à 30 %.

Principaux pays producteurs d'Europe par rapport aux Etats-Unis et à l'U. R. S. S.

	Grande-Bretagne	Allemagne	France	Belgique	Pologne	Pays-Bas	Tchéco-Slovaquie	TOTAL pour EUROPE	Etats-Unis	U. R. S. S.
	P.									
1913	292	190	40,8	22,8		1,8		554	517	33,8
1927	254	150	66,4 [1]	27,5	38	9,3	14,6	546	544,8	32
1937	244	184,5	45,3	30	36 [2]	14	17 [3]	554	444,7	104 ou 122
1938	232	186,2	47,5	30	38 [2]	13,5	14,8 [3]	547 [4]	352	133
1939	234		50			12,9			399,3	123,4

[1] avec la Sarre, jusqu'en 1934.
[2] sans distinguer la répartition succ. allemands (1939).
[3] — — spéciale entre les Sudètes et le Protectorat de Bohême et de Moravie.
[4] 655 M. t. d'après une autre source.

Consommation de l'Europe

En 1936 (en combustibles minéraux, soit houille, coke, agglomérés) :

Royaume-Uni : 177 millions de tonnes, dont 12 millions de tonnes pour les soutes de navires.

Allemagne : 134 millions de tonnes de houille. — 163 millions de tonnes de lignite.

France : 70 millions de tonnes (96 millions en 1929 avec la Sarre).

Belgique : 30 millions de tonnes.

Pays-Bas : 12 millions de tonnes 1/2 en 1925.

Autriche-Hongrie : 6 millions de tonnes de houille en 1934. (25 millions de tonnes de lignite).

Italie : 15 millions de tonnes en 1934.

Espagne : 7 millions de tonnes en 1934.

Suède : 5 millions de tonnes 1/2 en 1934.

La consommation totale de l'Europe est évaluée à environ : 435 millions de tonnes, de sorte que l'Europe se suffit à elle-même et possède, en temps normal, un excédent de plus de 110 millions de tonnes de charbon.

En 1934, la Russie d'Europe consommait 90 millions de tonnes ; l'Australie, 12 ; les Indes Britanniques, 21 ; le Canada : 24 ; le Japon, 36 ; les Etats-Unis, 360 millions de tonnes.

Il est à peine besoin de rappeler que la houille est utilisée,

non seulement pour le chauffage domestique, mais encore pour le chauffage industriel et la fabrication de multiples produits : coke, goudron, gaz, courant électrique, par les usines thermiques, colorants, engrais, parmi lesquels deux sont obtenus grâce à des procédés récents (l'essence synthétique et le buna ou caoutchouc synthétique), surtout en Allemagne.

Les principales *exportations* mondiales, en 1938, ont été celles de l'Angleterre (47 M. t.), de l'Allemagne (30), des Etats-Unis (14,2), de la Pologne (11,7), des Pays-Bas (5,6), de la Belgique (5), de la Hollande (3), de la Chine (2), de l'Afrique du Sud (2). Les prix moyens au Royaume-Uni en dollars-or par tonne ont été de 2,97 au lieu de 3,86 en 1929.

Les principaux *importateurs* ont été, en 1938, la France (18 M. t.), l'Italie (12), les Pays Scandinaves (12).

Les importations de la France et de la Belgique ont fléchi de 24 et 27 % respectivement, au détriment de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Grande-Bretagne

Production : 1903-1912 : 258 millions de tonnes. 1913 : 292 millions de tonnes pour une consommation de 187 millions de tonnes, soit un excédent de 95 millions de tonnes, mais 1913 a été l'année maximum de production.

Effectifs : près de 810.000 ouvriers fin 1937, contre 1.226.000 en 1920 et 931.000 en 1930.

Rendement : I. T. I. en 1938.

Principaux bassins avec pourcentage de leur production par rapport à l'ensemble en 1938

Northuberland	5,89 %	Durkan	13,82 %
Yorkshire	18,67 %	Ecosse	13,36 %
Sud et Pays de Galles	15,73 %	Strattford	8,58 %
Derbyshire	14,09 %	Lancashire	7,47 %

La production du Royaume-Uni, après avoir été prépondérante dans le monde (jusqu'en 1860) a été fortement concurrencée et l'Europe a perdu elle-même l'hégémonie pour ce produit.

La consommation intérieure du Royaume-Uni a elle-même baissé de plusieurs millions de tonnes. Cela provient de la meilleure utilisation du charbon, de la concurrence du pétrole (mazout) et de la houille blanche, mais aussi de l'élévation du prix de revient du charbon.

Exportation. — Ces motifs, et la concurrence mondiale, ont également réduit l'importance des exportations anglaises de charbon, qui sont tombées de 76 millions de tonnes et 1/2 en 1913 à 42 millions de tonnes 1/2 en 1934, soit 45 % de moins, et ce, malgré toutes les mesures prises (subsides gouvernementaux, dumping, change, etc...).

Decugis a démontré que la diminution des exportations anglaises porte plus sur les pays d'outre-mer que sur le continent européen : les marchés sud-américains sont aux mains des Etats-Unis, les charbons d'Afrique et d'Asie agissent avec leur bas prix contre les charbons anglais — d'où la diminution aussi de la production anglaise, le chômage total ou partiel, le tout en même temps qu'une diminution de l'activité industrielle en général (indice 115.7 en 1938, au lieu de 123.6 en 1937).

Chômage. — Bien que la durée du travail n'ait guère dépassé 5 jours par semaine, en 1938, contre 4 1/2 en 1931, le chômage total a touché 81 à 85.000 ouvriers, contre 123.000 en 1937, 164.000 en 1936, 186.000 en 1937, 207.00 en 1934 et 233.000 en 1933. Le chômage partiel en a atteint de 15 à 100.000 en 1938, suivant les périodes.

Allemagne

Production : 1913 : 191 millions de tonnes 1/2 de houille pour une consommation de 225 millions de tonnes. — 1938 : 186 millions de tonnes de houille, dont 127 millions de tonnes du Bassin de la Rühr, 43 millions de tonnes de coke ; 195 millions de tonnes 1/2 de lignite, plus 21 millions de tonnes des Sudètes.

Effectifs : 457.000 ouvriers fin 1938, contre 517.000 en 1929 (Sarre non comprise).

Rendement : 1 tonne 5 par homme au lieu de 1 tonne 7 auparavant (*surmenage*) par suite de la durée du travail portée à 8 heures 3/4 le 1er-4-1939.

Exportation : 18 millions de tonnes en 1932 ; 39 millions de tonnes en 1937 dont 8 millions de tonnes en France ; 8 en Italie ; 7 en Hollande ; 5,3 en Espagne ; 1 million de tonnes en Tchécoslovaquie, etc. Pendant que l'Angleterre exportait 53 millions de tonnes en 1937 au lieu de 54 en 1932 et importait, en Italie, 2 millions de tonnes 2 en 1937 contre 60.000 tonnes en 1932.

En 1938, excédent des exportations sur les importations :
25 millions de tonnes 7 pour la houille contre 34 en 1937.
4 millions de tonnes 7 pour le coke contre 8 en 1937

Utilisation : 134 millions de tonnes en 1936 (contre 132 en 1937 et 166 en 1913)

Apports récents :

Autriche : 16 millions de tonnes en 1913. — Réserves : 30 millions de tonnes pour la houille et 600 millions de tonnes pour la lignite dont la production a été de 3 millions de tonnes en 1938.

Sudètes : 93 % de l'extraction des lignites de Tchécoslovaquie (18 millions de tonnes en 1937) dont les réserves sont de 12 milliards de tonnes.

1 million de tonnes 1/2 de houille sur des réserves des 155 millions de tonnes (18 mines cédées à l'Allemagne représentant 135 millions de tonnes).

Protectorat de Bohême-Moravie (mars 1939) : 7 millions de tonnes 6 de houille (sans les Sudètes). — Production totale de la Tchécoslovaquie en 1938 : 13 millions de tonnes 8 — 480.000 tonnes de lignite.

Pologne (2/3 environ de ses richesses ont passé à l'Allemagne en octobre 1939) : 34 millions de tonnes 4 de houille (plus 7,5 pour Olsa).

NOTA. — En additionnant les productions de l'Allemagne (186 millions de tonnes), des 3 pays ci-dessus (1,5 + 7,6 + 34,4 = 43) de la Belgique (29 millions de tonnes 1/2) des Pays-Bas (13 millions de tonnes 1/2), des 3 bassins français du Nord, du Pas-de-Calais et de la Moselle (33 à 35 millions de tonnes) on aboutit à un total de *plus de 300 millions de tonnes* de houille, sur la base de 1938, contre 232 millions pour la Grande-Bretagne.

Belgique

Production : 21 millions de tonnes 7 en 1911. — 29 millions de tonnes 1/2 en 1938.

Effectifs : 131.000 ouvriers en 1937-1938.

Rendements : fond 1.091 k. 5 en 1938 contre 1.173 k. en 1936, fond et jour 756 k. en 1938 contre 794 en 1936.

Consommation : 30 millions de tonnes.

Pays-Bas

Production : 1 million de tonnes 8 en 1913, 14 millions de tonnes 3 en 1937, 13 millions de tonnes 5 en 1938.

Effectifs : 32.000 ouvriers en 1937-1938.

Rendements : 2.551 kg. en 1938 contre 2.670 kg. en 1936.

Consommation : 12 millions de tonnes 1/2 en 1935.

Italie

Production : 2 millions de tonnes 1/4 de houille et de lignite en 1913 comme en 1938.

Effectifs : 19.000 ouvriers en 1937 contre 100.000 en 1936.

Consommation : 15 millions de tonnes en 1934.

U. R. S. S.

Production : 33 millions de tonnes 8 en 1933 ; 133 millions de tonnes 8 en 1938.

France

Réserves : A moins de 1.200 m., les évaluations varient entre 700 et 900 millions de tonnes au total.

Production : Elle était de 41 millions de tonnes en 1912. Elle n'a dépassé ce chiffre qu'à partir de 1922 et grâce au territoire de la Sarre elle a pu croître jusqu'à 68 millions de tonnes 1/2 en 1929, mais, même avec cet appoint, elle est redescendue au-dessous de 60 millions de tonnes de 1932 à 1934 et, après le plébiscite, elle a oscillé entre 47.120 mille tonnes (1935) 45.330 mille tonnes (1937) et 47.560 en 1938.

Pendant qu'elle était à ce niveau, en 1937, les 6 autres pays

européens augmentaient leur production de 53 millions de tonnes par rapport à 1936 et en 1938 ils n'ont abaissé leur production que de 16 millions de tonnes 8.

Notre production a varié entre 33 et 60 % de nos besoins, ces dernières années les besoins eux-mêmes variables étaient de près de 65 millions de tonnes en 1913, de 80 millions de tonnes en 1927.

Les bassins du Nord et du Pas-de-Calais représentent environ 28 millions de tonnes en 1938, soit 54 % de notre production, ceux de la Moselle, 6 millions de tonnes 7 en 1938 (contre 3 millions de tonnes 8 en 1913) soit 14 % ; le bassin de la Loire ne représente que 1/5e de notre production, ceux de Bourgogne et du Gard 1/18e chacun, les autres 1 million de tonnes seulement à eux tous.

La lignite représente en France une production de 1 million de tonnes.

Importation : Notre tribut à l'étranger.

En *1937,* nous avons dû importer près de 31 millions de tonnes qui nous coûtèrent 4 milliards 850 millions de francs ; l'Allemagne nous vendit : 10 millions de tonnes 7 de houille (1 milliard 603 millions de francs) ; l'Angleterre : 9 millions de tonnes 7 (1 milliard 600 millions de francs) ; la Belgique et le Luxembourg : 4 millions de tonnes 1/2.

Le déficit de la balance commerciale de la France, pour tous les produits ayant été, en 1937, de 18 milliards 380 millions de francs (soit le double du déficit de 1936), dont 14 milliards 1/2 sans les colonies, les seules importations de charbon nous firent sacrifier pour l'étranger plus du 1/4 de ce déficit total.

En *1938,* les besoins de la consommation ont été de 68 millions de tonnes : il a fallu importer 22 millions 700.000 tonnes et les combustibles nous ayant fait payer à l'étranger, cette année-là, 8 milliards 1/2 de francs, une bonne partie est attribuable au charbon importé.

Effectifs : Les houillères occupaient 250.000 ouvriers à la fin de 1938, sur ce nombre 80.000 étaient étrangers (dont 57 % de Polonais).

En 1930, l'effectif était de 293.000 ouvriers.

En 1938, en Belgique, il était de 130.000 ouvriers ; en Grande-Bretagne, de 800.000 (1.226.000 en 1920) ; en Pologne de 81.500 ; en Allemagne de 457.000 (517.000 en 1929, non compris la Sarre).

Rendements. — Par journée et par ouvrier, ils sont variables suivant la mine, mais donnent une moyenne (fond et jour) de 833 kg. nets en 1937 et en 1938, contre 70 kg. en 1913, pour la France.

Les rendements moyens ont été en 1938 de 756 kg. en Belgique, 1.160 en Grande-Bretagne, 1.627 kg. en Allemagne, 1.774 aux Pays-Bas et 1.818 kg. en Pologne.

Durée effective du travail : En 1938, le nombre moyen de jours de travail effectif a été de 260, soit par mois : 21 jours 7.

Les ouvriers du fond ont, en France, travaillé en moyenne 238 jours contre 285 en 1913, ceux du fond et du jour 240 contre 289 en 1913.

Notre réglementation était basée sur les lois du 21 Juin 1936 (38 h. 40 au fond, 40 heures au jour) du 21 Décembre 1937 (deux jours de repos par semaine pour le fond ; journées supplémentaires portées de 8 à 12 postes avec autorisation), décret-loi du 12 Novembre 1938, 31 Décembre 1938 et décret du 22 Février 1939 (majoration de 10 % par journée supplémentaire : semaine moyenne : de 42 heures 1/2 possible — la plus réduite d'Europe).

En Allemagne, la moyenne des journées ouvrables est toute proche de 26 par mois. La journée est de 8 heures, sauf prolongation possible jusqu'à 10 heures (loi 15 Mai 1938. Depuis 1934, les absences pour maladie sont presque aussi importantes que les postes supplémentaires effectués.

En Belgique : semaine de 40 heures en principe, mais en fait 45 heures depuis l'arrêté royal du 26 Janvier 1937.

En Grande-Bretagne, congés payés de 6 à 7 jours réglés par des accords particuliers ; le nombre moyen des journées effectuées par semaine était de 5,37 en 1937, de 5,20 en 1938, soit par mois : 22 1/2. Mais le chômage total a atteint néanmoins plus de 80.000 ouvriers en moyenne en 1938 (123.000 en 1937) 164.000 en 1936 — 186.000 en 1935 — 207.000 en 1934 — 233.000 en 1933), et le chômage partiel de 15 à 110.000, suivant les époques de l'année.

Salaires : Ils ont subi deux majorations nouvelles de 6 % chacune en 1938, depuis 1920 : 16 conventions collectives sont ainsi intervenues dans les bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

Les salaires du fond, pour la France entière, ressortent à 62 fr. 22 en 1938 (contre 54,15 en 1937) et ceux du jour à 48 fr. 61 (contre 42,08 en 1937), les plus élevés sont dans les bassins de la Moselle. Le salaire moyen en espèces par poste effectué aurait été de 60 fr. 16 à la fin de 1938 au lieu de 32 fr. 47 en 1935.

D'après certains calculs (i) les ouvriers mineurs auraient reçu en 1938, un salaire annuel moyen de 14.500 fr. — contre 1.550 fr. en 1913 — pour 240 journées contre 289 et l'indice des prix (34 articles de ménage) ayant été 7 fois plus fort qu'en 1913, son pouvoir d'achat aurait été ainsi accru de 33 %.

Mais il faut faire certaines réserves sur tous ces calculs et le travail des mineurs est de ceux qui méritent la plus grande protection des pouvoirs publics, sans qu'on ait besoin d'en exprimer longuement les motifs.

---

(1) *Annales des Mines,* 1939, p. 58.

Prix de revient et prix de vente. — Le prix de revient résulte nécessairement du coût de la main-d'œuvre, du rendement, du prix des transports et des charges fiscales.

Nous avons vu que les salaires avaient augmenté tandis que le rendement s'abaissait. Le Comité des houillères a évalué à 86 % depuis 1935 l'augmentation des salaires et à 9 % la diminution du rendement.

Les frais de transport ont augmenté de 70 % depuis 1936 ; la taxe à la production (9 %) et la taxe unique de 3,70 % ad valorem, ainsi que la charge de la retraite des mineurs représentent des éléments importants du prix de revient.

On a calculé que sur un prix de 177 fr. par tonne vendue, 80 fr. 70 étaient absorbés par les salaires en 1938 et 6 fr. 65 net par l'actionnaire.

En 1936, le prix de vente était de 95 fr. sur lequel la part des salaires était de 40 fr.

Entre ces deux années, la hausse des prix de vente a donc été très importante, sur homologation des autorités compétentes, d'ailleurs.

Elle n'a pas été moindre pour les charbons importés, puisque l'augmentation de 31 % en Allemagne et celle du charbon anglais (malgré l'abaissement des frets) ont abouti au chiffre de 220 fr. la tonne en 1938, contre 163 en 1937 et 99 en 1936.

Bien qu'il soit impossible présentement de déterminer sur quelles bases exactes l'après-guere pourra trouver une situation modifiée par l'état des mines dans les différents pays de production, les cours des changes, les réglementations intra ou extranationales, les rendements, etc., etc., il n'est pas douteux que la France a le plus grand intérêt à intensifier sa production, à modérer ses prix sans sacrifier les intérêts légitimes ni des ouvriers, ni des actionnaires, ni surtout de la collectivité.

Il faut à tout prix éviter des saignées aussi importantes que celles dues aux importations que nous avons rappelées, ne pas oublier que le prix des charbons commande par cascades celui de beaucoup d'autres produits, ne pas hésiter à untiliser les moyens les plus modernes et pour l'extraction et pour le meilleur rendement du combustible lui-même, voir enfin que d'autres sources d'énergie moins onéreuses peuvent suppléer au charbon dans nombre de cas et doivent le faire si notre pays s'en doit trouver mieux.

L'exemple d'accords spéciaux a été fourni dès avant la guerre pour le charbon comme pour tant d'autres produits.

A la fin de 1938, une reprise de la production ayant existé en France, d'une part, un accord est intervenu entre les 3 bassins « pour régulariser leur débit », d'autre part, « un accord « de principe a été conclu avec les groupements corporatifs « des charbonnages allemands et anglais afin d'asseoir la ré- « partition des tonnages à exporter sur d'autres éléments que « les poussées d'une concurrence aveugle ».

Sans constituer un véritable cartel européen, ces ententes sont significatives aussi bien à l'intérieur que sur le continent dans le sens d'une réglementation restrictive de la production nationale et de la répartition sur le continent européen comme dans nos frontières.

Elles ne sont d'ailleurs pas nouvelles puisque plusieurs années auparavant existaient déjà (1) des « ententes sous formes de « comptoirs et des accords de contingentements avec les pro- « ducteurs anglais pour certaines catégories de combustibles » ; « une certaine unité d'intérêts financiers entre les entreprises « charbonnières en France et à l'étranger », « plus directe- « ment, les houillères, en France ont procédé à des ententes avec « d'autres industries (métallurgie et chimie) pour constituer des « communautés d'intérêts comme en Allemagne sous le nom gé- « nérique de Kouzern ».

C'est ainsi qu'une de ces ententes réglementait le marché intérieur ; une autre répartissait les tonnages sur la base de 1/3 aux producteurs français, 2/3 aux importateurs, fixait les prix intérieurs sur la base des prix du charbon importé, fixait la quote-part de chaque adhérent dans les achats du comptoir et lui en réservait l'exclusivité. Une autre organisation groupait, en même temps que les houillères, des intérêts importants dans la banque, l'industrie métallurgique, la potasse, l'électricité, etc.

Les ententes intérieures ou internationales ont évolué selon les circonstances ; tantôt elles jouaient avec l'étranger, tantôt elles se repliaient sur le territoire français seul et même obtenaient des contingentements. Il serait curieux d'étudier ces diverses phases. Il nous suffit de marquer l'existence déjà ancienne de faits qui demain se renouvelleront sans doute, mais légitiment une réglementation rationnelle et stricte au sein du corporatisme, mû par le seul intérêt général, sous l'égide et le contrôle de l'Etat.

ELECTRICITÉ *

La Conférence Mondiale de l'Energie, en 1925, évaluait la puissance hydraulique utilisée dans 8 pays producteurs à 9 millions CV et celle disponible à plus de 65 millions de CV vapeur.

A cette époque, le monde ne comportait en puissances équipées que 7 M. kw., mais 48 M. pouvaient l'être et l'énergie pouvait passer, d'après les spécialistes, de 31 milliards de Kwh à 213, provoquant une économie de charbon de 190 M.t., au lieu de 28, soit 15 %, de la production mondiale au lieu de 2,3 %.

En 1937, on a évalué la puissance disponible des cours d'eau à 9 millions CV pour la France, 7,5 pour la Norvège, 6,5 pour la Suède, 5,5 pour l'Italie, 3 pour la Suisse, 1,4 pour l'Allemagne.

---

(1) Tchernoff, *Les Ententes économiques et financières,* 1933, p. 103 et suivantes.

Il y a donc des disponibilités considérables d'énergie électrique de par le monde et en Europe en particulier.

Notre pays est particulièrement favorisé à cet égard. Il est probable que cette situation sera utilisée même en dehors de ses frontières.

La *puissance installée* dans nos usines est passée de 4 MKw en 1923 à 10 M 5 en 1935, soit une augmentation de 130 % ; la puissance thermique représentait 66 % du total en 1935 et la puissance hydraulique 34 %.

Les usines hydrauliques des Alpes représentent près de 4 milliards de Kwh., celles du Massif Central plus de 2 milliards, celles des Pyrénées 1.333 soit 8 M² Kwh au total, mais il n'y aurait que 1.400.000 CV. aménagés laissant 4.600.000 CV disponibles dans les Alpes, 1,8 dans le Massif Central, 2,6 dans les Pyrénées, soit 9 M. CV. au total à utiliser.

La *production totale* d'énergie a été de 19 milliards 8 de Kwh., en 1938, dont plus de 10 pour les usines hydrauliques et 9.3 pour les usines thermiques. En 1923, elle n'était que de 7 milliards 5, en 1935 de 15.5 (dont 49 % par les usines thermiques et 51 % par les usines hydrauliques).

En 1935, sur 531 usines de plus de 1.000 Kw., 244 étaient thermiques et 287 hydrauliques ; 20 usines avaient une puissance supérieure à 100.000 Kw dont 15 thermiques et 5 hydrauliques; 87 % de l'énergie thermique était produite à partir du charbon. La production hydraulique était en millions de Kwh de 3.4' dans le Sud-Est, 1,3 dans le Sud-Ouest, 1,1 dans le Massif Central, 370 dans le Jura, 240 dans l'Est, 50 dans l'Ouest. La production thermique, également en million de Kwh. était de 2.300 dans le Nord, 2.200 dans l'Est, 2.175 dans la région parisienne, 750 dans l'Ouest, 430 dans le Massif Central, 230 dans le Jura, 145 dans le Sud-Est, 80 dans le Sud-Ouest.

La *consommation* était en 1937 de plus de 19 milliards de Kwh contre 13 en 1935 et 6,5 en 1923, soit le triple.

Une légère importation de courant (3,5 %) est cependant nécessaire pour satisfaire à la consommation qui, pour le courant électrique, approvisionne les distributeurs (9 M. Kwh), les houillères (1 M. 4), la sidérurgie (1 M. 5) l'électrochimie (1 M. 5), l'électrométallurgie (1 M. 5), la traction (1 M. 1), sans compter les pertes importantes (2 M. 2).

Les techniciens prétendent que s'il est utile d'accroître les forces hydrauliques, pour réduire les importations de combustibles, il faut conserver et maintenir une importante capacité thermique pour remédier aux déficiences passagères de l'énergie hydroélectrique.

Le programme des grands travaux échelonnés sur 5 ans (1939-1943) devait donner un supplément de 3 M²Kwh avec 3.000 km. de lignes supplémentaires : il y a en France 20 km. de lignes de 90.000 volts au moins par 1.000 km² de superficie, soit 4 fois plus qu'aux Etats-Unis ; leur capacité annuelle de travail

est 2 fois plus élevée qu'en Allemagne et 3 fois plus qu'en Angleterre.

En *Allemagne,* le courant électrique produit en 1938 était supérieur à 50 M²Kwh, dont plus de la moitié dans les centrales de l'industrie électrique et beaucoup moins (1/5) dans les centrales électriques industrielles.

La consommation est : 37 %, pour l'industrie, 4 % pour les chemins de fer, 19 % par l'agriculture et les maisons d'habitation, 0,4 % par l'éclairage public.

En 1937, près de 5 M² Kwh auraient dû être utilisés pour fabriquer du buna, si l'on avait voulu remplacer les 120.000 t. de caoutchouc naturel importé cette même année.

Il faut, en effet, pour fabriquer certains produits, des quantités qui sont évaluées à : 100 à 200 Kwh pour obtenir 1 t. de fer — 20.000 Kwh pour 1 tonne d'aluminium — 3.000 Kwh pour une t. d'essence synthétique — 7.000 Kwh pour 1 t. de fibre textile synthétique et 40.000 Kwh. pour 1 t. de buna (caoutchouc synthétique).

En *Angleterre* la consommation totale d'électricité aurait été de 26 M²Kwh en 1937, en Italie de 12, aux Etats-Unis et au Canada de 139.

D'autres sources d'énergie retiennent l'attention du monde savant et devraient donner lieu à des études poussées par les techniciens en vue de réalisation ou d'extension aussi rapides que possible : ce sont la houille verte (dans la Basse Dordogne par exemple), la houille bleue (Aber-Wrack en Bretagne), les procédés Georges Claude (différence de température entre les eaux profondes et les eaux de surface), les aéromoteurs (vents), la chaleur solaire.

PETROLE *

MONDE	PRODUCTION en M. de t. 1939	MONDE	PRODUCTION en M. de t. 1939
Etats-Unis	171,05	Indes Britanniques	1,33
U. R. S. S.	29,53	Birmanie	1,10
Venezuela	30,53	Barhein	1,04
Iran	10,37	Canada	0,97
Indes Néerlandaises	7,94	Bornéo britannique	0,94
Mexique	6,55	Egypte	0,67
Roumanie	6,25	Arabie Saoudite	0,54
Irak	4,12	Japon	0,38
Colombie	3,33	Pologne	0,52
Trinité	2,71	Equateur	0,31
Argentine	2,65	Albanie	0,21
Pérou	1,80		

Production mondiale : 284 M. t. 8.

En 1937, les *exportations d'huiles* minérales non raffinées ont été de 25 millions de t. pour le Vénézuela, 9 Mt. 3 pour les Etats-Unis, 4 M. 1 pour l'Irak, 2 Mt. 5 pour la Colombie, 1 M. 5 pour le Pérou, 1,1 pour le Mexique, 682.000 t. pour Curaçao, 500 pour l'Iran, 472 pour la Roumanie, 95 pour les Indes Néerlandaises, 69 pour l'U.R.S.S.

Ces 11 pays ont exporté au total 45 M. t. 6, représentant 143 millions de dollars-or, au lieu de 27 M. t. 6 en 1932.

Le prix moyen d'exportation a été aux Etats-Unis, en dollars-or par tonne, de 6.10 en 1937 au lieu de 5.05 en 1935 et de 10.30 en 1929.

Il est à remarquer que les pays extraeuropéens ont ainsi exporté 40 M.t. en 1938 et que la production de l'U.R.S.S., de l'Iran, de la Roumanie et de l'Irak forme un total de plus de 50 M. t., soit 4 fois le total des importation des 5 pays ci-après appartenant au groupe européen.

PAYS IMPORTATEURS EN 1938

	Huiles minérales (en millions de t.)	
MONDE	*non raffinées*	*Essence*
Royaume Uni	2,262	4,867
Allemagne	778	1,357
France	*6,969*	538
Belgique	308	303
Italie	1,474	99
Canada	4,893	396
Total :	*16,684*	*7,560*

La consommation française est passée de 4.889.000 tonnes en 1937 à 4.939.000 tonnes en 1938.

Les importations de produit brut, qui étaient de 3.160.000 tonnes, en 1930, représentant plus de 3 Milliards de francs, sont tombées à 1.700.000 tonnes en 1934. Mais depuis lors, le raffinage a pris une grande extension dans notre pays (15 exploitations en 1936 au lieu de 2 en 1930) et, en 1937, les importations de pétrole brut ont été de 6.152.000 tonnes représentant plus de 2 Milliards de francs, pour atteindre près de 7 Millions de tonnes en 1938, d'une valeur de 3 Milliards 390 Millions de francs.

Quant aux importations de produits finis (essence surtout), elles ont été de 1.650.000 t. en 1937 et de 1.200.000 tonnes en 1938, tandis que les exportations étaient respectivement de 593.000 tonnes et de 534.000 tonnes.

Il en résulte qu'au lieu d'importer de l'essence, on a importé, en 1938, plus de pétrole brut qu'on a raffiné sur place (85 % de produits pétrolifères consommés en France).

D'autre part, en 1938, les pétroles bruts irakiens ont représenté 45 % du tonage total importé, mais les Etats-Unis nous ont fourni encore 33 % des importations totales.

Depuis 1936, l'irak Petroelum Co nous approvisionne, car nous avons une participation de 23,75 % dans ces pétroles.

L'Etat ristourne au raffineur une fraction des droits de douane (« protection de raffinage ») ; il oblige les usines à fournir de l'essence spéciale pour aviation (licence de raffinage de 20 ans, licence de distribution de 3 ans).

Prospection : Landes et Basses-Pyrénées (50 puits déjà forés, mais rendement indéterminé, sinon incertain), Haute-Garonne (St-Mercet, St-Gaudens).

Prospections éventuelles : Est, Languedoc, Béarn, Massif Central, Bretagne (d'après un Atlas technique), Alsace, Haute-Savoie, Hérault, Oranie (Mostaganem, Relizane). Douteuses jusqu'à ce jour. Tunisie, Maroc (Trifat, Bou Tmine, Bou Drâa, etc...). Il a exporté 3.230 tonnes de brut en 1938 en France) Gabon, Moyen Congo (H. Hoffherr et Monchaussé — « Charbon et Pétrole dans l'Afrique du Nord » — Alcan 1935 et Forbin « Le Pétrole dans le Monde » Payot 1940.

ALUMINIUM *

La *production*, en 1938, a été de : Allemagne (en milliers de tonnes) 165,6 (au lieu de 100 en 1936) ; Etats-Unis, 148,3 (en 1939) ; Canada, 75 (en 1939) ; U. R. S. S., 56,8 ; France, 45 ; Norvège, 29 ; Italie, 25,8 ; Suisse, 25 (en 1939) ; Grande-Bretagne, 24 (en 1939) ; Japon, 17 ; Suède, 1,9 ; Hongrie, 1,5 ; Yougoslavie, 1,3.

L'*exportation*, en 1938, a eu lieu surtout par le Canada (59.000 tonnes, la Norvège (29.000 t.), la France, (14.000 t).

CUIVRE *

En 1934, sur 1.280.000 tonnes produites dans le monde entier, la répartition était la suivante : *Europe* (sans U. R. S. S.) : 180 m. t., soit 14 % au lieu de 26 % en 1900 (131 m. t. sur 500 m. t.) ; *Amériques :* 711 m. t. ; *Asie :* 77 m. t. ; *Afrique :* 58 m. t. (accroissement important de l'Afrique du Sud), Conférence de New-York (1935), réduction de 20 % sur la production.

Production minière en 1937, total mondial : 2.300.000 tonnes, en *1939*, 2.132.000 tonnes.

Et pour la fonderie, cuivre brut, en 1939 : Etats-Unis (en milliers de tonnes), 758,4 ; Chili, 335 ; Canada, 235 ; Rhodésia du Nord, 217 ; Congo Belge, 122,5 ; Belgique, 15 ; Japon, 108,9 ; Russie, 108,9 ; Mexique, 43,5 ; Norvège, 10,5 ; Pérou, 36,3 ; Allemagne, 68,8 ; Australie, 27,5 (en 1937) ; Cuba, 19,4 (en 1937) ; Bolivie, 3,7 (en 1937) ; Espagne, 11 ; Autriche, 9,2 (minerai extrait) ; Suède, 10,7 ; Finlande, 13,4 ; Royaume-Uni, 1 (minerai extrait) ; France, 0,5 (minerai extrait) ; Portugal, 2 (minerai extrait) ; Italie, 2,9 ; Bulgarie, 0,9 (minerai extrait) ; Yougoslavie, 41,7 ; Sud-Ouest africain, 2,4 (en 1932)

de cuivre contenu dans le minerai extrait ; Afrique du Sud, 10,9 ; Indes Britanniques, 5,4.

Principaux pays *exportateurs*, en 1938 : Etats-Unis (337 m. t.), Chili (335 m. t.), Canada (180 m. t.), Congo Belge (158 m. t.).

Principaux pays *importateurs* : Allemagne, Angleterre, Belgique. En 1938, le Royaume-Uni a importé 20.000 t. de moins de la Rhodésie du Nord, la Belgique, 32.000 t. de moins du Congo, tandis que l'Allemagne achetait à ces deux colonies 10 et 25.000 t. de plus, accroissant de 96.000 t. au total ses importations, soit de 37 %.

Le prix moyen d'exportation aux Etats-Unis en dollars-or a été de 128,8 en 1938 contre 100 en 1935 et 395 en 1929.

ETAIN *

Production mondiale : 150.000 tonnes contre 211.000 tonnes en 1937 et 183.700 tonnes en 1939, soit : Etats Malais (en 1938) (en milliers de tonnes), 43,8 (quantité d'étain contenue dans les minerais extraits) et 56,4 (en 1939) ; Bolivie (en 1938), 25,8 (en 1939), 27,6 ; Indes Néerlandaises (en 1939), 31,2 ; Thaïland (en 1936), 13,7, (en 1939), 16,8 ; Chine (en 1937), 11,4, (en 1939), 10,8 ; Nigéria (en 1939), 10,8 ; Birmanie (en 1939), 6 ; Australie (en 1937), 3,7, (en 1939), 3,6 ; Japon (en 1938), 2,2, (en 1939), 1,5 ; Royaume-Uni (en 1938), 2, (en 1939), 1,5 ; Indochine (en 1938), 1,6, (en 1939) 1,6 ; Argentine (en 1938), 0,6, (en 1939), 1,7 ; Congo Belge (en 1939), 9,6 ; Portugal (en 1939), 0,8 ; Grande-Bretagne (en 1939), 1,5.

La production métallurgique s'est élevée, en 1937, à 34.000 tonnes pour le Royaume-Uni, 27,4 pour les Etats-Unis, 8 pour l'Allemagne.

Avilissement des prix en 1929, d'où Comité International de l'Etain (1939) entre producteurs de : Bolivie, Etats Malais, Indes Néerlandaises, Nigéria, Siam avec adhésion, en 1934, des producteurs du Congo Belge et de l'Indochine.

Consommation mondiale : 165.700 tonnes (Etats-Unis, 70 m. t. ; Angleterre, de 20 (1936-1937) à 36 m. t. en 1939).

Exportation : 160.000 tonnes dont 62 par la Malaisie britannique et 7 par les Indes Néerlandaises pour l'étain brut, tandis que le minerai était exporté par ces dernières (19), la Bolivie (26 m. t.), et le Siam (19).

Le prix moyen d'exportation en Malaisie britannique en dollars-or par tonne était de 522,4 au lieu de 984 en 1929 pour l'étain brut.

Le Cartel a réduit les exportations en 1938 ; les importations des Etats-Unis et du Royaume-Uni sont tombées de 90.000 et 21.000 t. en 1937 à 50.000 et 11.000 t. en 1938 ; tandis que les importations allemandes passaient de 10 à 12.000 m. t.

FER, FONTE, ACIER BRUT *

Les chiffres varient sensiblement, selon les sources, tant pour le fer que pour la fonte et l'acier.

Minerai de fer

D'après l'une d'elles, la *production en minerai de fer,* en 1937, est la suivante :

Production mondiale : 170 millions de tonnes.

Etats-Unis (en millions de tonnes), 73,2 ; France, 37,8 ; Algérie, 2,3 ; Russie, 28 ; Grande-Bretagne, 14,4 ; Suède, 14 ; Allemagne, 9,8 ; Luxembourg, 7,7 ; Espagne, 2,6 ; Inde, 2,5 ; Australie, 1,9 ; Autriche-Hongrie, 1,8 ; Norvège, 1 ; Italie, 0,8; Pologne, 0,7 ; Japon, 0,5 ; Belgique, 0,166 ; Tchécoslovaquie, 1,1.

D'après une autre source, pour ce même minerai, la production a été la suivante, pour 1938 : Etats-Unis (en millions de tonnes), 28,90 (42,5 en 1939) ; France, 33,14 ; Russie, 28 ; Grande-Bretagne, 12,05 ; Suède, 13,93 ; Allemagne, 13,79 ; Luxembourg, 5,04 ; Espagnol (Maroc), 1,34 ; Indes Britanniques, 2,79 ; Australie, 2,29 ; Italie, 1,01 ; Algérie, 3,03 ; Maroc français, 0,27.

La production mondiale s'est élevée à 165.000 tonnes.

Principaux pays exportateurs en 1938 : Allemagne 22 Mt., France 15,5, Suède 12,7, Belgique 10, Angleterre 7.

Fonte

Comme ci-dessus, les chiffres varient sensiblement selon les sources, tant pour la fonte que pour le fer et l'acier.

D'après l'une d'elles, la production mondiale, en 1937, a été de 100.000 tonnes.

Etats-Unis (en m. tonnes), 37,7 ; Allemagne, 16 ; Luxembourg, 2,5 ; Russie, 14,5 ; Grande-Bretagne, 8,6 , France-Algérie, 7,9; Belgique, 3,8 ; Japon, 2,1 ; Autriche, 0,4 ; Hongrie, 1,6 ; Tchécoslovaquie, 1,6 ; Canada, 1 ; Italie, 0,86 ; Australie, 0,8 ; Pologne, 0,7 ; Suède, 0,6 ; Espagne, 0,4.

D'après une autre source, en 1938, la production a été la suivante : Etats-Unis, 32.031 ; Allemagne, 16 ; Luxembourg, 1.778 ; Russie, 15.250 ; Grande-Bretagne, 8.331 ; France, 7.925; Belgique, 3.068 ; Japon, Corée, Mandchoukoo, 3.302 ; Hongrie, 457 ; Canada, 813 ; Italie, 1.016 ; Australie, 1.117 ; Suède, 635 ; Espagne, 508 ; Indes Britanniques, 1.829.

La production mondiale s'est élevée à 102.000 tonnes.

Acier

De même que pour le minerai de fer et la fonte, les chiffres concernant l'acier varient sensiblement selon les sources.

D'après l'une d'elles, la *production mondiale* a été de 135.000 tonnes en 1937.

Pour les Etats-Unis de (en millions de tonnes) : 51,4 ; Allemagne, 19,8 ; Luxembourg, 3 ; Russie, 17,8 ; Grande-Bretagne, 13,2 ; France-Algérie, 7,9 ; Japon, 5,1 ; Belgique, 3,9 ; Tchécoslovaquie, 2,3 ; Italie, 2,1 ; Pologne, 11 ; Canada, 1,4; Suède, 1,1 ; Inde, 0,9 ; Australie, 0,8 ; Hongrie, 0,6.

D'après une autre source, la *production mondiale* a été de 137.000 tonnes, et pour les Etats-Unis de 46.501 tonnes ; Allemagne, 18.756 (22,3 en 1937) ; Luxembourg, 1.829 ; Russie, 18.796 ; Grande-Bretagne, 13.716 ; France, 8.534 ; Japon, Corée, Mandchoukoo, 6.400 ; Belgique, 3.036 ; Italie, 2.726 ; Canada, 1.321 ; Suède, 1.117 ; Indes britanniques, 1.016 ; Australie, 1.219 ; Espagne, 508 ; Hongrie, 762.

NICKEL *

En 1939, la *production du nickel* a été pour le Canada (en milliers de tonnes) de 102.2 ; la Nouvelle Calédonie, de 4,9 ; pour la Grèce, de 1 (en 1937) ; la Norvège de 0,9 (en 1937) ; les Indes Britanniques (Birmanie), 1 ; l'U. R. S. S. de 10, soit au total 115 à 120.000 tonnes.

La *consommation* mondiale, dans les dix premiers mois de 1939 a été de 92.906 tonnes contre 72.160 en 1938.

PLOMB *

La production, en 1934, était de 373.000 tonnes pour l'Europe (sans l'U. R. S. S.), 26 pour l'U. R. S. S. ; 84 pour l'Asie (sans l'U. R. S. S.) ; 427 pour l'Amérique du Sud ; 170,7 pour l'Amérique Centrale ; 11,2 pour l'Amérique du Sud (1933) ; 15,4 pour l'Afrique ; 263 pour l'Australie, sur un total, pour 1934, de 1.385.000 tonnes, soit moins de 25 % pour l'Europe.

La production minière, en 1937, a été la suivante : Etats-Unis (en milliers de tonnes), 415 ; Australie, 250 ; Mexique, 218 ; Canada, 186 ; Indes Britanniques, 75 ; Allemagne, 60 ; Italie, 36 ; Espagne, 27 ; Royaume-Uni, 27 ; Belgique, 18,2 ; Tunisie, 13,9 ; Japon, 10,2 ; Autriche, 8,7 ; France, 4,8 ; Algérie, 4,5 ; Rhodésia, 1 à 2.

La production mondiale s'est élevée à 1.650.000 tonnes dont pour l'Europe 200.000 tonnes.

La production de plomb brut a été, en 1939, pour les Etats-Unis (en milliers de tonnes) de 419,1 ; le Mexique de 243 ; l'Australie, 241 ; le Canada, 186 ; l'Allemagne, 185 ; la Belgique, 90,7.

La production mondiale a atteint 1.733.000 tonnes en 1933. Les principaux pays exportateurs du plomb brut sont l'Australie (en 1938), 206 ; le Canada, 141 ; Birmanie, 82 ; la Belgique, 67.

ZINC *

En 1934, sur une production mondiale de 1.178.000 tonnes, la répartition était la suivante : Europe (sans l'U. R. S. S. (en milliers de tonnes), 547, soit 47 % de la production mondiale ; U. R. S. S., 26,3 ; Asie (sans U. R. S. S.), 35,8 ; Amérique du Nord, 452,9 ; Amérique Centrale, 36,6 ; Afrique, 19,9 ; Australie, 59,5.

Cartel entre les productions de Belgique, France, Norvège, Pologne, Allemagne, Canada, Grande-Bretagne, Australie, Mexique et Rhodésie avec contingents de production.

Evolution provoquée par la suppression du charbon grâce à la création d'usines électrolytiques aux abords des chutes d'eau.

La production minière, en 1937, a été la suivante : Etats-Unis (en milliers de tonnes), 561,6 ; Australie, 206,7 ; Canada, 168 ; Mexique, 154 ; Allemagne, 135,2 ; Italie, 80 ; Pologne, 58 ; Suède, 36 ; Espagne, 20 ; Grèce, 10 ; Algérie, 7,9 ; Autriche, 3 ; Belgique, 3 ; Tunisie, 1,3 ; France, 1,2 (en 1932).

La production métallurgique mondiale s'est élevée à 1.600.000 t. m², en 1937, soit pour les Etats-Unis 579 (en 1937), 487,7 (en 1939) ; Australie, 70,9 (en 1937) 70,8 (en 1939) ; Canada (en 1937), 143,8, (en 1939), 161,5 ; Mexique (en 1937), 34, (en 1939), 39 ; Allemagne (en 1937), 163,2, (en 1938), 194,4 ; Italie (en 1937), 37,8, (en 1938), 34,1 ; Pologne (en 1937), 107,2, (en 1939), 111 ; Espagne (en 1936), 5,3, (en 1939), 7,7 ; Autriche (en 1937), 6,5 ; Belgique (en 1937), 219,7, (en 1939), 190,5 ; France (en 1937), 56,6, (en 1939), 61,7 ; Royaume-Uni (en 1937), 63, (en 1939), 61,7 ; Japon (en 1937), 42, (en 1938), 55 ; Norvège (en 1937), 41,3, (en 1938), 46,5 ; Pays-Bas (en 1937), 30,6, (en 1938), 25,3 ; U. R. S. S. (en 1937), 66, (en 1938), 80,7 (au lieu de 600 tonnes en 1924) ; Rhodésie du Nord (en 1939), 13,2 ; Indochine, 5,5 (en 1939) ; Yougoslavie, 4,9 (en 1939).

Pour l'exportation, la Belgique et le Canada viennent en tête.

CAOUTCHOUC *

Production mondiale :

10.300.000 qx en 1934 ; 1.179.000 t. en 1937

A. — COLONIES ANGLAISES :

Etats malais confédérés	2.615.000 qx.	en 1937
Etats malais protégés	2.038.000	—
Ceylan	708.000	—
Détroit	443.600	—
Sarawak	276.700	—
Indes Britanniques	272.000	— 1936
Bornéo septentrional	143.000	— 1937

Nigéria	26.300 qx.	en	1937
Brunei	18.100	—	
Côte de l'Or	4.500	—	
Guyane	1.000	—	
Autres colonies	18.100	—	1937
Cameroun zone britannique	6.600	—	
B. — Colonies néerlandaises :			
Production indigène : Sumatra, etc.	2.654.000	—	1936
Production des européens	1.018.000	—	
Java et Madoura	600.000	—	
Surineau	1.800	—	1937
C. — Colonies françaises :			
Total	456.000	—	1937
Indochine	420.500	—	
Guinée	14.000	—	
Cameroun	13.500	—	
Gabon	9.000	—	
Côte d'Ivoire	2.000	—	
Madagascar	0.400	—	
Sénégal	0.100	—	1934
Autres colonies	0.200	—	1933
D. — Autres pays :			
Siam	320.000	—	1936
Brésil	148.000	—	1937
Equateur	18.000	—	1936
Bolivie	10.800	—	
Mexique	14.000	—	1929
Colombie	0.800	—	1937
Pérou	0.800	—	1935
Vénézuéla	0.500	—	1939
Colonies portugaises :			
Guinée	1.600	—	1937
Angola	0.100	—	1931

Production on 1939
en m. t.

Malaisie Britannique		386
Indes Néerlandaises		377
Indochine		65
Ceylan		61
Thaïland		42
Sarawak		24
Brésil		12
Bornéo du Nord		12
Indes Brit.		9
Birmanie		7
Libéria		6
Mexique		3
Norvège		3
Cameroun	(1938)	2

Exportations mondiale en 1939 : 1 Mt.

Consommation mondiale en 1939 : 1 Mt. (dont 592 mt. pour les seuls Etats-Unis).

En 1938, on a ramené la production mondiale au chiffre de 1936 qui était de 874.000 t.

Consommation :

France	65.000 t.	1938
Etats-Unis	482.000	—
Royaume Uni	114.500	—
Allemagne	91.700	—
Japon	62.700	—
Canada	36.750	—
Italie	31.300	—
Russie	31.000	—
Tchécoslovaquie	13.300	—
Belgique	11.500	—
Espagne	8.600	1935
Autriche	7.900	1938
Suède	6.500	—
Pays-Bas	4.400	—
Hongrie	3.500	—
Norvège	2.350	—

(Soit pour l'Europe, environ 360.000 t. ou le 1/3 de la production mondiale.)

VI. — Flottes commerciales *

	Tonnage existant en 1938	Bateaux lancés de Juillet 1938 à Juin 1939	Bateaux en construction	
			Juin 1938	Juin 1939
	m t x.	m t x.	m t x.	m t x.
Allemagne	4.243,8	443,7	397	347,8
Dantzig	266	25,4	37,7	53
Belgique	430,6	27,6	43,7	18,1
Danemark	1.129,9	146,2	107,1	122,4
Esthonie	177,1	0,1	0,7	0,2
Finlande	579,6	13,8	18,7	11,5
France	2.903,6	16,6	88,7	95,1
Grande-Bretagne et Irlande	17.780,9	866,8	1.037,1	791,5
Dominions britanniques	3.167	31,2	38,6	30,3
Italie	3.290,5	89,3	136,8	224,6
Yougoslavie	386,6			
Pays-Bas	2.855,4	246,4	280,8	223,4
Norvège	4.614	47,9	42,3	52
Portugal	261,1	2,1	1,3	
Suède	1.575,7	175,2	114,7	160,6
Union Soviétique	1.280,9			
Espagne	958,9		21,3	13,3
Argentine	303,2		0,6	
Brésil	486,1			
Etats-Unis	12.050	257,2	166,9	391,8
Japon	5.006,7	376,8	290,3	308,8
Autres pays	4.364,9	5,2	2,6	14,9
Tonnage mondial	67.846,5	2.751,5	2.826,9	2.859,3
dont Bateaux à vapeur	51.637,2	966,4	998,1	1.221,6
dont Bateaux motorisés	15.233	1.703,9	1.808,1	1.624,7
dont Voiliers	976,3	81,2	20,7	13

En 1938, les flottes commerciales étaient de 50 % supérieures à celles de 1914. Depuis 3 ans, elles sont passées de 64 Mt. 8 à 67 Mt. 8.

VII. — Commerce extérieur*

Enseignements fournis par les importations et les exportations

En 1938, la France a *importé* pour plus de *46 milliards* 300 millions de francs et n'a *exporté* que pour *31 milliards* 200 millions, soit une *différence de plus de 15 milliards.*

Dans le chiffre des *importations,* les objets *d'alimentation* entraient pour *12 milliards* 1/2, les *matières nécessaires* à l'industrie pour *26 milliards* 786 millions, les *objets fabriqués* pour *6.700 millions.*

Dans celui des *exportations,* les objets d'*alimentation* figuraient pour *4.400* millions, les *matières nécessaires* à l'industrie pour 9 milliards 840 millions, les *objets fabriqués* pour *16 milliards* 350 millions.

Nous avons donc payé en définitive à l'extérieur plus de 8 milliards pour les objets d'alimentation, près de *17 milliards pour les matières* nécessaires à l'industrie, tandis que nous gagniions *près de 10 milliards sur les objets* fabriqués.

Si nous reprenons chacune de ces rubriques principales, nous constatons :

1° *Pour les objets d'alimentation :*

Les importations françaises ont été de 58 millions 1/2 de quintaux au total dont 4.649,7 venaient de nos colonies et 11 Mq. 7 des pays étrangers.

a) *Céréales :* nous avons importé pour 1.956 millions, exporté pour 230 millions, soit une différence de 1.726 millions à notre détriment.

En 1930, nous exportions 4 fois plus (909 millions).

On conviendra qu'il est extraordinaire qu'un pays agricole comme la France ait payé à l'extérieur un tribut de 1 milliard 3/4 pour de telles denrées et ne se suffise pas à lui-même, alors qu'il devrait exporter.

En froment, grains et farines, nous avions cependant produit 101.500.000 qx. Il a fallu en importer 5.300.000 qx.; nous n'en avons exporté que 1.750.000 qx. contre plus de 10 millions en 1935, en sorte que la consommation a été de 105.050.000 qx, soit 222 kgs par habitants.

b) Pour les *pommes de terre*, la production de 170 Mqx n'a pas été tout à fait suffisante : il a fallu importer 1.546.000 qx contre 897.000 exportés, pour couvrir une consommation de 171.591.000 qx, soit 49 kg. 09 par habitant

c) Pour les *vins*, nous avons importé pour 3 milliards 300 millions, exporté pour 866 millions, alors que notre production était de 61 millions d'hl., les importations n'ont pas été de moins de 16 millions d'Hl. et nos exportations de 1 million, soit une consommation de 76 millions d'Hl. ou près de 120 litres par habitant.

Il est vrai qu'il y a, en France, plus de 500.000 débitants de boissons et plus de 28.500 marchands en gros.

d) Quant aux *alcools*, les quantités imposées ont été, en 1938 également, de plus de 1 million d'Hl., soit 2 l. 1/2 par habitant.

e) Les *sucres* indigènes ont représenté 8 millions de quintaux; les sucres importés 3 millions qx, les exportations 1.420.000 qx, soit une consommation totale de 9.671.000 qx ou 23 kg. par habitant.

. . . . . .

f) Les *bières* sont produites en quantités suffisantes : 11.900.000 Hl, puisque nous exportons 69.000 Hl, pour consommer 28 l. 2 par habitant.

g) Le *thé* nécessite une importation de 13.300 qx pour une consommation de 0 gr. 30 par habitant.

h) Le *café* exige des importations de 1.864.000 qx, soit 4 kg 44 par habitant.

. . . . . .

i) Le *cacao* nécessite des importations de 424.263 qx consommés à peu de chose près, à raison de 1 kg par habitant.

Il est bien évident qu'un effort considérable doit être accompli pour supprimer ou réduire certaines de ces importations alimentaires, à moins qu'elles ne proviennent de nos colonies, et même pour intensifier une production nationale qui devrait permettre des exportations bénéficiaires.

A raison des cours éventuels du change avec les pays étrangers, il faut organiser au maximum une production en circuit fermé ou n'accepter que les échanges profitables en quantités ou en valeurs — d'où la nécessité d'une économie dirigée, d'une organisation rationnelle de la production, d'une règlementation très stricte des importations, très favorisée des exportations.

Tout ce qui sera économisé sur les importations dans ce domaine profitera à des domaines voisins, textiles ou industries qui peuvent donner lieu à des productions plus bénéficiaires (notamment en objets finis).

2° *Pour les matières nécessaires à l'industrie.*

Les importations ont été, en 1938, de 26.425.000 qx représentant 2.987 millions de francs se décomposant ainsi :

	Poids (q m)	Valeur en millions de francs
Combustibles	2.588.783	89,9
Textiles	555.747	289,8
Métaux	3.188.724	252,2
Graines et fruits oléagineux	7.183.619	1.221,8
Peaux et pelleteries brutes	155.207	143,8
Matières néces à la fabricat. du papier	27.271	10,2
Bois communs	2.104.730	200,0
Caoutchouc et guttapercha bruts ou refondus en masse	161.894	173,3
Pierres gemmes brutes ou taillées		4,8
Pierres et matériaux	8.517.212	165,9
Soufre (y compris les pyrites)	10	0,001

3° *Pour les objets fabriqués.*

Les importations, en 1938, ont été au total de 766.000 qx pour une valeur de 187 milliards 8 millions de francs se décomposant ainsi :

Produit des industries mécaniques	7.224	2,7
Produit des industries chimiques	424.907	18,5
Fils, tissus	122.741	57,2
Papier et ses applications	749	0,7
Poteries, verreries	1.682	0,2
Objets d'art et de luxe	409	5,2
Objets d'habillement	663	5,3
Peaux ouvrées	4.692	17,3

Commerce de la France avec divers pays en 1938

(en millions de francs)

	Allemagne	Autriche-Hongrie	Tchéco-Slovaquie	Pologne	Belgique	Pays-Bas	Indes Néerland.	Suisse	Italie	Espagne	Portugal	Roumanie	Turquie
Importations .	3.155	136	299	444	3.158	1.187	278	987	576	192	263	215	140
Exportations .	1.850	125	405	356	4.181	1.344	136	1.924	485	389	222	346	72
Différences ..	—1.345	—11	+106	— 88	+1.033	+157	—142	+1.037	— 91	+197	— 41	+131	— 68

	Angleterre	Egypte	Australie	Indes Anglaises	Norvège	Suède	Finlande	Russie
Importations .	3.237	484	1.793	1.275	310	649	284	621
Exportations .	3.551	321	135	179	236	496	122	173
Différences ..	+ 314	—163	—1.658	—1.096	— 74	—153	—162	—448

	Etats-Unis	Brésil	Chili	Cuba	Mexique	Républiq. Argentine	Uraguay Paraguay	Chine	Japon
Importations .	5.234	728	425	91	149	729	102	254	367
Exportations	1.681	300	55	84	134	935	45	194	99
Différences ..	—3.553	—428	—370	— 7	— 15	—206	—57	— 60	—266

Le tableau du Commerce de la France avec divers pays, en 1938, montre que :

1° Sur les 15 milliards représentant l'excédent de nos importations sur nos exportations :

a) plus de 1/3 avait été payé aux états américains (plus du 1/5 aux Etats-Unis) (articles de luxe par exemple) ;

b) environ 1/6 à l'Empire Britannique (malgré un excédent en notre faveur avec l'Angleterre de 314 millions) ;

c) le 1/7 environ aux autres pays d'Europe, avec lesquels nos relations doivent être intensifiées au maximum ;

d) 1/30 environ à la Russie, 1/30 à l'Asie.

2° Nos exportations bénéficiaires concernaient plusieurs pays voisins : Belgique, Suisse, Espagne, Pays-Bas, ou de l'Europe Centrale (Roumanie, Tchécoslovaquie).

3° Nos échanges étaient faiblement déficients avec des pays qu'il y a lieu de maintenir dans notre clientèle (Autriche, Hongrie, Pologne, Italie, Portugal, Turquie, pays du Nord, pays de l'Amérique latine, pays d'Extrême-Orient), où nous pouvons peut-être accroître nos exportations et dont les importations peuvent être continuées si les variations du change ne s'y opposent pas.

Les événements actuels prouvent que nos fournisseurs principaux qui étaient les Etats-Unis (1er), la Grande-Bretagne (3e après l'Algérie) et leurs dépendances vont céder la place aux états du groupe européen ou en liaison avec celui-ci. Or, notre clientèle était précisément prédominante dans ce groupe.

Si l'on prend par exemple les importations et les exportations qui ont dépassé 1 milliard de francs en 1938, on constate :

a) Pour les importations que, sur 28.400 millions de francs de ce groupe, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Autriche, l'Irak et les Indes Anglaises nous ont vendu pour 12 milliards 758 millions de francs.

b) Pour les exportations, que sur 18.315 millions pour un groupe du même ordre (plus de 1 milliard), nos clients les plus importants étaient, non pas nos principaux fournisseurs anglo-saxons qui ne nous achetaient que pour 5.232 millions 6 (Grande-Bretagne 3,5, Etats-Unis 1,6), mais l'Union Luxembourgeoise (4.181 millions) ; l'Algérie (3.783 millions) ; la Suisse (1.924 millions) ; l'Allemagne (1.850 millions) et les Pays-Bas (1.344 millions) — qui, à eux 5, représentaient plus de 13 milliards de nos ventes à l'étranger, soit plus des 2/3.

Vers une Confédération des Etats Européens

Quels que soient nos sentiments, à nous autres Français, et nos désirs, il n'est pas douteux qu'une nouvelle organisation politique et économique de l'Europe surgira des événements actuels.

Nous ne pouvons prévoir ce que seront les clauses du Traité de Paix. Il faut espérer que notre territoire ne sera pas amoindri ; qu'en place de régions auxquelles nous tenons essentiellement, des dispositions spéciales d'ordre pécuniaire ou économique représenteront le nouvel ordre envisagé par le vainqueur.

La France sortira de cette catastrophe malheureusement affaiblie.

Il faut donc envisager les mesures propres à la restauration de ses forces internes, notamment par le repliement, dans de nouvelles régions de son territoire, d'industries ou de centres de production qui y étaient antérieurement inexistants ou insuffisants (textiles, métallurgie, minéraux, etc). Le choix de ces régions doit être dicté par des considérations d'appropriations spéciales ; de concentrations agricoles ou industrielles déjà existantes ; de facilités de rapports des exploitations entre elles, pour un même cycle de production ; de commodités de transports (rails, routes, canaux, ports, etc...) ; de rendement intensif.

La documentation que nous avons rassemblée est précisément destinée à faciliter les travaux de restauration de cet ordre.

Mais il ne faudrait pas concevoir le rôle de la France, dans sa période de reconstruction, comme celui d'une nation isolée, coupée des nations voisines, volontairement, ou par l'effet de conditions draconiennes.

Tout semble indiquer, au contraire, la volonté chez nos voisins de l'Est et du Sud-Est, de réorganiser l'Europe sur de nouvelles bases, de la concevoir comme un organisme destiné à prendre conscience de sa vie collective au milieu des autres groupes continentaux, concurrents et puissants.

Plus l'Europe sera rationnellement organisée, mieux elle pour-

ra suffire à sa subsistance, atténuer sa dépendance à l'égard des autres continents, permettre la répartition des matières premières et des produits fabriqués dans une économie peut-être fermée, à coup sûr dirigée.

Plus la France sera puissante, plus elle pourra jouer un rôle actif dans cet ensemble européen qui tend, peut-être inconsciemment, depuis des siècles, à s'organiser en un vaste Tout, cohérent, animé d'une vie interne circulant par tous ces vaisseaux que sont, au XX[e] siècle, le rail, la route, les canaux, l'air. Plus forte sera la production, plus rapide la transmission des biens matériels d'une région à une autre, plus actifs les échanges, moins morcelés les territoires européens par les barrières douanières, les contingentements et les interdictions, plus facile la distribution des produits, meilleure sera sans doute la vie matérielle du continent tout entier.

Il s'agit là d'une transposition sur le plan continental d'une politique qui a fait ses preuves à notre détriment, dans de vastes régions voisines de notre pays. Si tel est le programme des vainqueurs, nous sommes obligés d'y participer, mentalement, par avance, pour n'être point pris au dépourvu, lors de sa mise en œuvre, et permettre à l'esprit français de concourir à cette œuvre grandiose, en apportant à la fois ses suggestions européennes et ses solutions spécifiquement françaises.

Nous ne parlerons pas ici de notre civilisation. Ce n'est pas le lieu. Elle prête à des discours faciles. Il faudra que nous essayons de comprendre mieux que par le passé les civilisations qui ont aussi une base solide et, socialement comme internationalement, des titres décisifs.

Nous n'avons présentement en vue que deux aspects du problème européen — le politique et l'économique.

Politiquement, la France ne cessera jamais d'être Une, indépendante et souveraine. Aucune puissance au monde ne pourra la priver des attributs qui caractérisent une Nation, un Etat. Ni absorption, ni annexions excessives ne sont possibles sans créer rapidement les conditions mêmes de leur désagrégation et de la libération des peuples assujettis. Sur ce point, il n'est pas un Français qui puisse douter de l'avenir.

Mais il serait bon de comprendre que les Allemands peuvent, sans exagération, envisager un statut nouveau de l'Europe que nous-mêmes sommes susceptibles d'accepter, sinon même de désirer. Ce statut peut être celui d'une Confédération, association permettant à chaque état de conserver son unité, son indépendance sa souveraineté, mais aussi de faire partie d'une communauté régie par un pacte réglementant les rapports des états confédérés entre eux, et à l'égard des autres groupements similaires ou continentaux.

Les juristes ont étudié de telles Confédérations. Elles existent dans le Monde. Il y en a eu en Europe jusqu'à l'unification allemande, chaque Etat conservant sa représentation politique, ses

représentants à l'étranger, ses forces de protection, à tout le moins internes, ses dépendances coloniales.

Le Pacte pourrait prévoir des mesures économiques destinées à favoriser l'organisation d'une communauté interne, dont les bienfaits en matière de production, d'échanges, de satisfaction des besoins des peuples, ne seraient pas douteux.

Paris est à 14 heures de chemin de fer de Berlin et de Milan, 18 heures de Vienne, 23 heures de Budapest et de Varsovie : cela donne une idée de la facilité des échanges intraeuropéens.

Il n'est pas le moins du monde chimérique de penser que l'aviation remplacera son œuvre de mort et de destruction par une tâche bienfaisante, qu'elle servira, non seulement au transport des voyageurs, mais encore à celui des marchandises ; le tonnage transportable peut certainement être accru dans un temps prochain, lorsque les hommes pourront penser aux ouvrages de la paix, au lieu de transporter des explosifs.

La rapidité, la multiplicité, l'importance des échanges au travers et au-dessus des frontières intra-européennes sont donc des certitudes, comme la jonction des canaux et rivières navigables, le branchement des énergies électriques, le passage d'une voie ferrée à une autre, la navigation externe à longue distance, suivant un programme préétabli qui calculera l'intérêt de tel ou tel trajet, de tel ou tel trafic, de telle ou telle rotation intercontinentale.

Nous allons de plus en plus vers une systématisation de chaque domaine matériel. Il y a là une vue de l'esprit, habitué à de telles synthèses dans ses recherches, dans ses modes d'expression, dans son désir de réglementer son monde après l'avoir appréhendé. Il n'est pas surprenant que, s'appliquant au monde matériel, l'esprit actuel cherche également à lui imposer des lois de rationalisation dans les échanges, comme dans les productions et les répartitions.

Nous devons collaborer à cette œuvre d'organisation de l'Europe, parce que c'est une œuvre utile, grande et belle ; c'est un devoir d'humanité aussi, quoique ce mot ait été bien pollué.

Il n'est d'ailleurs pas nouveau que les hommes essaient de se comprendre au-dessus et au travers des frontières. La Renaissance et l'humanisme l'ont prouvé. Ils peuvent refleurir.

Dans le domaine des intérêts matériels, les groupes les plus âpres à la lutte, au gain, ont prouvé qu'ils franchissaient aisément les barrières douanières comme les sentimentales ; dès après la guerre de 1918, les producteurs de potasse français et allemands ne se sont-ils pas mis d'accord pour délimiter les aires de production, répartir entre eux les contingents annuels d'exportation (66 % pour l'Allemagne, 33 % pour la France) et le Kalisyndicat s'est formé sans aucune entrave ni des gouvernements, ni des peuples.

Pourquoi ce que les capitalistes ou industriels ont fait, dans leur seul intérêt, ne serait-il pas accompli par les Gouvernements eux-mêmes et dans l'intérêt des peuples ? les ententes

internationales, les cartels, les trusts ont concerné l'acier (cartel franco-allemand, plus Belgique, Luxembourg), l'aluminium, le caoutchouc, le cuivre (conférence de New-York de mars 1935, réduction, et non augmentation de la production de 20 %), les engrais azotés, l'étain (comité international 1931 : Bolivie, Etats-Unis, Indes Néerlandaises, Nigeria, Siam ; 1934, Congo belge et Indochine), le fer blanc, les lampes électriques, les matières colorantes, les phosphates, la quinine, les rails, la soie artificielle, les transports maritimes, le sucre (en 1937, l'International Sugar Council a groupé, pour 5 ans, 22 pays producteurs), les tôles de navires, les tubes d'acier, le zinc (cartel : Belgique, France, Norvège, Pologne, Allemagne, Canada, Grande-Bretagne, Australie, Mexique, Rhodésie), etc...

On le voit, non seulement ces accords commerciaux ont touché les produits les plus divers, mais encore certains d'entre eux ont groupé les pays politiquement les plus opposés.

Il n'y a pas de raison que ce qui était recherché avant 1940 (la plupart du temps pour réduire la production et maintenir les prix élevés des matières, marchandises ou produits), ne soit pas considéré, après cette guerre, comme le meilleur moyen d'augmenter les productions, d'empêcher l'anarchie des prix, de pourvoir les industries et les ouvriers, le commerce et l'agriculture des moyens de travail les plus nombreux, les plus importants, et les consommateurs, des biens les plus divers, mais à la portée de leurs mains et de leur bourse.

Qu'un standing de vie amélioré en découle, qu'une modification des prix en résulte, qu'une possibilité accrue d'exportation sur les marchés mondiaux en surgisse, avec, en échange, des importations à meilleur compte des produits extraeuropéens, cela ne paraît pas douteux. Il n'y faut qu'une bonne organisation et la limitation des intérêts privés, vraiment internationaux qui, auparavant, n'hésitaient pas à priver, à leur seul profit, des continents entiers de produits indispensables à des millions d'êtres afin de maintenir des bénéfices excessifs par des prix exagérés.

On a cité de nombreux exemples de ce malthusianisme économique touchant le blé, le pétrole, le caoutchouc et tant d'autres produits. Hier encore le café fournissait une nouvelle preuve de ce que peut une anarchie économique au service d'intérêts égoïstes.

Si l'organisation européenne ne peut avoir la prétention d'empêcher les abus des autres continents, du moins limitera-t-elle leurs conséquences sur notre continent, en y pourvoyant aux besoins du plus grand nombre dans les meilleures conditions et en faisant pression, s'il le faut, sur l'économie mondiale trop âpre, à l'aide de productions occidentales dont d'autres continents ont besoin et qui serviront de monnaie d'échange ou permettront de poser des conditions alternatives dans les accords internationaux.

En perspective de ces accords, comme de ceux qui règleront

les rapports intra-européens, la politique économique de notre pays doit donc tendre au maximum de production, afin que son appoint joue avec le plus d'importance possible, aussi bien dans son propre intérêt et pour les échanges compensateurs, que pour éviter les concurrences, à la fois internes, des autres pays européens, et externes, des pays extra-européens. Ce faisant, la France conservera sa place dans l'économie mondiale et bénéficiera à la fois de l'essor de l'Europe dans le monde et de la place qu'elle aura su conserver et accroître sur le continent lui-même.

Examinons donc la position de l'Europe économique en regard du Monde

Nous ne pouvons pas plus ignorer que l'Allemand Reithinger que sur 500 millions d'hommes qui peuplent l'Europe, y compris l'U. R. S. S., 250 millions, soit la moitié, vivent d'agriculture ; 125 millions, soit un quart, vivent de l'industrie ou de l'artisanat ; 55 millions du commerce ou de transports ; et environ 30 millions d'emplois publics ou de fournitures de services à titre privé ; que, même sans l'U. R. S. S., l'Europe a 40 % de ses habitants (100 millions) occupés par l'agriculture et par l'industrie forestière, 21 % (50 millions) par l'industrie, 8 % par l'artisanat (20 millions) ; 13 % par le commerce et les transports, 6 % par les administrations.

Voilà au milieu de quelle Europe nous allons devoir vivre, nous accroître et prospérer, ou dépérir.

Quels que soient les changements susceptibles d'intervenir depuis les études de cet économiste, publiées en 1937, nous retiendrons avec lui :

1° que cette Europe représentait avant la guerre 1914-1918, 50 % de la *production industrielle mondiale* (dont 40 % pour les pays industriels et 9 % pour les pays agraires), les États-Unis 28 %, l'U. R. S. S. 14 %, mais que, depuis lors, cette production a augmenté de 33 % en Amérique et a quintuplé en U.R.S.S. 28 % en Amérique et a quintuplé en U. R. S. S..

2° qu'alors que la production industrielle *decroissait* en Grande-Bretagne, en France, Suisse, Belgique, Pays-Bas, pays de l'Europe Centrale, etc., elle a crû dans les Pays du Nord, dans les Pays Baltes et même dans les pays de la zone méditerranéenne (Italie, Espagne, Portugal, Grèce), c'est-à-dire dans les pays moyennement ou peu industrialisés et que, par conséquent,

il y a lieu de tenir compte de cette concurrence nouvelle, dont la plupart des éléments sont aujourd'hui sous la dépendance allemande ou russe.

3° que l'Europe continentale, avec l'Angleterre, devait en 1933, considérée comme année normale, importer en *denrées alimentaires :* 57 % de l'exportation mondiale en *blé ;* 44 % de celle du *beurre,* 68 % de celle du *maïs,* 80 % de celle des graines oléagineuses, 74 % de celle des fruits *oléagineux,* 62 % de soja, un peu moins de la moitié de celle du *café,* et plus de la moitié de celle du *cacao,* du *thé* et du *tabac.*

4°que la même Europe devait également importer en *matières premières principales :* 61 % de l'exportation mondiale du *coton,* 61 % de celle de la *laine,* 35 % de celle du *lin* et du *chanvre,* 75 % de celle du *jute,* 55 % de celle du *cuivre,* 74 % de celle du *plomb,* 82 % de celle du *zinc,* 53 % de celle de l'*étain,* 19 % de celle de *l'aluminium,* le quart de celle du *caoutchouc,* le tiers de celles des *huiles minérales* et 87 % des *phosphates minéraux.*

5° que pour sa *consommation, l'Europe se suffit largement en houille, potasse, pyrites, presque complètement en fer et soie,* mais, si elle s'approvisionne elle-même en *aluminium* pour 88 %, en *blé* pour 81 % (le surplus d'Amérique et d'Australie), en *maïs* pour 73 % (Amérique 26 %), en *sucre* pour 73 % (Amérique 21 %, Asie 5 %), elle produit seulement, par rapport à ses propres besoins, et doit donc importer d'autres pays ou continents les proportions suivantes :

PRODUCTION EUROPÉENNE		Russie	IMPORTATIONS COMPLÉMENTAIRES DE			
			Afrique	Amérique	Asie	Australie
Chanvre	62 %	.....	.....	.....	37,5 %	.....
Lin	58 —	52 %	.....	.....	.....	.....
Zinc	51 —	.....	.....	38 %	.....	.....
Tabac	47 —	.....	.....	35 —	17 —	.....
Plomb	37 —	.....	.....	23 —	9 —	31 %
Huiles minérales	27 —	.....	.....	45 —	27 —	.....
Cuivre	27 —	.....	.....	62 —	.....	.....
Laine	21 —	.....	.....	23 —	.....	45 —
Graines oléagineuses	7 —	.....	18 %	60 —	15 —	.....
Etain	3 —	.....	24 —	.....	70 —	.....
Phosphates minéraux	2 —	.....	90 —	.....	.....	.....
Coton	0,5	.....	15 —	78 —	12 —	.....
Soja	0 —	.....	.....	.....	.....	.....
Cacao	0 —	.....	87 —	13 —	.....	.....
Café	0 —	.....	.....	90 —	10 —	.....
Thé	0 —	....	.....	.....	100 —	.....
Caoutchouc	0 —	.....	.....	.....	100 —	.....
Jute	0 —	.....	.....	.....	100 —	.....

ffres, comme ordre de grandeur, établissent dans
ge mesure l'Europe est, soit indépendante, soit tri-
t reste du monde.

l'intérieur de l'Europe et de ses dépendances, ils
problème de la production intensive qui doit être
otre pays et de ses colonies, précisément pour qu'après
le paix et la formation de la Confédération Euro-
n apport soit aussi important que possible à la nou-
unauté économique, pour le mieux être de la masse
lus.

ous libérer, d'abord de la famine, ensuite, de l'étrein-
ique des autres pays et continents, que notre pays
iller immédiatement, en faisant porter son effort in-
les produits, extractions ou fabrications essentiels,
squels ses ressources naturelles et des moyens tech-
niques nouveaux se montreront les plus favorables dans leur rendement. Comment importerait-il, en effet, sinon l'absolument indispensable, avec la dépréciation de la monnaie et l'élévation disproportionnée des prix-or du marché mondial ? Quelle substance d'échange pourrait-il trouver sur son corps, meurtri et déchiré, sinon ses propres produits, obtenus à des prix *inférieurs* à l'étiage des autres pays même européens ?

Notre politique doit donc être : produire intensément et vite ; avec le maximum de main-d'œuvre et de courage, avec l'aide des moyens les plus puissants à tous les stades de la production ; avec d'abord la nécessité de produire nous-mêmes ces propres moyens, avec la nécessité de transporter partout sur notre territoire, au mieux, tout ce qui est indispensable au redressement interne de la collectivité nationale, en luttant contre la concurrence étrangère, et pour atteindre la phase de la lutte externe dans l'économie inter-européenne.

D'ores et déjà, il est aisé de préciser sur quelles productions alimentaires doivent porter nos efforts aussi bien pour satisfarie nos besoins internes que pour exporter si possible :

le blé, qui pourrait être produit par plus de 7 millions d'Ha (comme il y a 50 ans) et donner plus de 100 millions de quintaux (comme en 1907 et en 1938 pour des superficies moindres), ce qui nous classerait au 4e rang de la production mondiale (au lieu du 6e).

l'avoine, pour laquelle nous sommes au 4e rang, et dont les 54 millions de quintaux peuvent être dépassés.

le seigle, dont les surfaces sont quatre fois moins fortes qu'en 1821, et deux fois moins qu'en 1913 ; avec possibilité de tripler au moins la récolte.

l'orge, dont on peut presque doubler les superficies.

le sarrazin, à répandre dans les régions les moins favorisées.

le maïs, dont on peut accroître les surfaces de 50 % (chiffres d'avant 1914), pour satisfaire les besoins et supprimer les importations (5 millions de Qx d'Indochine).

les pommes de terre, dont on peut accroître la surface et la production, cependant importante (4e rang), ainsi que les autres *plantes alimentaires :* (betteraves et oliveraies en particulier), ou non : (mûriers, tabac, etc.) ; la *vigne* pour le marché international (rentrée de devises).

le cidre et la bière (pour la consommation intérieure).

les eaux-de-vie (pour l'extérieur).

Des monographies particulières ont fourni plus haut des précisions sur la situation actuelle, la production des autres pays et nos possibilités ; mais, pour permettre d'embrasser rapidement cette situation actuelle, nous donnons, en un tableau des superficies cultivées (en 1928 et en 1937) et des productions ci-dessus, les statistiques des différents pays du continent européen, ainsi que de la Russie d'Europe et des pays du Nord.

La Concurrence Russe

Bien que les statistiques qui concernent l'U.R.S.S. appellent — on le sait — beaucoup de réserves, les ordres de grandeur qu'elles donnent doivent être retenus pour fixer la position prépondérante que ce pays peut avoir dans le monde et, à fortiori, sur le continent européen en ce qui concerne certaines productions.

Il va de soi que la consommation interne de 175 millions d'habitants peut ne laisser à l'exportation qu'un excédent dont la proportion nous est inconnue. Mais la forme d'économie qui règne en U. R. S. S. peut permettre, dans certaines circonstances, à ses dirigeants, d'enlever à cette consommation une partie plus ou moins grande des produits pour les jeter sur le marché extérieur ou de limiter, à son gré, les exportations destinées au continent européen.

Or, l'influence que l'U.R.S.S. peut ainsi exercer sur ces marchés européens, et donc sur les productions et les prix européens, se trouve déterminée pour les produits ci-après par le classement même de l'U. R. S. S. dans la production mondiale de chacun d'entre eux.

L'*U. R. S. S.* est *1re* dans le Monde pour les productions suivantes :

Blé avec 308 M. de Qx ; seigle 213 M. Qx ; Orge 81,6 M. Qx ; avoine 182 M. Qx ; pommes de terre 697 M. Qx ; sucre de betterave 25 M. Qx ; lin 5,3 M. Qx sur un total mondial de 7,7 ; chanvre 1,4 M. Qx sur un total mondial de 3,8 ; graines de chanvre 2,3 M. Qx sur un total mondial de 2,9 ; manganèse avec 1,3 M. de t. sur un total mondial de 2,6 ; magnésite avec 0,48 M. de t. ; phosphates avec 3,15 sur un total mondial de 12 M. de t.

L'*U. R. S. S. est 2e* dans le Monde pour les produits suivants :

Alcool avec 7 M. d'Hl ; graines de lin avec 7,4 M. de Qx ; pétrole avec 27,8 M. de t. ; chrome avec 0,1 M. de t. ; amiante avec 0,125 M. de t.

Elle est 3e pour les produits ci-après :

Coton avec 8.2 M. de Qx ; graines de coton 17,4 M. de Qx ; lait 207 M. d'Hl ; pêche 1,55 M. de t. ; fonte 14,5 M. de t. ; acier 17,8 M. de t. ; aluminium 45 m. de t. ; électricité 32,8 milliards de Kwh.

Pour d'autres produits, elle a un rang moindre, mais elle produit 1 million 14 de soie grège, 117 mille tonnes 1/2 de laine, 122 millions de tonnes de houille, 85 de cuivre, 51 de plomb, 66 de zinc, etc., etc...

On peut dire que, dans presque tous les domaines de la production, elle peut exercer un contrôle auquel l'Europe devra prendre garde.

BIBLIOGRAPHIE

CLERGET. — *La France dans le Monde* (Payot, 1938).
DECUGIS. — *Le Destin des races blanches* (Alcan, 1938).
DELAISI. — *Les deux Europes* (Payot, 1929).
DIDIER. — *Résumé économique du Monde* (Lanore, 1939).
LEGASSE. — *L'Avenir démographique de la France.* (Lille).
FONS. — *Manuel du droit rural* (Baillière, 1923).
France Economique (Sirey, 1939).
GRANGER. — *La France* (Fayard, 1932).
LABARTHE. — *La France devant la guerre* (Grasset, 1939).
LAUFENBURGER. — *L'économie allemande à l'épreuve de la guerre* (Lib. de Médicis, 1940).
LEMONNYER, TONNEAU, TROUDE. — *Précis de sociologie* (Publiroc, 1934).
MOURIN. — *Histoire des Grandes Puissances depuis la guerre* (Payot, 1939).
LEROY, BEAULIEU. — *La Question de la Dépopulation* (Alcan, 1913).
Ph. ROQUES, M. DONNADIEU. — *L'Empire français* (Gallimard, 1940).
Statistique générale de la France, de la S. D. N. et du Dr Hickmann.
WILBOIS. — *Joie au travail et réformes de structure* (Bloud et Gay, 1939).

AGAPITIDES. — *Le Corporatisme en Italie* (Lipschutz, 1935).
BERGMANN. — *L'Italie* (Rieder, 1923).
GAZETTI. — *Assistance et Prévoyance sociale en Italie.*
REITHINGER. — *Le Visage économique de l'Europe* (Payot, 1937).

Conclusions*

A l'issue de cette première série d'études, il nous est permis de tirer quelques conclusions qui valent, nous semble-t-il, pour le présent comme pour l'avenir de l'Europe.

En tant que groupe continental, l'Europe compte une population qui représente plus de 500 millions d'êtres, soit moins de la moitié du groupe asiatique, plus du triple des populations africaines, près du double de celles de l'Amérique et le quart environ de la population mondiale.

L'importance numérique de l'Europe apparaît donc comme un facteur essentiel et sa croissance continue laisse apercevoir une proportion grandissante en faveur de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

L'organisation des masses européennes, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique et social, pose des problèmes gigantesques qui exigent des réformes de structure profondes, aussi bien pour l'ensemble européen que pour chacun de ses éléments en particulier.

Le mouvement général paraît s'orienter vers une agrégation des peuples véritablement européens en une vaste Confédération d'Etats dont les rapports internes ne peuvent être actuellement précisés. Mais l'intérêt commun du groupe européen commande pour le règlement des problèmes économiques, une prise en charge globale des possibilités et des besoins impérieux pendant la durée de la guerre, et dont les survivances domineront sans doute encore longtemps les différentes nations qui vont de l'Atlantique aux limites de l'U. R. S. S., avec des échanges plutôt dirigés vers les pays slaves, orientaux, africains ou même extrême-orientaux, que vers le continent américain.

Toutefois, une distinction paraît devoir être établie en ce qui concerne les pays de l'Amérique du Sud.

Les exigences du bloc or rendent à peu près impossibles dans les conjonctures actuelles et si elles sont maintenues après la guerre, les échanges avec l'Amérique du Nord, à moins d'une compensation aussi importante que possible en valeur-marchandises de manière à ne laisser à la charge de l'Europe qu'un reliquat très faible au bilan définitif du circuit possible.

Toutefois une modification substantielle du régime de l'or et la disparition du monopole américain sur ce produit, par une revalorisation contractuelle des valeurs internationales sur la base de l'unité-travail, permettrait la reprise des échanges inter-continentaux qui n'ont cessé d'aller s'amenuisant d'ailleurs pendant les années qui ont précédé la guerre de 1939. L'Europe se libèrera incontestablement d'une domination qui ne

trouverait sa base que dans le poids du signe nominal qu'est le métal jaune.

L'Amérique devra comprendre cette situation, sous peine de se fermer pendant de nombreuses années tous les débouchés européens, de défaillir elle-même sous l'accumulation de ses propres produits et d'intensifier automatiquement, par une barrière beaucoup plus large que celle de l'Océan, la capacité de production du continent européen, comme celle du continent asiatique.

L'organisation rationnelle de ce dernier, bien qu'à un stade encore primitif, est certainement entreprise à l'heure actuelle par le Japon et l'U. R. S. S., puissances dynamiques dont la supériorité sur les éléments asiatiques, même plus nombreux, apparaît comme indéniable.

Délaissant ces considérations générales qui sont à la portée de tous les esprits, pour nous retourner vers l'Europe proprement dite, nous constatons avec eux qu'elle peut se ravitailler en denrées alimentaires, dès lors qu'une saine organisation de la production et des répartitions peut s'instaurer à l'intérieur des cadres nationaux, comme dans une super-structure dont la nécessité apparaît présentement à tous les yeux.

Avec ses 400 Millions de quintaux de blé, l'Europe n'a nul besoin des 300 Millions de quintaux de l'Amérique du Nord, ni des 50 Millions de quintaux de l'Argentine ; s'il lui fallait un excédent d'importation, elle le trouverait facilement du côté de l'U. R. S. S., qui produit plus de 300 Millions de quintaux ; mais la production européenne pourrait être intensifiée, notamment en France, par la mise en culture de superficies plus importantes, l'emploi d'une main-d'œuvre plus considérable et l'utilisation de machines et procédés spéciaux.

L'Europe peut également se suffire en pommes de terre, dont l'Allemagne produisait, à elle seule, plus de 550 Millions de quintaux avant l'annexion d'une partie de la Pologne (qui produisait elle-même plus de 400 Millions de quintaux). L'excédent russe pourrait, s'il était nécessaire, satisfaire à tous les besoins européens insatisfaits.

Pour les légumes et les fruits, elle peut s'approvisionner comme pour beaucoup d'autres produits.

L'Europe trouve également sur son sol les vins et autres boissons qui peuvent lui être utiles.

Pour les sucres, elle peut disposer de 40 à 50 Millions de quintaux, soit le 1/6e de la production mondiale, avec apport possible de l'U. R. S. S. et de l'Inde.

Pour le chanvre, elle dispose de 2 Millions de quintaux et la Russie d'un 1/2 ; pour le coton, elle a besoin de l'Afrique, de l'Inde et de l'U. R. S. S., les Etats-Unis restant évidemment les grands producteurs, puisqu'ils détiennent la moitié de la production mondiale ; pour la laine, elle a besoin de l'Afrique, si elle ne pouvait importer d'Australie, qui est la principale

productrice et qui domine de loin les Etats-Unis et l'Amérique du Sud, puisqu'elle produit 50 % de plus que ces derniers ; pour le lin, l'U. R. S. S. à elle seule détient plus des 5/7e de la production mondiale.

Quant à l'industrie, les charbons européens éliminent les Etats-Unis complètement ; pour le fer, l'Europe continentale atteint 30 Millions de tonnes et, en cas de besoin, trouverait dans l'U. R. S. S. des appoints suffisants pour se dispenser des importations américaines, dont elle aurait encore moins besoin pour la fonte, puisqu'elle possède, à elle seule, le tiers de la production mondiale ; pour l'acier, elle n'a que faire des apports américains.

L'électricité peut être fournie largement en quantité suffisante en Europe et diminuer les besoins en charbon et même en pétrole.

Mais il est évident que pour ce dernier produit, les Etats-Unis avec leurs 171 Millions de tonnes, restent les maîtres du marché, ce qui n'implique pas la dépendance absolue de l'Europe — même en temps de guerre, grâce aux productions de l'U.R.S.S. (30 Millions de tonnes), de l'Iran (plus de 10 Millions de tonnes), de la Roumanie (plus de 6 Millions de tonnes), de l'Irak (plus de 4 Millions de tonnes) et les autres possibilités du Proche-Orient ; l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud pourront d'ailleurs éventuellement reprendre leurs échanges.

Quant au caoutchouc, il dépend, de toute évidence, de la possession de la Malaisie et de cette partie spéciale de l'Extrême-Orient, mais il ne paraît pas encore, à l'heure actuelle, être une matière dont l'Europe soit privée.

Sans avoir besoin de pousser plus loin cet examen rétrospectif dont les éléments distincts ont été fournis au cours de notre étude, nous apercevons le sens dans lequel la politique européenne doit évoluer plutôt par voie d'accords que sous une autre forme, il faut bien le souhaiter.

Les moyens de transports qui sont présentement affectés à d'autres usages peuvent, à bref délai, reprendre sur les voies maritimes elles-mêmes leurs rotations essentielles et mettre en communication étroite, comme par le passé, le continent européen avec l'Afrique et même avec les pays d'Orient ou d'Extrême-Orient dont les apports peuvent être des plus importants.

Sans préjuger le moins du monde du déroulement d'événements qui dépendent à l'heure présente des forces militaires qui s'affrontent, la communauté européenne des possibilités, des besoins et des moyens doit pouvoir réaliser son but et préparer une ère de paix aussi proche que possible, dans laquelle la pleine expansion collective comme celle des individus eux-mêmes, pourra trouver son épanouissement.

La France a, de toute évidence et malgré tout, un grand rôle à jouer. Il lui faut rapidement regrouper ses forces vives et, de toute son ardeur, se remettre au travail dans une atmosphère devenue compréhensive de son véritable destin.

Tableau des populations, superficies cultivées et prin

	SUPERFICIE en millions d'Ha en 1928			POPULATION densité en 1928			(E	
	TERRES ARABLES	PRAIRIES ET PATURAGES PERMANENTS	TOTAL DES TERRES EXPLOITÉES	POPULATION EN MILLIERS EN 1928	DENSITÉ RÉELLE PAR KM²	EN 1937	BLÉ	POMMES DE TERRE
France continentale	22.737	11.160	*33.897*	40.925	121	42	*69*	147
Allemagne	20.478	7.950	*28.428*	63.100	222	67.6	*44.7*	*553*
Autriche	1.929	2.286	4.215	6.750	160	7	3.9	32.2
Belgique	1.214	506	1.720	7.875	457	8.3	4.2	30.9
Danemark	2.623	326	2.939	3.460	147	3.7	3.2	13.2
Norvège	676	252	928	2.788	247	3	.....	8.6
Pays-Bas	926	1.267	2.193	7.526	343	8.5	3.5	25
Pologne (avant partage)	18.308	6.367	*24.675*	29.589	120	33	19.3	*402*
Tchécoslovaquie ..	5.912	2.580	8.492	14.353	168	15.2	14	*123*
Roumanie (avant partage)	12.277	4.156	*16.433*	17.220	105	19.4	37.5	21
Hongrie (avant annexion)	5.513	1.681	7.194	8.520	118	9	19.6	29.6
Bulgarie	3.491	.....	.....	5.483	.....	6.24	17.6	1.4
Yougoslavie	6.103	4.548	10.651	12.800	121	15.2	*23.5*	16.2
Italie	13.258	6.817	*20.075*	40.425	201	42.7	*80.5*	28.7
Espagne	16.036	.....	.....	22.285	.....	24	*33*	50.6
Portugal	1.707	1.408	3.115	5.775	185	7.3	4	5.1
Grèce	1.975	.....	.....	7.000	.....	6.93	8.8	1.6
Suisse	506	1.676	2.182	3.959	181	4.17	1.25	8.8
Grande-Bretagne ...	5.443	12.707	*18.150*	42.769	236	47.2	15.3	*50*
Irlande	1.060	4.112	5.172	4.496	100	2.95	1.9	27.5
Suède	3.811	.....	.....	6.074	.....	6.27	7	18.8
Russie d'Europe ...	80.167	24.800	*104.967*	103.972	99	175	*308*	*697*
Lituanie	2.632	1.415	4.047	2.250	55	2.52	2.2	25
Lettonie	1.677	1.666	3.343	1.867	56	1.96	1.7	17.8
Esthonie	1.013	1.794	2.807	1.116	40	1.13	.....	9.9
Finlande	2.142	1.186	3.328	3.550	107	3.6	1.7	13.4

ales productions agricoles des différents pays d'Europe

PRODUCTION EN 1937

millions de quintaux ou d'hectolitres) | En milliers de quintaux)

AVOINE	SEIGLE	ORGE	MAIS	SUCRE DE BETTERAVE	VINS	ALCOOL	HUILE	CHANVRE	LIN	LAINE
45.6	7.4	10	5.5	8.7	54	4.8	0.93	42	190	250
59.2	69	36.4	.....	19.6	2.5	3.6	.....	67	34	196
4.1	4.3	2.5	.....	1.4	.....	0.2	.....	.....	.....	.....
5.2	3.5	.....	.....	2.2	.....	0.2	.....	.....	240	.....
10.2	2.5	10.9	.....	2.1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1.9	.....	1.3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.3	5	.....	.....	2.2	.....	0.27	.....	.....	14	.....
23.4	56.4	13.6	.....	5	.....	0.78	.....	115	380	.....
13.7	.....	11.2	3.4	6.4	0.55	1	.....	.....	110	.....
5.1	4.5	9.2	47.5	0.7	10.6	0.21	.....	270	87	.....
2.7	6.2	5.6	27.7	1.1	4.3	0.43	.....	130	.....	68
.....	2.4	3.3	8.6	.....	1.45	.....	.....	.....	.....	100
3	.....	3.8	34,4	.....	2.9	.....	.....	500	110	.....
6.2	.....	2.3	33.4	3.2	34	0.9	2.8	1.000	.....	136
5.5	4.6	17.1	7.3	2.3	17.2	.....	4.4	.....	.....	300
.....	.....	.....	2.8	.....	8.1	.....	0.67	.....	.....	90
.....	.....	2.2	2.7	.....	1.45	0.17	1.8	.....	.....	80
.....	.....	.....	.....	.....	0.5	.....	.....	.....	.....	.....
18.7	.....	6.7	.....	3.8	.....	2.2	.....	.....	.....	485
5.8	.....	.....	.....	0.82	.....	.....	.....	.....	.....	74
12.6	4.1	2	.....	3.1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
82	213	81.6	28	25	.....	7	.....	1.004	5.000	117.000
3.9	6	2.7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	310	.....
4	4.2	2.2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	230	.....
1.4	2.1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....
6.7	4.1	1.7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

TABLE DES MATIÈRES

POSITION ET DESTIN DE LA FRANCE

Pages

AVANT-PROPOS 7
HOMMAGE AU CHEF DE L'ETAT 8
Nécessité d'une mystique et d'un enseignement collectif.... 9
Considérations générales sur les questions démographiques et économiques 15
1) Notre dessein ..... —
2) L'œuvre gouvernementale (au 23 septembre 1940).. 16
3) Il faut un « Laboratoire Central » 19
4) Valeur des statistiques comme ordre de grandeur.. 20
5) Une statistique à retenir..... 21
Questions démographiques 23
I. — LA POPULATION. ..... —
1. — Dans le Monde : puissance de l'Allemagne actuelle ..... —
2. — En Europe : dynamisme des pays slaves orientaux (avis de Reithinger) ..... —
3. — En France 25
A. — Baisse de la Mortalité ..... —
B. — Baisse de la natalité 26
Ses causes et ses remèdes (Legasse, Leroy Beaulieu) 27
L'exemple italien : « La bataille du berceau »... 31
Sur le nombre des mariages et l'importance excessive du célibat 33
Suggestions 34
II. — LES PROFESSIONS..... 35
1. — En France ..... —
2. — En Italie 36
III. — LE CHOMAGE : Statistiques, causes, remèdes.... 37
1. — En France ..... —
2. — En Angleterre 38
3. — En Allemagne ..... —
4. — En Italie. Mesures à retenir 39
5. — Danger que représentent les régions européennes surpeuplées 41
6. — Solutions pratiques immédiates ..... —
IV. — LE PROBLÈME DES ÉTRANGERS : Suggestions..... 50
V. — LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS DÉPEUPLÉES..... 53
L'immigration interne 54
La population par catégorie de communes ..... —
Questions économiques 55
I. — LE PROBLÈME AGRAIRE..... —
A. — *Une expérience inutile : la Révolution russe*.. 56
B. — *L'exode rural* 63
Villes et campagnes ..... —

Pages

Mesures prises 63
1. — En Allemagne ..... —
2. — En Suède, en Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Hongrie 64
3. — En Italie ..... —
C. — *Considérations générales sur le problème agraire en Europe et en France* (Reithinger) 68
D. — *Suggestions* 69
1. — Augmentation des terriens ..... —
2. — Utilisation des surfaces délaissées 70
a) Les terres cultivées délaissées ..... —
b) Les landes incultes 71
c) Le rendement à accroître 72
E. — *Données diverses* ..... —
1° Population agricole ..... —
2° Répartition des surfaces d'après leur nature.... 73
3° Répartition des terres d'après leurs détenteurs ou exploitants 74
4° Rendement moyen ..... —
5° Les engrais 75
II. — LES PLANTES ALIMENTAIRES 77
I. — Blé ..... —
II. — Légumes et fruits 83
III. — Pommes de terre 84
IV. — Topinambours ..... —
V. — Maïs ..... —
VI. — Avoine 85
VII. — Seigle ..... —
VIII. — Orge ..... —
IX. — Sarrazin 86
X. — Vins ..... —
XI. — Eaux de vie 87
XII. — Cidres ..... —
XIII. — Bière ..... —
XIV. — Huile d'olive ..... —
XV. — Café ..... —
XVI. — Cacao 88
XVII. — Tabac 89
XVIII. — Sucre ..... —
XIX. — Rhum 91
XX. — Riz ..... —
XXI. — Manioc ..... —
XXII. — Banane 92
XXIII. — Arachide ..... —
XXIV. — Huile de Palme ..... —
XXV. — Thé ..... —
III. — AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES* 93
I. — Bétail. Viandes ..... —
II. — Lait. Beurre. Fromage 95
III. — Pêches ..... —

Pages

IV. — Chasse 97
V. — L'approvisionnement de Paris ..... —
VI. — Denrées alimentaires. Principales importations en France ..... —

IV. — LES PLANTES ET PRODUITS TEXTILES 99
I. — Lin et Chanvre ..... —
II. — Laine 101
III. — Coton 104
IV. — Jute 106
V. — Soie 107
Exportations japonaises 109

V. — PRODUITS MINÉRAUX, MÉTALLURGIQUES ET AUTRES* .. 110
Charbons ..... —
Electricité 118
Pétrole 120
Aluminium 122
Cuivre ..... —
Etain 123
Fer. Fonte. Acier 124
Nickel 125
Plomb ..... —
Zinc 126
Caoutchouc ..... —

VI. — FLOTTES.* 129

VII. — COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE* 130
Vers une Confédération Européenne 135
La concurrence russe 143
Bibliographie 144
Conclusions* 145

TABLEAUX SPECIAUX

— pour l'utilisation rationnelle d'une partie de la main-d'œuvre 45-46
— des principales denrées alimentaires importées en France, en 1938 98
— du Commerce Extérieur de la France, en 1938.... 133
— des populations, superficies cultivées et principales productions agricoles des différents pays d'Europe 148-149

REMARQUES. — Les abréviations sont usuelles :
H ou h = hommes, habitants ou individualités.
H ou Ha = hectares. — — H ou Hl = hectolitres.
K = kilogrammes, ou kilo-watt. — Kwh = kilo-watt-heure.
M² = Milliards. — M = Millions. — m = milliers. —
Q ou Qx = quintaux. — t ou T = tonnes.

Imprimerie Spéciale de l'Edition, Villiers-le-Bel (S.-&-O.) — Editions Sorlot, 7, rue Servandoni, Paris

3 0112 105256652